
U d'/of OTTAWA
39003003588588



INVASION DU CANADA

ET

SIÉGE DE QUÉBEC

PAR LES AMÉRICAINS

INVASION DU CANADA

ET

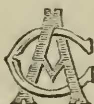
SIÉGE DE QUÉBEC

en 1775-76

Par LOUIS P. TURCOTTE
Auteur du "Canada sous l'Union," de "l'Histoire de l'Ile d'Orléans," etc.

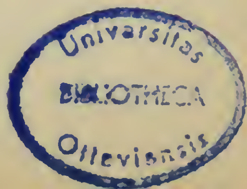
ÉTUDE PRÉCÉDÉE D'UN COMPTE-RENDU DE LA CÉLÉBRATION
DU CENTENAIRE DE L'ASSAUT DE QUÉBEC EN 1775

Par H. J. J. B. CHOUINARD



QUÉBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie
1876





CENTENAIRE DE L'ASSAUT DE QUEBEC

PAR

LES AMÉRICAINS,

Le 31 décembre 1775.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE SOLENNELLE DONNÉE
PAR L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC,
LE 30 DÉCEMBRE 1875.

INTRODUCTION.

Chez presque tous les peuples il a été d'usage de rappeler dans des fètes solennelles la mémoire des événements les plus importants de leur histoire. Dans l'antiquité, les jeux célébrés tous les quatre ans à Delphes, à Corinthe, à Némée, à Olympie, rassemblaient tous les peuples de la Grèce. Passionnés pour tous les exercices du corps, ils y venaient pour applaudir au triomphe de leurs athlètes préférés, mais aussi pour entendre chanter, par la bouche des acteurs et des poëtes, la louange de leurs aïeux.

Avec quel enthousiasme ils acclamaient Pindare (1) quand il leur disait : " Ne laissez point éteindre le feu " divin qui embrase nos cœurs ; excitez toutes les espèces " d'émulation ; honorez tous les genres de mérite ; " n'attendez que des actes de courage et de grandeur de " celui qui ne vit que pour la gloire. "

Plus tard, Rome conquérante de l'univers, mais conquise par la civilisation grecque, offre au peuple-roi les mêmes spectacles. Au plus haut point de sa splendeur,

(1) Cité dans Barthélémy, Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, édition F. Didot, page 264, Paris 1857.

mais quand déjà se manifestent les symptômes précurseurs de sa ruine, elle célèbre avec pompe le septième centenaire de sa fondation, et le plus aimé de ses poëtes, lui élevant dans ses vers " un monument plus durable que l'airain," (1) rappelle avec une noble fierté " que " déjà son bras, dont la terre et la mer ont éprouvé la " puissance, déjà les faisceaux albains sont redoutés du " Mède ; " (2) et souhaite que le soleil..., à qui plaisent " les sept collines, ne voie rien dans son cours de plus " grand que Rome, (3) et que Rome et l'empire latin " atteignent aussi heureusement encore un autre lustre, " un autre siècle. " (4)

Loin de nous la pensée de comparer ces grandioses démonstrations d'un autre âge avec la fête plus modeste dont nous avons été les acteurs ou les témoins, et d'encourir justement le reproche que le chantre du " *Carmen Seculare* " fait à sa lyre " de réduire de grandes choses à la petitesse de ses accords. " (5) Nous rappelons ces brillants souvenirs pour nous autoriser d'illustres exemples, et faire ressortir davantage les motifs qui nous pressent de les imiter. Car, si à l'apogée de leur puissance, les fières républiques de la Grèce, si Rome, maîtresse de l'univers, jugeaient nécessaire de ressusciter le passé, nous avons bien plus de raisons de faire revivre les événements importants de notre histoire, nous les représentants de la race française en Amérique, qu'une étrange destinée a fait grandir au milieu des orages, comme nationalité distincte et séparée, environnés de populations différentes de la nôtre par le sang, la langue et les croyances religieuses, et qui, nous cernant de toutes parts, ont souvent menacé de nous engloutir.

C'est ce qu'ont bien compris les promoteurs de toutes ces fêtes dont Québec gardera longtemps le souvenir, quand furent tour à tour évoqués de la poussière des siècles l'ombre des guerriers de 1760, de nos sublimes missionnaires, de nos intrépides découvreurs, la grande

(1) Horace, odes, Livre III, 30e, traduction Patin, édition Charpentier, 1er vol. page 302.
(2) Ibidem, Carmen Seculare, page 431.
(3) Ibidem, page 427.
(4) Ibidem, page 433.
(5) Horace, odes, Livre III, 3, traduction Patin, 1er vol. page 202.

figure du premier de nos évêques, et dans des réjouissances d'un autre caractère, la lumière de l'enseignement théologique dans l'ancien monde, l'illustre Thomas d'Aquin.

Mais à peine avons-nous fini de chômer ces glorieux anniversaires, qu'une ère nouvelle nous apporte elle aussi des centenaires. Et les derniers échos de l'année qui vient de s'envoler, laissant derrière elle le souvenir des désastres financiers dont nous avons éprouvé le contre-coup, sont venus mourir au pied de nos falaises en jetant à la bise comme un glas funèbre le nom de Montgomery. Montgomery ! dont le plus brillant orateur irlandais de nos assemblées délibérantes, l'Honorable T. D'Arcy McGee, disait, en unissant son nom à celui de " Montcalm " au sang généreux comme le vin de la France, sa patrie ; " Wolfe, au courage indomptable, entreprenant comme " les habitants de son île natale,.........Montgomery ! le " dernier, peut-être le meilleur, à l'âme aussi grande que " sa cause, à l'honneur sans tache comme le poli de son " épée ! Trois fins tragiques ont ensanglanté tes rochers " escarpés, ô Québec ! Trois mémoires glorieuses les " couronnent comme d'une tiare ! De ces trois morts, " la sienne fut la plus triste, mais à cause de cela, sa " gloire est plus éclatante que la leur ! " (1)

Célébrer le trente et un décembre 1775, c'était rendre hommage aux glorieux défenseurs de Québec, et payer un juste tribut à la mémoire d'un illustre vaincu. Mais c'était en même temps ressusciter une époque féconde pour l'univers et pour nous en immenses résultats. Le premier coup de canon tiré par les rebelles américains avait détourné l'attention générale du théâtre ordinaire des grands événements, et tous les regards se portaient sur le drame émouvant qui se déroulait dans le Nouveau Monde ;. d'un côté, l'enthousiasme de tout un peuple armé pour l'indépendance, le génie de Washington, la valeur de ses officiers, les souffrances et le courage de ses soldats, le desintéressement de ses patriotes, et l'indomptable énergie de ses représentants ; de l'autre, tout le poids de la puissance anglaise incapable de l'assujétir, les brillantes joutes oratoires du parlement britannique

(1) Cité dans le *Morning Chronicle* de Québec. No. du 31 déc. 1875.

divisé en deux camps sur la question américaine ; l'Europe étonnée de voir surgir un empire nouveau dans ces régions lointaines, mais prête à se réjouir de la défaite de l'Angleterre ; d'un côté, la France monarchique envoyant la fleur de sa noblesse servir en Amérique la cause de la démocratie, et les colonies anglaises s'aliénant, par leur fanatisme insensé, la masse des Canadiens Français ; de l'autre, nos pères, le cœur saignant encore des désastres et des humiliations de la conquête, sourds aux promesses du Congrès, aux appels de d'Estaing, pour rester fidèles à la cause de la monarchie, et devenant les plus fermes appuis du drapeau britannique qu'ils avaient combattu si longtemps : tels étaient les souvenirs qui se pressaient en foule dans la mémoire de ceux qui ont célébré le centenaire de l'assaut de Québec.

Le 29 décembre dernier, nos concitoyens anglais le chômaient par une brillante soirée au collége Morrin, sous les auspices de la Société Littéraire et Historique. Le lieutenant-colonel T. B. Strange et M. James M. LeMoine captivaient un nombreux et brillant auditoire, le premier en racontant en termes émus l'attaque de Près-de-Ville, où Montgomery reçut le coup fatal, et le second en nous faisant suivre pas à pas l'attaque du Saut-au-Matelot avec la science d'un érudit et les recherches patientes d'un antiquaire. Le président, M. James Stevenson, terminait la soirée par une appréciation générale des hommes et des choses de 1775, remplie de vues élevées et rendant justice à toutes les races comme à toutes les croyances. Après avoir admiré la disposition savante et appropriée des décorations qui ornaient les salles, et contemplé de précieuses reliques de cette époque, les invités s'en retournaient enchantés du succès de la soirée.

Le lendemain, trente décembre, l'Institut Canadien de Québec réunissait dans la Salle Victoria plus de sept cents invités, et rendait hommage à la mémoire des glorieux défenseurs de Québec en 1775, et de ce vaillant soldat qui, venu sous nos murs pour chercher la gloire souvent compagne de l'audace, ne trouva que la mort.

La salle était magnifiquement décorée. Ce qui frappait au premier abord, c'était l'aspect militaire de l'or-

nementation. La scène, avec ces pièces de canon (1) braquées contre l'auditoire, ces faisceaux de carabines, ces palissades de sabres entrecroisés, ces haches d'armes (2), ces étendards en lambeaux, noircis par la poudre, criblés par la mitraille (3), ce vieux sabre tombé de la main de Montgomery mourant (4), et se détachant sur le bleu sombre du drapeau constellé, attirait surtout les regards. Et tout cet appareil de guerre déployé en temps de paix, pour unir dans un même souvenir le vainqueur et le vaincu, donnait à la soirée un caractère inusité de grandeur. Tout autour de la galerie se déployait une draperie aux trois couleurs nationales, semée, de distance en distance, de bayonnettes étincelantes rayonnant autour d'un centre, ou disposées en éventail, et alternant avec d'élégantes inscriptions qui portaient les noms des principaux acteurs du drame de 1775 (5). Au-dessus de l'entrée, l'écusson de la province de Québec, entouré de drapeaux, surmontait la balustrade, tandis que de chaque côté de la salle, deux riches bannières (6), aussi entourées de drapeaux, couronnaient le centre de la galerie. Les sombres couleurs des étendards de France et d'Angleterre, étonnés, sans doute, de monter ensemble la garde auprès de ces jeunes et pacifiques emblêmes, en faisaient ressortir davantage l'éclatante blancheur. Un médaillon suspendu au-dessus de la scène rappelait la date de l'assaut de Québec : 31 décembre 1775.

L'excellente musique de la Batterie B ouvrit la séance en jouant l'hymne national " Dieu Sauve la Reine, " au moment où Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec entrait avec sa suite, et prenait place à la droite du président de l'Institut Canadien,

(1) Pièces de cuivre, appartenant au département de la marine, et qu'on dit avoir servi pendant la guerre de 1812.

(2) Appartenant à la Société St. Jean-Baptiste de Québec.

(3) Le drapeau de Carillon, appartenant à M. Ls. G. Baillairgé, et deux drapeaux des milices de 1812, appartenant à l'honorable Ls. Panet.

(4) Ce sabre avait été recueilli à Près-de-Ville par M. James Thompson qui le transmit à son fils. Celui-ci le légua à son neveu, M. James Thompson Harrower, qui a confié à la Société Littéraire et Historique de Québec la garde de cette précieuse relique.

(5) Carleton, Montgomery, McLean, Caldwell, Le Comte Dupré, Nairne, Dambourgès, Bouchette, Barnsfare, Chabot, Dumas, Charland.

(6) La bannière principale de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, et celle de la section de MM. les élèves externes du Séminaire de Québec.

M. J. F. Belleau. Déjà l'élite de notre société de Québec avait rempli l'enceinte. Les siéges d'honneur étaient occupés par Monseigneur l'Archevêque de Québec, Monseigneur Cazeau, l'honorable Président du Conseil Privé et Madame Cauchon, l'hon. Juge Taschereau et Madame Taschereau, l'hon. Commissaire des Travaux Publics et de l'Agriculture et Madame P. Garneau, Sir N. F. Belleau et Madame J. F. Belleau, l'hon. T. Robitaille, M. C. P., Son Honneur le Maire de Québec et Madame Murphy, M. le Grand-Vicaire T. E. Hamel, Supérieur du Séminaire de Québec et Recteur de l'Université-Laval, et le Lieutenant-Colonel Strange, Commandant de la Garnison. (1)

Après une brillante ouverture de Suppe, exécutée par la Bande, M. Louis P. Turcotte, déjà bien connu par les travaux remarquables dont il a enrichi notre histoire, a raconté dans une étude fidèle autant que complète les commencements de la Révolution Américaine, l'invasion du Canada, le siége de Québec et l'assaut livré dans la nuit du trente et un décembre 1775. Il ne nous appartient pas de juger cette œuvre, la plus importante, sans contredit, du volume dont nous écrivons l'introduction. Mais nous croyons que ce travail restera, et que son auteur a parfaitement réussi à faire apprécier la loyauté de nos ancêtres, l'importance et l'efficacité de l'aide qu'ils ont donnée à l'Angleterre pour repousser l'ennemi.

Dans l'ordre du programme venait ensuite un " quadrille canadien, " par la Bande.

Pour reposer l'esprit de cette longue course dans le domaine de l'histoire, M. Léon Pamphile LeMay, notre poëte lauréat, nous a déroulé sous le titre de " Vision de Montgomery " une de ces fictions brillantes qui hantent souvent l'imagination des poëtes. Ses vers souvent très-heureux, ses images saisissantes et la narration brillante de ce combat dans l'air entre des fantômes, lui ont mérité des salves d'applaudissements.

(1) On remarquait encore dans l'auditoire le Rév. M. Lagacé, Principal de l'Ecole Normale Laval, l'hon. H. Fabre et l'hon P. Baillairgeon, sénateurs, Monsieur A. Lefaivre, consul de France, l'hon. G. Ouimet, le Rév. M. Fothergill, et MM. H. G. Joly, P. B. Casgrain, C. A. P. Pelletier, A. P. Caron, J. Shehyn, F. Rouleau, etc.

Un grand nombre de nos concitoyens anglais et irlandais assistaient à la séance.

A ce moment de la soirée, après une brillante fantaisie : " Les Prés St. Gervais, " sur la demande du Président, le lieutenant-colonel Strange a fait exécuter la " Marche funèbre de Montgomery, " par Hartman. Cette musique pleine de tristesse et de mélancolie, a vivement impressionné l'auditoire. On dirait les soupirs et les sanglots de la patrie américaine pleurant encore après un siècle la fin tragique et prématurée d'un de ses héros.

Alors parut M. Henri T. Taschereau, chargé du discours de circonstance. Sa parole éloquente, appréciant le passé avec le coup d'œil de l'homme d'etat, et le rattachant au présent par les allusions fines et délicates de l'homme d'esprit, a enlevé l'auditoire.

Quelques minutes plus tard, après un galop entraînant de Zécoff, la musique jouant " La Canadienne " et l'hymne national anglais " Dieu Sauve la Reine, " annonçait la fin de la soirée, la plus brillante que l'Institut Canadien de Québec ait enrégistrée dans ses annales.

Ceux qui ont vu ces démonstrations se les rappelleront longtemps, et l'histoire en perpétuera le souvenir. Mais elle redira aussi à la postérité les splendeurs d'une autre fête, plus riante que celles que nous venons de raconter. Elle dira comment, le trente et un décembre 1875, à l'heure du couvre-feu, la forteresse qui couronne le Cap aux Diamants fut envahie par une foule joyeuse, accourue à l'appel du soldat gentilhomme qui garde ses murailles, prêt à les défendre non seulement contre les attaques de l'étranger, mais aussi contre les ravages du temps, les froids calculs de la spéculation et le pic des démolisseurs. Elle dira tout : (1) les merveilles accomplies par les décorateurs, le soin jaloux qu'on avait mis à reconstruire le passé, la résurrection magique des principaux acteurs du drame de 1775, et des grandes dames et des personnages d'alors, dans des costumes reproduction fidèle des modes de ce temps-là ; les joyeux propos échangés par toutes ces bouches, qui s'efforçaient en vain de paraître centenaires ; puis, les groupes des danseurs et danseuses, cédant aux accords d'une musique entraînante, et em-

(1) Nous empruntons les détails qui suivent au compte-rendu du *Morning Chronicle* du 4 janvier 1876.

portés dans ces légers tourbillons, où les hommes les plus éloquents n'ont de paroles que pour louer l'esprit et la beauté ; et soudain...... cette foule bruyante s'arrêtant tout à coup, pour écouter un son lointain...... ; la voix du clairon et les roulements du tambour se rapprochant de plus en plus, et les tentures du salon, écartées par des mains invisibles, donnant passage à la garde fantôme guidée par l'intrépide sergent Hugh McQuarters, son uniforme encore couvert du sang d'un brave tombé dans la mêlée, tenant encore allumée dans sa main la mêche dont l'étincelle fut si fatale à l'infortuné Montgomery, et revenant demander pour lui et pour ses braves les honneurs d'un salut militaire, et au même instant les détonations formidables de l'artillerie répétées au loin par les échos, le firmament s'illuminant des couleurs des feux de Bengale et des fusées, comme pour rappeler aux habitants de Québec les angoisses du siége si courageusement enduré par leurs pères ; et, pour couronner toutes ces réjouissances, le lendemain, la garnison entière, en habits de fête, traînant avec elle des pièces de canon parées de rubans et de verdure, et visitant, au son de joyeuses fanfares, les lieux témoins des combats du 31 décembre 1775, et allant rendre à Montgomery les honneurs militaires à l'endroit même où, cent ans auparavant, des soldats anglais retrouvèrent, enseveli sous un linceuil de neige, son corps broyé par la mitraille. Voilà ce que racontera l'histoire.

H. J. J. B. Chouinard.

INVASION DU CANADA

ET

Siége de Québec par les Américains, en 1775,

PAR LOUIS P. TURCOTTE.

A pareil jour, il y a un siècle déjà, un événement remarquable se passait aux yeux de nos ancêtres, sous les murs de notre vieille cité, événement dont dépendait le sort du Canada. Tous les postes militaires étaient tour à tour tombés au pouvoir des Américains ; Québec seul reconnaissait la suprématie de l'Angleterre. Montgomery allait tenter un dernier effort pour assurer la conquête de cette forteresse redoutable et couronner son heureuse expédition. Mais la fidelité et la bravoure de nos ancètres, Canadiens comme Anglais, devaient lui enlever cette gloire et conserver à la couronne britannique la possession de cette province.

C'est pour rappeler à votre souvenir cette page importante de nos annales que l'Institut Canadien vous a réunis dans cette enceinte. En répondant à son invitation, vous êtes venus rendre hommage aux braves qui ont défendu le drapeau britannique à cette heure de danger ; vous avez encore voulu affirmer votre loyauté envers l'Angleterre et montrer que vous êtes heureux d'appartenir à ce grand empire. L'Institut Canadien voit encore dans cette fête une démonstration toute patriotique qui rappelle à notre souvenir les brillants faits d'armes de nos aïeux. C'est ce que manifestent ces emblêmes et ces décorations militaires où figurent les drapeaux de Carillon et de Châteauguay, reliques précieuses qui guidaient nos pères aux champs de la gloire et de l'honneur.

Appelé à vous entretenir ce soir, je n'ai pas voulu vous parler seulement du combat dont nous célébrons le centenaire. Nous examinerons d'abord les causes et les

commencements de la guerre américaine, les événements dont le Canada a été le théâtre, et le rôle que nos ancêtres y ont joué. Et nous verrons ensemble que si nous sommes aujourd'hui sujets britanniques plutôt qu'américains, nous le devons à la fidélité du clergé et de la noblesse, et aux braves défenseurs de Québec. (1)

La guerre de l'indépendance eut pour cause la résolution que prit l'Angleterre de taxer ses colonies de l'Amérique. Elle avait considérablement augmenté la dette nationale dans la lutte sanglante qui lui valut la conquête de la Nouvelle-France, et c'est pour protéger ses colonies et assurer leur prospérité qu'elle s'était engagée dans cette guerre. Aussi, suivant elle, le concours de son armée et de sa flotte méritait bien quelques sacrifices de leur part. Elle résolut, en conséquence, de retirer de ses colonies d'outremer certains revenus qui lui aideraient à supporter le fardeau de sa dette.

Dès 1764, la législature impériale imposa de nouvelles charges sur le commerce. L'année suivante, elle passa l'acte du timbre, taxe directe prélevée sur les contrats, les billets et autres documents.

A cette nouvelle, toutes les colonies, le Canada et

(1) Pour composer ce travail sur l'invasion du Canada par les Américains nous avons puisé aux sources les plus authentiques, consulté les archives de notre ville et nombre de documents historiques dont quelques-uns sont devenus très-rares ; nous avons enfin essayé de présenter une étude aussi complète que possible, en publiant certains faits peu connus ou entièrement ignorés. Nous devons mentionner d'une manière particulière le magnifique ouvrage de l'abbé Verreau, intitulé : "*Invasion du Canada.*" Les mémoires contenus dans ce volume avaient été presque tous recueillis et annotés par le Commandeur Viger. Mais M. Verreau a eu le mérite de les avoir publiés et enrichis de nouvelles notes. Ce volume doit être suivi de trois autres, et nous espérons que M. Verreau pourra bientôt compléter cette œuvre vraîment nationale.

Voici la liste d'un certain nombre de documents que nous avons consultés :

Les archives de l'Archevêché et du Séminaire de Québec.

Verreau, *Invasion du Canada*, contenant les mémoires de Sanguinet, de Badeaux, de de Lorimier et de Berthelot, et un grand nombre de lettres.

Les mémoires du Juge Henry, de Meigh, de Caldwell, de Thompson, de Finlay, etc.

Le journal d'un officier de la garnison de Québec, publié dans le 2e vol. de l'*Histoire du Canada* par Wm. Smith.

Documents relating to the colonial history of the State of New York.

Les histoires de Bancroft, Ramsay, Botta, Lossing, Palmer, Frost, etc.

l'Acadie exceptés, protestèrent énergiquement contre le droit de les taxer sans leur consentement. Elles virent dans la loi du timbre une atteinte à leurs droits de sujets anglais, un commencement d'oppression. En plusieurs endroits, le peuple surexcité s'opposa à l'exécution de la loi ; à Boston, il détruisit les papiers des bureaux du timbre, et força les employés à résigner. Puis un congrès composé des délégués des colonies mécontentes s'assembla à New York, et exposa leurs griefs au roi et aux chambres dans des adresses fermes mais respectueuses.

Effrayé de cette attitude menaçante, le parlement rappela l'acte du timbre un an après son adoption. En 1767, il revint à la charge, et imposa des droits sur le thé, le papier et quelques autres articles. Cette nouvelle taxe souleva une opposition encore plus acharnée que la première, et occasionna des troubles sérieux. Les colons insistèrent plus que jamais sur le droit de prélever eux-mêmes leurs impôts, et résolurent de suspendre leurs relations commerciales avec la métropole.

Deux ans plus tard, la législature impériale apporta quelques modifications à sa politique, et rappela le droit sur tous les articles le thé excepté. Elle voulait par là conserver une simple apparance de suprématie. Cette demi-mesure ne donna pas satisfaction aux colonies. La Compagnie des Indes ayant expédié en Amérique plusieurs cargaisons de thé, les colons refusèrent de les recevoir ou les mirent dans des entrepôts. A Boston, cinquante personnes déguisées en sauvages, se rendirent aux vaisseaux et jetèrent le thé dans le hâvre. Ceci se passait en décembre 1773.

Ce fut avec la plus grande sévérité que le parlement anglais punit ce dernier acte. Il ferma le port de Boston, révoqua la charte de l'État du Massachusetts, puis il passa une loi par laquelle il protégeait les officiers qui se serviraient de la force jusqu'à tuer pour apaiser les émeutes. Enfin il adopta l'acte de Québec contre lequel les colons protestèrent parce qu'il étendait les limites du Canada et y maintenait la religion catholique.

Par ces mesures de rigueur, la métropole espérait ramener la Province du Massachusetts à l'obeissance et effrayer les autres colonies. Le contraire arriva. L'indi-

gnation des Bostonnais fut portée à son comble. Ils brûlèrent publiquement l'acte qui fermait le port de leur ville, et invitèrent les autres provinces à cesser toutes relations avec la mère-patrie. Partout ailleurs les colons leur montrèrent la plus grande sympathie, et décidèrent de soutenir leurs droits. Puis on fixa un jour de prières publiques, et on proposa une réunion de délégués de toutes les provinces.

Ce fut le 4 septembre 1774, jour mémorable pour les Américains, que s'assembla à Philadelphie le Congrès continental. Treize provinces y avaient envoyé des représentants.

Le Congrès commença par définir les droits des colonies. Il réclama l'indépendance législative, le privilége de prélever leurs propres taxes. Il approuva ensuite la conduite des Bostonnais, et décida de suspendre l'importation et l'usage des marchandises anglaises jusqu'à ce que la réparation de leurs griefs fût obtenue. Les délégués votèrent de plus une adresse au peuple anglais pour lui exposer de nouveau leurs plaintes, et une autre aux Canadiens afin de les engager à faire cause commune avec eux.

Partout les colons approuvèrent les décisions du Congrès, et montrèrent le plus grand enthousiasme à conquérir les libertés politiques. Tous furent décidés à les défendre même par la force des armes s'il était nécessaire. Dès lors ils organisent des corps de volontaires, et se mettent sur la défensive. Ce peuple traité avec indulgence jusqu'alors, habitué à se gouverner lui-même, est unanime à repousser l'oppression. Rien d'étonnant qu'il montre plus d'énergie maintenant qu'il compte 3,000,000 d'âmes, et que plusieurs années de paix l'ont rendu prospère et heureux.

Cependant, jusqu'à cette date (avril 1775), aucun de leurs hommes d'état n'avait eu l'intention de se séparer de l'Angleterre. Ils en vinrent à cette extrémité lorsqu'ils virent qu'elle persistait à employer la force pour les réduire à l'obéissance. La métropole regrettera bientôt cette politique, et lorsqu'elle voudra plus tard la changer, il ne sera plus temps. Déjà, d'après ses ordres, le gouverneur de New York, le général Gage, se préparait à prendre l'offensive, car la situation se compliquait

de plus en plus, les actes du gouvernement demeuraient sans vigueur, et ses troupes ne pouvaient plus obtenir ni vivres, ni argent. Toute entente était devenue impossible. Aussi les hostilités commencèrent-elles au mois d'avril 1775.

Le général Gage ayant envoyé des troupes pour détruire des bâtisses militaires à Concord, ce détachement rencontre à Lexington un corps de miliciens et le disperse, après avoir tué et blessé plusieurs rebelles. Arrivé au lieu de sa destination, il trouve les volontaires en plus grand nombre. Un combat sanglant s'engage, et se termine par la défaite des troupes anglaises. Telle est la première bataille de la révolution.

Dès lors, les colonies marchent à grand pas vers l'indépendance. Le Congrès continental s'empare de la direction des affaires. Le peuple prend partout les armes ; les vieillards comme les jeunes gens, les riches comme les pauvres, tous se font un devoir de combattre, et leurs premières démarches sont de s'emparer des forteresses et des arsenaux.

Ce fut alors que les Américains du Nord projetèrent la prise de Ticonderaga ou Fort de Carillon, et des autres forts du Lac Champlain. Ces places, comme on le sait, sont la clef des communications entre le Canada et New York. L'argent était fourni par l'état du Connecticut. (1) Le colonel Allen, choisi pour exécuter ce plan, réunit 270 hommes, la plupart designés sous le nom de " Green Mountain Boys. " Arnold vint bientôt se joindre à eux, et fut nommé commandant en second.

Le 9 mai, la petite armée atteignit le lac Champlain, vis-à-vis Ticonderaga. Allen traverse le lac avec 83 hommes, et envahit le fort pendant la nuit. Puis surprenant au lit le commandant Laplace, il lui ordonne de se rendre, sinon toute la garnison sera passée par les armes. Par quelle autorité agissez-vous, demande Laplace ? Au

(1) Ce furent Deane, Wooster, Parsons, Stevens et autres, qui projetèrent ce plan, et obtinrent de l'argent du Connecticut et le concours du colonel Allen. *Ramsay, American Revolution*, vol. 1er, page 226.

D'après l'historien Bancroft, Samuel Adam et Hancock eurent, le 29 avril, une entrevue secrète avec le gouverneur et le conseil du Connecticut pour promouvoir la prise de Ticonderaga qui avait d'abord été projetée par les *Green Mountain Boys*. Vol, 7, page 338.

nom du grand Jéhovah et du Congrès continental, répond Allen. Laplace veut en vain se récrier. A la vue de l'épée d'Allen suspendue sur sa tête, il livre le fort qui contenait cent pièces de canon, et se rend prisonnier avec la garnison composée de quarante-cinq hommes.

Le colonel Warner envoyé à Crown Point (Pointe à la Chevelure) surprend aussi la garnison de ce fort, et s'en empare sans perdre un seul homme. Un autre parti avait déjà occupé le fort de Skenesborough. (1)

Pour couronner cette expédition et obtenir un plein succès, il restait encore aux Américains à s'emparer d'un vaisseau du Roi, *La George*, ancré à Saint-Jean. Arnold s'acquitta de cette tâche avec célérité, et retourna avec le vaisseau, en apprenant l'arrivée prochaine d'un corps de troupes anglaises.

La nouvelle de cette invasion causa à Montréal une grande sensation. Un détachement de troupes, sous les ordres du Major Preston, fut aussitôt envoyé à la poursuite des Américains. Il rencontra le colonel Allen qui s'était rendu à Saint-Jean après le départ d'Arnold. Après une légère escarmouche, les Américains se retirèrent à Ticonderaga.

Ainsi furent pris sans résistance ces forts redoutables qui avaient coûté des sommes considérables, et arrêté sous Montcalm le progrès des armées anglaises.

Ce succès, au début de la guerre, fit naître la confiance dans l'esprit des Américains, et leur valut une quantité considérable de matériel de guerre pour organiser l'armée. Il leur assura de plus la possession des places fortes qui commandaient l'entrée du lac Champlain.

Le Congrès en session poursuivait la guerre avec la plus grande vigueur, et nommait Washington commandant en chef de l'armée. C'est alors que se livra la bataille Bunker's Hill, une des plus sanglantes de la guerre américaine, et que les Anglais gagnèrent après avoir été repoussés deux fois et avoir subi des pertes

(1) Les forts de Carillon ou Ticonderaga et de Crown Point avaient été abandonnés depuis la conquête; ce dernier était entièrement détruit en 1773 et Ticonderaga tombait en ruine. On venait d'y envoyer une garnison à la demande du gouverneur de New York. *Documents relating to the Colonial History of the State of New York*, vol. 8, page 395; *Palmer, History of Lake Champlain.*

sérieuses. Vers le même temps, Arnold proposa d'envahir le Canada ; il se faisait fort de le conquérir avec une armée de 2,000 hommes. Dans la prévision d'une attaque du général Carleton par le lac Champlain, le Congrès résolut de prendre l'offensive et de diriger deux corps d'armée vers des points différents. On comptait sur le petit nombre de troupes qu'il y avait dans le pays et sur le concours de la masse des Canadiens.

Le général Schuyler fut nommé commandant de l'expédition, avec le brigadier-général R. Montgomery pour le seconder. Il avait mission de faire une descente sur Montréal par le lac Champlain, après s'être emparé de Saint-Jean et des autres forts de la rivière Chambly ; puis, s'il réussissait, d'opérer sa jonction à Québec avec Arnold qui devait le rejoindre par les rivières Kennébec et Chaudière.

Au commencement de septembre, l'armée américaine vint débarquer à deux milles du fort Saint-Jean. Une bande de sauvages, commandés par les frères de Lorimier et le capitaine Deace, se porta à sa rencontre, et fit une attaque si vigoureuse que les Américains furent contraints de se retirer. (1)

(1) M. de Lorimier rendit des services importants pendant la guerre américaine ; il remplit avec honneur plusieurs missions difficiles.

Voici le récit du combat livré près de Saint-Jean, et que nous tirons de son mémoire intitulé : *Mes services pendant la guerre Américaine.*

" Quelques jours après le général Montgomerie vint paraître avec une flotte assez considérable, bâtiments, bâteaux, etc., et se retira au-delà d'une pointe où nos canons ne pouvaient rien faire, et fit son débarquement de 1,400 hommes. Sur le champ je fus ordonné d'aller m'opposer au débarquement accompagné du capitaine *Tisse* (Deace), de la rivière Mohawk, avec environ vingt-cinq des nations et 72 sauvages du Bas-Canada et mon frère. Il est à regretter que le major Prestonno n'ait pas fait marcher une compagnie du 26 ou 7e, et tous les Canadiens volontaires. Nous avançames donc en route touchant les petits bois si épais que nous ne pouvions pas voir l'ennemi plus loin de trente verges ; mais une petite rivière aux eaux hautes nous donna un découvert de huit verges. Le capitaine Tisse reçut une balle dans le gras de la cuisse, mon grand-chef franchit la rivière n'ayant pour arme qu'une lance et mon couteau de chasse, planta la lame dans le corps d'un Américain et en tua un autre avec mon couteau de chasse, et voulant expédier le troisième il reçut deux balles dans l'aine qui le mirent hors de combat.

" Enfin notre victoire fut si complète que nous fîmes rembarquer les 1,400 hommes à bord. Nous eûmes six Sauvages du Bas-Canada de tués et deux Mohawk, le capitaine Tisse la cuisse cassée et huit Sauvages blessés. J'eus l'honneur qu'il fut ordonner de chanter un *Te Deum* dans

Le lendemain, Schuyler se rendit à l'Ile-aux-Noix. Là, il publia une proclamation assurant les Canadiens que son armée n'avait pour mission que de combattre les troupes anglaises, qu'elle respecterait leurs personnes, leurs propriétés, et qu'elle désirait leur procurer les libertés des sujets anglais. Attaqué d'une maladie dangereuse, Schuyler laissa l'armée, et le commandement passa à Montgomery.

Avant d'examiner la conduite des Canadiens dans cette guerre, jetons un coup-d'œil rapide sur leur histoire depuis la conquête. Ce résumé est nécessaire pour nous expliquer la position qu'ils ont prise.

Quatorze années, à peine, s'étaient écoulées depuis que le sort des armes les avait soumis à leurs nouveaux maîtres. Affaiblis par une guerre désastreuse, en partie ruinés par la dévastation de leurs propriétés, et abandonnés par presque toute la noblesse et la classe instruite, leur situation d'abord avait été très-critique. Jusqu'en 1764, ils avaient été soumis au régime militaire. Ensuite un gouvernement civil avait été investi du pouvoir, et l'avait exercé d'une manière despotique. Dans le même temps, l'introduction des lois anglaises et l'administration de la justice, par des juges incompé-

toutes les églises de la province en remerciement à l'Etre-Suprême pour ce succès inattendu."

Voici une autre version de cet engagement donnée par un officier de l'armée continentale :

" Je vais vous donner un court aperçu des différentes escarmouches de l'armée du Nord. Après notre arrivée à l'Ile-aux-Noix, le Colonel Waterbury s'avança avec son régiment au pied du lac et commença à se retrancher, à un mille et demi de Saint-Jean, d'où il envoya un léger parti dans les bois, lequel fut attaqué par un certain nombre de réguliers et de sauvages. Dans cet engagement, le Colonel Waterbury eut huit hommes tués et six blessés. Du côté de l'ennemi, douze tués et plusieurs blessés, surtout des sauvages : le Major Hobby a été blessé. Après cela, les nôtres retournèrent à l'Ile-aux-Noix. Là, un parti de cinq cents hommes partirent de nuit pour Chambly par Saint-Jean. Nous nous avançâmes jusqu'au retranchement précédent où nous fûmes attaqués par l'ennemi : le feu fut assez chaud pendant six à huit minutes : à la fin, l'ennemi prit la fuite, et nous nous emparâmes de ses retranchements où nous demeurâmes jusqu'au matin, et comme le Fort était alarmé nous ne crûmes pas prudent d'avancer, et ainsi nous nous retirâmes à nos anciens retranchements de l'Ile-aux-Noix. Nous n'eûmes dans cet engagement ni blessés ni tués : nous sommes informés d'une manière assez probable que l'ennemi a eu onze tués et trois blessés." *Verreau, Invasion du Canada.*

tants et ignorant la langue française, causèrent aux Canadiens de nouvelles inquiétudes. Un autre grief était leur exclusion des emplois publics, car leur croyance ne leur permettait pas de prêter le serment du *test*.

On sait que le gouverneur Murray, par une conduite pleine de modération, adoucit les rigueurs de la politique anglaise ; il encourut pour cela la disgrâce de ses compatriotes. Par malheur, il était obligé de compter avec des conseillers et des fonctionnaires pour la plupart indignes de leurs charges. Aussi s'en plaignait-il dans un rapport au ministère.

Il devait être pénible pour la population canadienne, déjà au nombre de 70,000 âmes, d'être gouvernée par un petit nombre d'hommes encore étrangers à leurs coutumes et à leurs besoins politiques. Cependant les Canadiens souffraient en silence, et montraient peu de mécontentement, du moins d'une manière ouverte. Ils s'occupaient paisiblement de leurs affaires particulières, et peu à peu l'aisance revint avec les récoltes abondantes, en même temps que le commerce devenait florissant.

Le général Carleton, successeur de Murray dans l'administration de la Province, l'imita dans sa modération. Mais le régime civil ne pouvait subsister longtemps ; il ne plaisait pas plus aux Anglais qu'aux Canadiens. Les premiers demandèrent une Chambre d'Assemblée, et les Canadiens se contentèrent de réclamer le rétablissement de leurs lois et privilèges et les anciennes limites de la province.

A diverses reprises, on fit des enquêtes sur l'état du pays. Le Conseil d'État et le Bureau des Plantations s'occupèrent de ces rapports et des pétitions des habitants ; ils entendirent encore le témoignage du gouverneur et de plusieurs personnages du pays. L'Angleterre comprit enfin que le temps était venu de modifier sa politique et de se montrer plus libérale envers nos ancêtres, au moment où les autres colonies menaçaient de se séparer d'elle. C'est ce qu'elle fit par l'acte de Québec.

La nouvelle constitution reconnaissait le libre exercice de la religion catholique, rétablissait les lois civiles françaises, mais maintenait les lois criminelles anglaises. Elle agrandissait de plus les limites de la province, et ouvrait aux Canadiens l'entrée aux emplois publics.

Loin de nous la pensée d'approuver la constitution de 1774; elle laissait trop à désirer. Nous accorder le libre exercice de notre religion, le rétablissement de nos lois françaises, n'étaient que des actes de simple justice. Mais nous sommes porté à croire que sans l'insurrection des colonies anglaises, l'Angleterre nous les aurait également accordés. Toutefois, les Canadiens, assurés du bon vouloir de la métropole, se montrèrent satisfaits de l'acte de Québec. Le clergé et la noblesse témoignèrent de leur reconnaissance par leur attachement à la couronne britannique.

On assure que Carleton travailla beaucoup à faire adopter les clauses de la constitution favorables aux Canadiens. Il avait démontré aux ministres le tort causé par l'introduction des lois anglaises. Ce gouverneur aimait à rendre justice à nos ancêtres, il avait étudié leurs habitudes et leur caractère pacifique; et ne pouvait plus longtemps consentir à leur proscription. Aussi lorsqu'il composa le Conseil Législatif, sur les 23 membres de ce corps, en nomma-t-il huit choisis dans les rangs de la noblesse. (1) Il appela en outre plusieurs Canadiens à des charges judiciaires et à d'autres emplois, occupés auparavant par des Anglais. (2) Cette conduite noble, lui gagna l'affection de nos pères; il devint un de nos gouverneurs les plus estimés.

Doué de ces qualités du cœur, Carleton était en outre reconnu comme excellent officier. Il avait servi avec distinction dans la guerre de 1759 en qualité de briga-

(1) " Le 17 d'août 1775, dit Sanguinet, les membres de l'honorable Conseil Législatif de cette province s'assemblèrent au Château Saint-Louis, dans la ville de Québec, en conformité des ordres émanés de Son Excellence le Gouverneur Guy Carleton à ce sujet, en conséquence de la commission du Roy, qui nomme et constitue les Messieurs suivants, lesquels prêtèrent serment et prirent leurs places à la table, sçavoir:

L'Honorable H. T. Gramahé. Lieutenant-Gouverneur, William Hey, Ecuyer, Juge en Chef, Hugh Finlay, Thomas Dunn, James Cuthbert, Colin Drummond, François Levêque, Edward Harrison, John Collins, Adam Mabane, Pécaudy de Contrecœur, Roch St. Ours Lechaillons, Charles François Lanaudière, George Pownall, George Allsopp, St. Luc de Lacorne, Joseph G. Chaussegros de Léry, Alexander Johnston, Conrad Gugy, Picotté de Belestre, Des Bergères de Rigauville, John Fraser."

(2) M. Claude Panet, fut nommé juge à Québec, M. R. O. Hertel de Rouville juge à Montréal; M. de Longueuil, devint inspecteur des milices, M. Dufy Desaulniers, colonel, M. St. George Dupré, major et commissaire des corvées.

dier-général, et avait combattu à la bataille des Plaines d'Abraham. Sa bravoure lui avait mérité les éloges des officiers supérieurs. En reconnaissance de ses services passés, il fut élevé au grade de major-général.

L'expédition de Ticonderaga et l'invasion du territoire canadien prirent le gouverneur par surprise. Il n'avait à opposer à l'ennemi que 800 soldats des 7e et 26e régiments. Il ne pouvait attendre de grand secours de la population anglaise; elle comptait à peine 3000 âmes, et les mémoires du temps nous assurent qu'un bon nombre, mécontents de l'acte de Québec, montrèrent des sympathies aux Américains ou gardèrent la neutralité. Le sort de la colonie était donc entre les mains d'une population conquise quinze années auparavant par la force des armes, et qui avait été gouvernée avec peu de justice et de discernement.

Carleton cependant poussa les préparatifs de défense avec promptitude, dirigea une partie de ses troupes et de l'artillerie au fort Saint-Jean ; des détachements furent aussi envoyés à Satigan, à la Galette et à Saint-François. Il partit lui-même pour Montréal, où il arriva le 26 mai. (1)

Le 9 juin suivant, il proclama la loi martiale, et appela la milice sous les armes. Le clergé catholique seconda les vues du gouverneur; déjà l'évêque de Québec, Mgr. Briand, avait écrit aux curés une lettre pastorale, en date du 22 mai, dans laquelle il engageait les catho-

(1) " La première démarche que le général Guy Carleton, après avoir appris que les Bastonnois étoient venus à St. Jean, fut de faire partir de Québec les troupes qui y étoient avec deux bâtiments chargés d'artillerie et de munitions—pour construire un fort à St. Jean. Il envoya un détachement de troupes à la rivière Chatigan (Satigan), un autre à St. François, et fit partir trente hommes de troupes pour La Galette, avec des ouvriers pour réparer le fort, et donna ordre également d'envoyer des charpentiers pour construire des navires à St. Jean. Ensuite de quoy il donna ordre aux troupes des Trois-Rivières ainsi que de Montréal de se rendre à St. Jean sous le commandement du Major Preston. Le Général partit luy-même pour Montréal où il arriva le vingt-six de May, au grand contentement de toute la ville.

" Les citoyens s'assemblèrent et furent luy faire une visite en corps qu'il reçut froidement, sans en sçavoir la cause. Il est vray qu'il pouvoit avoir quelques sujets de mécontentement contre quelques-uns qui se comportoient mal, mais le plus grand nombre s'étoient montrés bons et fidèles sujets, et ils l'étoient effectivement." *Sanguinet.*

Sanguinet, avocat de Montréal, a laissé sous le titre de *Témoin oculaire de l'Invasion du Canada*, une relation très-complète et très-intéressante de cette guerre.

liques à prendre les armes pour le roi et à se montrer de bons et fidèles sujets. (1)

Le clergé et la noblesse, dont les idées étaient essentiellement monarchiques, restèrent attachés a l'Angleterre. La classe bourgeoise et aisée suivit le même exemple. Tous étaient satisfaits de l'acte de Québec ; ils y voyaient des garanties suffisantes pour leur religion et leurs propriétés. Un changement de domination ne devait, suivant eux, leur apporter aucun bien. En outre, ils avaient confiance dans le gouverneur qui avait su gagner leur estime et leur affection.

Une partie de la population de Québec et de Montréal se montra également empressée à défendre l'autorité.

(1) Voici ce mandement que nous avons trouvé dans les Archives de l'Archevêché, et que nous avons cru devoir reproduire au long :

" Jean Olivier Briand par la miséricorde de Dieu, et la grâce de St. siége, Evêque de Québec, etc. A tous les peuples de cette colonie, Salut et Bénédiction.

" Une troupe de sujets révoltés contre leur légitime Souverain qui est en même temps le nôtre, vient de faire une irruption dans cette Province, mais l'espérance de s'y pouvoir soutenir que dans la vue de vous entraîner dans leur révolte, ou au moins de vous engager à ne pas vous opposer à leur pernicieux dessein. La bonté singulière et la douceur avec laquelle nous avons été gouvernés de la part de Sa Très-Gracieuse Majesté le Roi George III, depuis que par le sort des armes nous avons été soumis à son empire ; les faveurs récentes dont il vient de nous combler, en nous rendant l'usage de nos lois, le libre exercice de notre religion, et en vous faisant participer à tous les priviléges et avantages des Sujets Britanniques, suffiraient sans doute pour exciter votre reconnaissance et votre zèle à soutenir les intérêts de la Couronne de la Grande Bretagne. Mais des motifs encore plus pressans doivent parler à votre cœur dans le moment présent. Vos sermens, votre religion vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre roi. Fermez donc, chers Canadiens, les oreilles, et n'écoutez pas les séditieux qui cherchent à vous rendre malheureux et à étouffer dans vos cœurs les sentimens de soumission à vos légitimes supérieurs, que l'éducation et la religion y avait gravés. Portez-vous avec joie à tout ce qui vous sera commandé de la part d'un Gouverneur bienfaisant, qui n'a d'autres vues que vos intérêts et votre bonheur. Il ne s'agit pas de porter la guerre dans les provinces éloignées ; on vous demande seulement un coup de main pour repousser l'ennemi, et empêcher l'invasion dont cette Province paraît menacée. La voix de la religion et celle de vos intérêts se trouvent ici réunies et vous assurent de votre zèle à défendre nos frontières et nos possessions.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes, et la signature de notre secrétaire le 22 Mai 1775.

† J. OL. EVÊQUE DE QUÉBEC,

Par Monseignour.

F. Perrault, Ptre., Secrét.

Dans un bon nombre de paroisses, surtout dans celles du nord du district de Montréal, les habitants finirent par prendre les armes. Au mois d'octobre, on en vit douze cents se rendre à Montréal.

A l'arrivée de l'armée américaine devant Saint-Jean, il y avait déjà dans cette place 150 Canadiens commandés par M. de Bellestre et M. de Longueuil. C'était en partie des nobles et des négociants riches qui n'avaient pas craint d'abandonner leurs familles et leurs propriétés pour voler à la défense de la frontière.

Cependant la masse de la population canadienne restait indifférente à la lutte. Ni la proclamation du Gouverneur, ni la circulaire de l'Évêque ne purent la décider à prendre les armes. Les Canadiens regardaient le conflict comme une querelle de frères dont ils connaissaient bien peu la cause. Dans les Anglais et dans les Américains, ils voyaient également des ennemis de leur religion et de leur nationalité. Comme nous avons essayé de le démontrer, il y a un instant, le gouvernement, jusqu'en 1774, n'avait rien fait pour gagner leur affection, et l'acte de Québec qui venait à peine d'être promulgué, ne leur était presque pas connu. Un bon nombre se rappelaient encore que lors de la conquête, les Anglais avaient exigé d'eux ou de leurs pères une stricte neutralité, et se croyaient tenus de garder la même conduite dans cette guerre.

Plusieurs autres causes contribuèrent à cette abstention : la nomination de quelques officiers impopulaires, les injustices commises dans la distribution des grades, et surtout la conduite hautaine de certains seigneurs. (1)

(1) M. Sanguinet donne les détails suivants sur la nomination des officiers :

" En conséquence de cette proclamation (du Gouverneur), M. Dufy-Desauniers fut nommé Colonel, M. Neveu-Sevestre Lieutenant Colonel, et M. St George Dupré Major des milices du district de Montréal, à qui il donna les pouvoirs de rétablir la milice et de nommer des officiers. Ces trois Messieurs commencèrent à faire des injustices, par favoriser leurs familles et leurs amis, de manière que les anciens Lieutenants de milice, ils en firent des Enseignes, et des personnes qui n'avaient jamais été dans les milices, des Capitaines, et laissèrent plusieurs anciens officiers qui n'eurent point de places. Cela fit nombre de mécontents. Toute la ville de Montréal murmuroit, et pour comble de malheur la populace refusoit de se mettre en milice, sous prétexte que le Colonel Templere leur avoit promis qu'ils se formeroient en compagnies de trente hommes,

Ces derniers prétendaient avoir le droit de les contraindre au service militaire, et voulurent l'employer avec rigueur. Ainsi M. Lacorne, jeune officier de 22 ans, souleva le mécontentement de ses censitaires par son arrogance, et il alla jusqu'à frapper ceux qui lui résistaient le plus. (1) Les memoires de M. Mazères nous rapportent aussi la conduite impérieuse de M. Deschambault dans sa seigneurie de Chambly et de M. Cuthbert à Berthier. Les Canadiens voulaient bien respecter leurs seigneurs et remplir toutes leurs obligations de censitaires, mais ils leur niaient le droit de commander le service militaire.

Ainsi, tout ce qu'on put obtenir des Canadiens, et cela

et qu'ils auroient la liberté de nommer leurs officiers. Tout ceci se passoit sous les yeux du Gouverneur. Malgré les représentations qui luy furent faites, il ne voulut y avoir aucun égard ; au contraire, il fit expédier les commissions pour ceux qui avoient été nommés par Messieurs Dufy-Desauniers, Neveu-Sevestre et St. George-Dupré. A Québec, Messieurs Voyer, Colonel, Dumont, Lieutenant-Colonel, et Dupré l'aîné, Major.

" Dans ce moment critique, les mauvais sujets n'épargnoient point leurs peines pour indisposer le peuple et y mettre la confusion. Ils répétoient continuellement qu'ils avoient eu raison de prévenir les Canadiens, qu'ils auroient le gouvernement françois, et qu'ils seroient sujets aux lettres de petit cachet. Cependant le Général Guy Carleton n'ignoroit point tous ces discours séditieux, mais il ne fit aucune démarche ny punition pour en arrêter les progrès. Il fit envoyer des ordres dans les campagnes pour rétablir la milice, et mettre les habitants en compagnies. Il s'y commit également des injustices et la majeure partie des habitants se trouvèrent mécontents, et même plusieurs paroisses ne vouloient point recevoir leurs officiers. Si les milices eussent resté sur l'ancien pied lors de la conquête du Canada au lieu d'avoir fait des Baillis, il y auroit eu beaucoup moins de difficultés. En outre, plusieurs marchands anglois qui étoient à Montréal refusèrent de se former en compagnie et de servir comme miliciens, mais William Hey, Ecuyer, Juge en chef, qui étoit à Montréal depuis peu de jours, leur fit une remontrance qui fit un bon effet, comme étant obligés de donner l'exemple aux Canadiens. Alors ils se soumirent la plus grande partie. Le Général passa les milices de la ville en revue, où les Canadiens luy témoignèrent avoir beaucoup de satisfaction de servir sous ses ordres, et ils paroissoient bien disposés à remplir leurs devoirs, et à repousser les Bastonnois, s'ils faisoient une nouvelle tentative dans la province.

" Le Général envoya dans les campagnes plusieurs jeunes gens, plus étourdis que sages, pour passer les milices en revue. Le Sr Lacorne fut envoyé à Terrebonne pour cet effet. Tous les habitants assemblés témoignèrent de la répugnance à se mettre en milice, parce qu'un d'entr'eux leur avait lu la lettre du Congrès en date du 26 Octobre 1774. "

(1) Voir les mémoires et documents sur la guerre américaine publiés à la suite de cette conférence, note A.

grâce surtout à l'influence de clergé, fut de rester tranquilles chez eux. C'était déjà beaucoup que de résister aux séductions et aux promesses des Américains. Quelques miliers d'entre eux eussent-ils favorisé les dessins du Congrès, et le Canada était à jamais perdu pour l'Angleterre.

D'un autre côté, les Américains avaient tout fait pour gagner nos ancêtres. (1) Leurs agents répandus dans les villes et les campagnes, avaient distribué les adresses du Congrès. Dès le début, les marchands les plus riches et les plus influents devinrent leurs auxiliaires, et firent de la propagante chez le peuple. On cite, entre autres, M. François Cazeau, riche négociant de Montréal, qui était

(1) " Dans le mois de Février, dit Sanguinet, le Congrès envoya des députés *incognito*, pour conférer avec les marchands des villes de Québec et de Montréal, pour entrer dans la conspiration, sous prétexte d'acheter des chevaux. Il y eut une assemblée à Montréal, les choses s'y passèrent secrètement. Les députés auroient désiré que les Canadiens eussent été de l'assemblée, mais il n'en fut pas un seul, et les marchands anglois de Montréal leur dirent qu'ils sçavoient que les Canadiens ne vouloient point entrer dans l'union proposée. Effectivement le plus grand nombre prit le parti de la neutralité, sous prétexte qu'ils avaient fait serment de ne point prendre les armes contre les anglois. Il étoit de la politique de les entretenir dans cette opinion ; c'est à quoy les mauvais sujets ne manquoient pas.

" Par l'impunité de toutes ces démarches nocturnes, la ville de Montréal fut bien vite remplie d'espions qui avoient correspondance avec plusieurs marchands anglois de Montréal et de Québec. Enfin ils combinèrent à faire leur entreprise sur la province de Québec ; il leur étoit d'autant moins difficile qu'ils étoient assurés de la disposition de la plus grande partie des habitants, ils sçavoient en outre tout ce qui se passoit dans la province, le peu de troupes qui y étoit. Un grand nombre de marchands anglois se montrèrent publiquement devoués en faveur des Bastonnois par leurs discours et cherchaient à soulever le peuple et a mettre la confusion."

Dans une autre page, le même auteur raconte l'incident suivante :

" Le premier May 1775, les mauvais sujets commencèrent à insulter le buste de Sa Majesté qui était sur la place de la haute ville à Montréal. On trouva le matin le buste barbouillé de noir avec un chapelet de patates passé dans le cou et au bout une croix de bois avec cette inscription—VOILA LE PAPE DU CANADA ET LE SOT ANGLOIS Aussitôt le Général Guy Carleton, Gouverneur de la Province à Quebec, fut instruit de l'insulte faite au buste de Sa Majesté. Les Canadiens indignés et mortifiés d'une telle insulte, à quoy ils ne s'attendoient pas, eurent quelques difficultés avec plusieurs anglois à ce sujet. Monsieur de Belestre, ancien capitaine et chevalier de St. Louis, fut frappé par un nommé Frinke, et le Sr Lepailleur par le nommé Solomon. Il y avoit quelques indices que c'étoient des Juifs et des mauvais sujets anglois qui avoient commis cette insulte, sans qu'on ait pu découvrir les criminels."

très-influent parmi les sauvages ; M. Ths. Walker, (1) qui agit d'une manière si ouverte, que le gouverneur finit par le mettre en prison, et M. James Price, qui se chargea, sans autorisation, de la défense des intérêts canadiens auprès du Congrès. (2)

Dans leurs proclamations, les Américains faisaient sonner bien haut les avantages de la liberté et de l'exemption des taxes. Suivant eux, la différence de religion ne devait pas empêcher les Canadiens de s'unir à eux. Ils exposaient en outre les défauts de l'acte de Québec, les invitaient à défendre ensemble des droits communs et à envoyer des délégués au Congrès. (3) Ils espéraient toujours voir nos pères, mécontents des injustices commises prêter leur concours. Mais ces adresses, quoique redigées avec modération, n'eurent pas le résultat désiré. En vain les Américains proclamaient-ils qu'ils n'étaient pas les ennemis de la religion catholique, les Canadiens connaissaient les sentiments contraires exprimés dans leur lettre du 5 Sept. au peuple anglais. Ils avaient alors

(1) " Thomas Walker, marchand de Montréal, qui demeurait à l'Assomption, employa tous les moyens pour faire révolter les habitants tant de cette paroisse que de celles voisines. Il fit pour cet effet plusieurs assemblées, il avait même des correspondances avec les Bastonnais. " *Sanguinet.*

(2) " James Price qui étoit un marchand de Montréal et qui y avoit fait sa fortune, étoit parti dès le printemps pour la Nouvelle Angleterre, sans doute pour conférer avec ses amis sur le plan qu'il conviendroit pour attaquer le Canada. Il arriva à Montréal après la prise de Carillon et de la barque à St. Jean. Il assura les Canadiens que le Congrès étoit mortifié de l'insulte qu'Arnold et Allein avoient faite au Canada, que le Congrès les avoit mandés pour les faire punir, il apporta une lettre du Congrès pour tranquiliser les Canadiens. Tout ceci n'étoit qu'un jeu et que pour mieux tromper les Canadiens, puisque les Provinces-Unies levoient des troupes dans ce temps, pour faire une expédition dans la province de Québec. Le Général interrogea James Price pour tâcher de connaître la vérité, mais il fut également trompé. Il obtint la permission pour descendre à Québec, où il resta quelque temps. Après s'être assuré de la disposition des mauvais sujets de la province et avoir pris toutes les connaissances qu'il désiroit, il déserta et se rendit à Boston et de là au Congrès où il rendit compte de sa mission et de l'état où il avoit laissé la Province de Québec.

" Le Sieur Levingston, père, qui demeurait près du faubourg des Récolets avait une correspondance exacte avec les Bastonnois par le moyen des Sauvages, et qui leur apprenait tout ce qui se passait à Montréal, son fils qui commandait un parti Bastonnois entraina ses deux autres frères du consentement de leur père, dans son parti."—*Sanguinet.*

(3) Voir la proclamation du Congrès à la note B des mémoires et documents sur la guerre Américaine.

reproché au gouvernement britannique d'avoir rétabli les lois françaises et reconnu la religion catholique, "religion, disaient-ils, qui avait fait, en Angleterre, couler des fleuves de sang, avait semé l'impiété, la bigoterie et la persécution, et porté dans chaque partie du monde le meurtre et la rebellion." Ce langage fanatique était une faute grave de la part du Congrès. Aussi contribua-t-il pour beaucoup à assurer la neutralité de la masse des Canadiens, tandis qu'un bon nombre se déclaraient royalistes.

Quelques centaines de Canadiens seulement embrassèrent la cause du Congrès. Ils furent pour cela désignés sous le nom de *congréganistes*, par les amis du gouvernement. Si l'on excepte les marchands, ils appartenaient presque tous à la classe agricole et industrielle, et résidaient dans les villes et dans les paroisses de la rivière Chambly.

Carleton, n'ayant pas réussi à lever en masse la milice canadienne, essaya de former des corps de volontaires, et pour cela offrit des octrois de terre. Quelques centaines seulement acceptèrent ces avantages. (1) Il s'adressa ensuite aux sauvages et s'efforça de les convaincre qu'il était de leur intérêt de faire cause commune avec lui. Il en gagna plusieurs centaines, malgré les tentatives contraires faites par M. Cazeau et autres partisans des Américains. Le colonel Guy Johnston en reunit cinq à six cent des diverses nations. Mais leur zèle fut de peu de durée. Ils se debandèrent au mois d'octobre, lorsqu'ils virent l'avantage passer du côté des Américains.

Quand Montgomery parut devant Saint-Jean, Carleton était déjà assez bien préparé. La garnison de ce fort, commandée par le Major Preston, se composait de 300 réguliers, de 150 volontaires canadiens, et d'un petit nombre de sauvages. Ce fort quoique en mauvais ordre, était défendu par une bonne artillerie. Carleton devait aller au secours de la garnison avec la milice de Montréal et les volontaires que le Col. McLean devait amener de Québec.

Montgomery commença le siége de Saint-Jean, le 17

(1) Nous sommes porté à croire qu'un seul régiment, le Royal Emigrant du col. McLean, se forma avec ces conditions.

septembre. (1) Il venait de recevoir un renfort qui portait son armée à 1500 hommes environ. Le nouveau général, irlandais de naissance, était un officier distingué, idole de ses soldats. Entré dans l'armée anglaise en 1756, il avait combattu à Louisbourg, suivi ensuite l'armée du général Amherst, chargée en 1759 de la conquête des forts du Lac Champlain. Plus tard, on le retrouve dans les Indes Occidentales, où il est élevé au grade de capitaine. En 1772, ayant abandonné le service militaire, il se fixa aux Etats-Unis, et il s'y livra à l'agriculture. Au commencement de la révolution, il embrassa la cause des Américains qui le déléguèrent au premier Congrès de New York, et peu après le nommèrent brigadier-genéral dans l'armée.

Montgomery, érigea une batterie du côté nord du fort Saint-Jean. Un détachement de volontaires et de soldats sortit pour s'opposer à ces travaux. Il y eut une escarmouche assez serieuse pendant laquelle les assiégés perdirent deux soldats et M. Beaulieu des Ruisseaux. Comme les munitions manquaient aux Américains, le siége fit d'abord peu de progrès. Ils se rendirent maîtres de toutes les campagnes du sud, et établirent un camp à Laprairie et un autre à Longueuil, et toute com-

(1) "Quand M. Longueuil fut rendu à Saint-Jean, il eut ordre d'aller passer la nuit à deux milles du fort avec trente des volontaires. Les Bastonnois, qui s'étoient retirés à l'Ile-aux-Noix après le combat avec les Sauvages, revinrent cette même nuit en berges pour prendre possession des retranchements qu'ils avoient faits quelques jours auparavant à l'endroit même où M. de Longueuil et les trente volontaires étoient logés. Ils crurent qu'ils ne pourroient point soutenir aux Bastonnois. Etant trop peu de monde—ils les abandonnèrent. Mais par réflexion les Sieurs Perthuis, de la Bruère, Campion, et un sauvage abénakis, entrèrent dans une petite maison qui était dans les retranchements, pour y faire du feu pour se chauffer. Messieurs de Boucherville et de la Magdeleine restèrent dehors de la maison en faction, et le restant des volontaires s'embarquèrent dans un bateau pour faire en sorte de découvrir les Bastonnois, mais ils étoient sur leurs talons sans qu'ils s'en apperçussent, car la maison étoit investie quand le Sieur Perthuis et les autres voulurent en sortir. Le Sieur Perthuis, interprète des Iroquois fut tué, avec le sauvage abénakis, le Sieur de la Bruère eut les bras cassés et le Sieur Campion se sauva sans aucun mal. Les volontaires qui étoient dans le bateau voulurent aller leur donner du secours, mais ils furent fusillés pas les Bastonnois, sans qu'il y eût personne de tué ny blessé. Après cette petite action les Bastonnois, au nombre de douze à quinze cents—vinrent se camper auprès des retranchements de St. Jean, pour l'assiéger. Dès lors les Sauvages se retirèrent dans leur village."

Sanguinet.

munication entre Montréal et Saint-Jean fut dès lors interrompue. (1)

Les Américains, sachant que la ville de Montréal était mal défendue, tentèrent de la surprendre, comptant pour réussir sur le concours des mécontents. Le 24 septembre, le Col. Allen traversa de Longueuil avec 150 hommes. A cette nouvelle, les citoyens prirent d'eux-mêmes les armes. Le général Carleton permit à 200 volontaires canadiens, à une trentaine d'anglais et à quelques réguliers d'aller à leur rencontre. Ils trouvèrent les Americains à la Longue-Pointe et les attaquèrent avec vigueur. Pendant une demi-heure le combat fut vif. Les Americains eurent cinq hommes tués et plusieurs blessés. Ils commençaient déjà à retraiter, lorsque les nôtres les cernèrent du côte du bois et firent prisonniers le Col. Allen et 36 soldats. Ce succès ne fut pas obtenu sans des pertes sérieuses de notre côté. Le major Carden et M. Paterson, marchand, blesses grièvement, moururent peu après. Un canadien et un soldat furent aussi tués. Carleton comptait si peu sur la victoire, qu'il se tenait prêt à s'embarquer avec ses officiers sur les navires, si les citoyens étaient repoussés. (2)

(1) " Les Bastonnois, dit Sanguinet, mirent un camp au fort de La Prairie de la Magdeleine et un autre au fort do Longueuil. Par ce moyen ils avoient la facilité de courir toutes les campagnes du sud jusqu'à Sorel. Malgré l'invasion des Bastonnois dans toutes les côtes du sud, tout paroissait aussy tranquille à Montréal que si nous eussions été dans une profonde paix. Cependant les citoyens de Montréal voyoient avec douleur que le Général faisait embarquer dans les navires qui étoient mouillés devant la ville, toutes les vivres du Roy, le bagage des troupes qui étoient à St Jean. Tout étoit disposé à partir pour Québec à la première alerte. Il n'y avait plus de communication dans les campagnes du sud, et même on ignorait ce qui s'y passait. L'on vit la ville se remplir d'étrangers qui arrivoient tous les jours sous le titre de marchands, quoiqu'ils fussent réellement des officiers des Bastonnois qui avoient bloqué les retranchements à St. Jean, qui étoient conséquemment autant d'espions."

(2) Extrait du *Mémoire de Sanguinet :*

" Nous étions dans cette situation au 24 Septembre 1775, quand Allein, un chef des Bastonnois, avec environ cent cinquante hommes du camp de la Pointe-Olivier, traversèrent de Longueuil au Courant Ste. Marie près Montréal à dix heures du soir Il se logea chez plusieurs habitants. Dans la nuit Allein, Loizeau et Dugand, vinrent dans plusieurs maisons du faubourg de Québec, particulièrement chez Jacques Roussain qui était passager de la ville à Longueuil, qui leur prêta des canots pour leur aider à traverser une partie des Bastonnois qui étoient encore au fort de Longueuil Il fut même les voir à Ste. Marie avec sept

Ce succès encouragea beaucoup la population de Montréal, et réveilla le zèle des habitants. Ces derniers arrivèrent à Montréal les jours suivants en grand nombre. Au commencement d'octobre, on en comptait 1200 auxquels le gouverneur distribua des armes. (1) La milice

ou huit autres. Le Général Guy Carleton, ainsy que les citoyens de la ville, ignoroit que les Bastonnois fussent si près de la ville, jusqu'au vingt-cinq, à neuf heures du matin, qu'un nommé Deshotel, qui alloit à sa terre à la distance d'une lieue plus bas que Montréal, qui vit les Bastonnois dans plusieurs maisons; alors il revint aussitôt par les champs pour avertir la ville. Dans l'instant l'on ferma les portes et l'on fit battre la générale. Aussitôt les citoyens canadiens et anglois de la ville se rendirent dans le Champ-de-Mars avec leurs armes, et de là à la cour des casernes pour prendre des balles et de la poudre pour aller repousser l'ennemi. Cette démarche se fit d'eux-mêmes, sans avoir reçu d'ordre, ny même de permission du Général. Pendant ce temps l'on vit plusieurs personnes, et surtout le Colonel Jamson (Johnston), Surintendant des Sauvages, Clause et toutes les femmes et enfants des officiers qui, avec leur bagage, s'embarquèrent dans les navires qui étoient mouillés devant la ville.

" Les citoyens sortirent de Montréal au nombre d'environ trois cents canadiens et trente marchands anglois. Le reste des marchands anglois ne voulurent point y aller. C'est là où on reconnut le plus ouvertement les traîtres. Il sortit aussitôt de la ville environ trente hommes de troupes. Les Bastonnois se replièrent dans une maison et une grange, et commencèrent à tirer. Le feu fut vif de part et d'autre. Des Canadiens cernèrent les Bastonnois du côté du bois, et leur coupèrent chemin. Il fut fait prisonniers dans cette action environ trente-six Bastonnois avec Allein qui était leur chef. Il y en eut plusieurs de blessés et tués, et le reste prit la fuite. Nous eûmes le Major Carden qui fut blessé, et le Sr. Alexandre Paterson, marchand de distinction, qui sont morts de leurs blessures ; un soldat et un ouvrier tués, et un manchonnier blessé. Pendant le combat, le Général Guy Carleton et le Brigadier Prescot restèrent dans la cour des casernes avec environ quatre-vingt et quelques soldats, lesquels avoient leurs havresacs sur le dos et leurs armes, prêts à s'embarquer dans les navires, si les citoyens de la ville étoient repoussés ; mais tout le contraire heureusement arriva, car ils revinrent victorieux avec leurs prisonniers que l'on mit à bord des navires. Sitôt leur retour, les citoyens proposèrent au Général que s'il vouloit, il partiroit quatre-vingts ou cent citoyens à cheval et en calèche pour poursuivre les fuyards bastonnois, mais il les refusa. Cependant il étoit facile de tous les prendre, car une partie s'étoit sauvée à la coste St. Léonard et dans les bois. Il n'était question que d'aller s'emparer des canots qui étoient le long de la Longue-Pointe et de la Pointe-aux-Trembles, par ce moyen ils n'auroient pas pu traverser du côté du sud, ce qu'ils firent pendant la nuit suivante, mais non pas sans crainte. "

(1) " Les habitants des campagnes, dit Sanguinet, se montrèrent si zélés qu'il vint à Montréal quarante-deux hommes de Sainte-Anne, à dix-huit lieues de Québec. Les habitants de la paroisse de Varennes se distinguèrent plus qu'aucune autre, qui est située au sud du fleuve St. Laurent, dans laquelle les Bastonnais passaient et repassaient tous les jours. Il arriva à Montréal plus de trois cents de cette paroisse, avec la

de Montréal fournissait en outre 600 hommes qui montèrent la garde régulièrement. Les bourgeois et les marchands des deux origines, non compris dans la milice, s'étaient organisés en compagnie de volontaires. Tous étaient remplis de zèle, et attendaient avec impatience les ordres du gouverneur.

Avec les miliciens, les troupes régulières et les sauvages, le gouverneur pouvait former un camp de 2500 hommes. " Cette armée, dit Sanguinet, aurait été plus que suffisante pour faire lever le camp de Saint-Jean......Tout le monde se flattait que le général donnerait ordre de traverser à Longueuil." Il refusa toujours, au grand mécontentement de tous, disant qu'il ne voulait pas perdre de monde, que le temps n'était pas encore venu pour traverser. Il permit cependant à 60 Canadiens et à quelques soldats d'aller à Longueuil, et une autre fois, 200 autres firent une descente à Boucherville; mais ils ne purent rencontrer les Bostonnais. " Tout le monde, continue Sanguinet, gémissait contre la conduite du général, et se persuadait qu'il avait reçu des ordres de la cour d'Angleterre afin d'épargner le sang de ses sujets dans l'espérance que les Bostonnais rentreraient dans leur devoir."

Evidemment le gouverneur ne montra pas assez de confiance dans nos ancêtres. Il s'en défiait à tort, ces braves étaient trop bien disposés pour le trahir. Mais il voyait dans la population de Montréal un grand nombre de personnes qui montraient ouvertement leurs sympathies pour les Américains. Il se trouva en outre trompé par la défection des habitants de Chambly et des sauvages qui abandonnèrent la cause du roi.

Carleton perdit ainsi l'occasion de secourir à temps les garnisons de Chambly et de Saint-Jean, et d'opérer sa jonction avec le colonel McLean. Ce dernier confor-

meilleure volonté du monde. Alors plusieurs paroisses des environs de Montréal s'offrirent à marcher contre les Bastonnais de bonne volonté. Il se trouva, au commencement du mois d'octobre dans la ville de Montréal plus de douze cents habitants des campagnes, joints à plus de six cents de la ville, des faubourgs et de la banlieue de Montréal, ce qui auroit fait une petite armée respectable. Il auroit été facile de traverser au sud du fleuve St. Laurent et de se camper auprès du fort de Longueuil, il arriva aussy à Montréal cent sauvages du Lac-des-Deux-Montagnes et de St. Régis."

mément à ses ordres avait réuni à Québec environ 350 Canadiens et soldats du *Royal Emigrant*. Ceux-ci étaient composés en partie des montagnards de M. Fraser, licenciés après la conquête. Il se dirigea vers Sorel, et prit en passant aux Trois-Rivières 67 miliciens levés dans les environs de la ville. (1)

La reddition du fort Chambly fut un rude échec pour la cause du roi. Montgomery avait envoyé le major Brown avec 150 hommes attaquer ce fort, et lui avait associé le major Livingston. Ce dernier, qui avait résidé dans l'endroit où il avait des parents et des amis, s'était mis à la tête d'un certain nombre de Canadiens de Chambly et des environs. (2) L'ennemi avait à peine tiré quelques coups de canon, que le major Stepford capitula honteusement, le 18 octobre, après un jour et demi de siége, et avant qu'aucune brèche n'eût été faite au fort qu'il livra ainsi avec 17 canons et une grande quantité de munitions. (3)

(1) Ces miliciens étaient sous les ordres de M. Godefroy de Tonnancourt et de M. de Lanaudière. Ils appartenaient aux paroisses de la Rivière du Loup, de Machiche et de Maskinongé. Les habitants des autres paroisses refusèrent de prendre les armes. *Journal de J. B. Badeaux.*

(2) " James Livingston, Jérémie Dugan, perruquier, et Loizeau, forgeron, qui demeuraient dans la Rivière Chambly firent révolter quelques habitants de la Pointe Olivier, et se déclarèrent leurs chefs " .. *Sanguinet.* (Le Col. James Livingston était le fils de John Livingston de Montréal.)

(3) " Le général Montgomery envoya environ cent cinquante hommes, le 18 d'octobre, pour attaquer le fort Chambly, avec une pièce de canon de douze et une autre de quatorze. Pendant ce petit siége les Bastonnois venoient à Longueuil, vis-à-vis de la ville, battoient du tambour et jouoient du fifre et même tiroient quelques coups de fusil, sans doute pour se moquer et pour intimider les esprits ; mais il est certain que le commandant du fort Chambly, avec sa garnison au nombre d'environ soixante hommes, se rendirent aux Bastonnois après quelques coups de canon, sans perdre un seul homme de part ny d'autre. Les Bastonnois trouvèrent dans ce fort cent trente trois barils de poudre, cent cinquante quarts de farine, dix pierriers, cinq mortiers, deux pièces de canon, trois cents bombes et les drapeaux des troupes qui étaient dans les retranchements de St. Jean. Ils avoient grandement besoin de ces articles, car ils manquoient tellement de tout. On n'apprit cette nouvelle à Montréal que huit jours après, encore parce que ce fut M. Montgomery qui envoya un de ses soldats en apporter la nouvelle au Général Guy Carleton. Cette nouvelle affligea toute la ville de Montréal, et les citoyens reconnurent plus que jamais que si le Général avoit voulu faire un camp au fort de Longueuil, qui n'est qu'à quatre lieues de celui de Chambly, il est certain qu'il n'auroit point été pris, ny même attaqué, car en moins de deux heures l'on pouvoit luy donner des secours. " *Sanguinet.*

Avec ce matériel, Montgomery put ériger une nouvelle batterie contre le fort Saint-Jean, et le 1er novembre, il commença un feu des plus vifs, qui blessa plusieurs des assiégés. Le lendemain, il envoya un prisonnier annoncer au major Preston l'insuccès du général Carleton devant Longueuil et lui demander la capitulation immédiate de la place. (1)

Les assiégés commençaient à perdre l'espoir d'être secourus à temps ; déjà ils étaient réduits à la demi-ration. Ils consentirent donc à capituler, moyennant les honneurs militaires, puis ils déposèrent les armes. On permit cependant aux officiers de reprendre leurs épées en considération de leur bravoure.

D'après les mémoires du temps, il y eut de notre côté, pendant le siége, 14 hommes tués et 77 blessés. M. de Salaberry, père du héros de Châteauguay, était au nombre de ces derniers. Les pertes des Américains étaient un peu moins considérables. (2)

La conduite du major Preston, de ses troupes et des volontaires fut digne d'éloge. Ils avaient enduré les fatigues d'un siége de 45 jours, dans un fort mal construit. Les nobles et les bourgeois s'étaient surtout distingués,

(1) "Montgomery, dit M. Berthelot, fait annoncer au Major Preston, la tentative infructueuse du général C. devant Longueuil, et lui envoie en même tems le prisonnier Lacoste, qu'il fait le porteur de la lettre dont suit copie :

" M. c'est avec le plus grand regret du monde que je vois une troupe
" aussi vaillante et de si bons patriotes si obstinés à répandre leur sang
" et à défendre une place qui n'est plus défendable par aucun endroit.
" J'ai appris par un de vos déserteurs que vous perdiez vos munitions et
" vos instruments de guerre. Une telle conduite me rendrait excusable
" des extrémités auxquelles pourroient se porter mes soldats." Cette lettre fut suivie d'une cessation d'hostilité et de pourparlers relatifs à la reddition de la place.

" Le 3, la garnison de St Jean, aux termes de sa capitulation, sortit de ses forts, les armes à la main, avec deux pièces de canon, tambour battant, mèche allumée, en fit le tour et, au commandement du Major Preston, mit bas les armes. Le Major Américain qui était venu avec un détachement pour être présent à la reddition de la place, dit aux officiers anglois et aux volontaires Canadiens que d'aussi braves gens méritoient une exception en leur faveur, et leur permit de reprendre leurs sabres et leurs épées ; ce qu'ils acceptèrent comme un témoignage honorable de eur courage."—*Mémoire de M. A. Berthelot.*

(2) D'après la lettre d'un officier, les Américains n'eurent que 9 tués et 5 ou 6 blessés ; 17 canons furent pris.—(Verreau, *Invasion du Canada*, page 366.)

et on les vit s'exposer comme de simples soldats ; exemple insigne de dévouement et de respect pour l'autorité, digne de notre plus vive reconnaissance. Ces braves, oubliant leurs anciens griefs contre l'Angleterre, avaient d'eux-mêmes couru à la frontière au premier danger, et pour cela, fait des sacrifices considérables. Ils défendirent le drapeau britannique avec la même ardeur qu'ils avaient déployée autrefois, eux ou leurs pères, à Carillon et sur les plaines d'Abraham pour le drapeau français. Maintenant ils allaient subir les privations et les ennuis d'un exil de plus d'une année, car toute la garnison composée de 500 personnes, fut envoyée prisonnière dans les États de la Nouvelle-Angleterre. (1)

Voici comment s'était passée la malheureuse affaire de Longueuil. Carleton, cédant enfin à l'impatience de ses troupes, s'était décidé, le 26 octobre, à traverser le fleuve sur des bâteaux, à la tête de 800 Canadiens et 300 soldats et sauvages. Au lieu d'aller rejoindre le corps de McLean, à Sorel, il tenta de débarquer à Longueuil. Là se trouvaient 300 Américains, commandés par Warner, et avantageusement postés. Ils laissèrent approcher les vaisseaux près de terre et commencèrent un feu si ardent que Carleton ne crut pas devoir débarquer, et, donnant ordre de virer de bord, il revint à Montréal, laissant sur le rivage quelques canadiens et sauvages qui furent ou tués ou faits prisonniers. (2)

(1) M. Duchesnay, dans une lettre du 31 janvier 1776, donne le nom des officiers du corps des volontaires : M. de Bellestre, colonel, M. de Longueuil, major, MM. de Boucherville, de la Valtrie, de St. Ours, de Rouville, d'Eschambault et de Lotbinière, capitaines. (Invasion du Canada par l'abbé *Verreau* page 324.) Parmi les autres, on remarquait MM. de la Corne, de LaBruère, de Montigny, de LaMadelaine, de Montesson, de Salaberry, de Tonnancour, Duchesnay, de Florimont, Perthuis, Hervieux, Gauchers, Moquin, Lamarque, Demusseau, Campion, Giasson et Beaubien. (Bibaud, Histoire du Canada.)

(2) Sanguinet raconte ainsi l'insuccès de Carleton devant Longueuil :
" Enfin le lundi trente octobre, le Général Guy Carleton annonça qu'il avoit envie d'aller débarquer à Longueuil. Dans le moment il se trouva environ huit cents hommes canadiens, cent trente hommes de troupes et quatre-vingts sauvages qui s'embarquèrent dans quarante bateaux, berges et chaloupes. Cette petite armée s'assembla dans la cour des casernes à Montréal, à qui on distribua de la poudre et des balles. Le général assembla quelques officiers dans une chambre, et leur donna l'ordre de la marche qu'il falloit tenir. En suite de quoy cette petite armée partit, les bateaux traversèrent tout droit à Longueuil. Ils arri-

McLean avait en vain attendu, à Sorel, l'arrivée du gouverneur. Il s'était cependant avancé jusqu'à Saint-Denis ; mais il trouva les ponts rompus et une partie des habitants mal disposés. Le fort de Chambly venait de tomber au pouvoir de l'ennemi ; il retourna alors à Sorel. Là, une partie de ses troupes, gagnée par les partisans américains, l'abandonnèrent. Il s'embarqua peu après pour Québec, avec une centaine de soldats de son régiment.

Après la retraite de McLean et la capitulation de Saint-Jean, le général se vit dans l'impossibilité de se défendre plus longtemps à Montréal. Il songea à descendre à Québec avec le reste des troupes régulières pour s'y retrancher, en attendant l'arrivée des secours d'Angleterre. Il s'embarqua avec le brigadier Prescott et

vèrent près de terre à trois quarts de lieue au-dessus du fort, ils n'y trouvèrent qu'une garde de dix hommes, qui fut au moment de se sauver, mais comme l'on fit signe aux bateaux les plus près de terre de se retirer au large, la garde des Bastonnois tira sur eux. Ensuite les bateaux se promenèrent devant Longueuil, comme les jours précédents, hors de portée de fusil. Pendant ce temps les Bastonnois qui étoient dans le fort de Longueuil vinrent rejoindre la garde au nombre de cent quatre hommes, et trente qui étoient restés dans le fort. Enfin, fatigué de se promener, le Général descendit dans l'île Ste. Hélène, et quelques Canadiens avec les sauvages mirent pied à terre sur les battures et commencèrent à fusiller sur les Bastonnois qui ripostèrent : tout le reste fut spectateur. M. Montigny, l'aîné, qui conduisoit un des bateaux sur lequel il y avoit un canon, demanda au Général ce qu'il falloit faire ; il luy répondit qu'il falloit aller souper en ville. Sur les cinq heures du soir les Bastonnois amenèrent une pièce de canon, qu'ils avoient reçue le matin du fort Chambly, qui commença à tirer sur notre petite armée. Alors le général revint en ville avec tout son monde. Les sauvages et quelques Canadiens qui étoient avec eux sur les battures se distinguèrent dans ce petit combat. Il y eut trois sauvages de tués et deux fait prisonniers ; le sieur Jean-Baptiste Lemoine et un nommé Lacoste, perruquier, furent aussy faits prisonniers."

Voici la version de M. Berthelot sur la même affaire :

"Pendant qu'il (McLean) attendoit avec impatience l'arrivée du Gouvr. Carleton, celui-ci partit en effet de Montréal avec 800 miliciens et se rendit à l'Ile Ste. Hélène, vis-à-vis cette ville, et y resta environ 3 jours ; mais enfin cédant à l'impatience des Canadiens, il se détermina, le 26 au matin, à traverser à Longueuil. Comme il approchait de terre, il apperçut que l'ennemi se donnoit beaucoup de mouvement, sans doute dans le dessein de s'opposer à son débarquement. C'étoit en effet le Col. Warner qui était à la tête de 306 Vermontois. Quelques Canad. ayant eu la témérité d'aller à terre, entendirent de toutes parts siffler les balles de l'ennemi et se réfugièrent derrière les rochers, espérant que le Gouvr. viendrait à leur secours. Il n'en fut rien, et ils furent faits prisonniers : de leur nombre était un Mr. J. Bte. Despins et Lacoste, perruquier.

120 soldats sur les vaisseaux qu'il avait à sa disposition. Le malheur semblait le poursuivre. Rendu à La Valtrie, les vents contraires le forcèrent de jeter l'ancre. Il éprouva alors les plus vives alarmes ; car, déjà un détachement d'Américains avait été envoyé à Sorel pour lui couper la retraite et le faire prisonnier avec sa suite. Carleton fit un dernier effort pour se rendre à Québec et empêcher la capitale de tomber au pouvoir des Américains. (1) Se confiant à l'habileté du Capt. Bouchette, il

(1) M. Berthelot raconte ainsi le voyage de Carleton de Montréal à Québec :

" Les éléments semblèrent conspirer contre le gouverneur. A la Valtrie le vent changea et soufflant avec violence du côté du Nord Est le força de mouiller devant cette paroisse.

" Cet obstacle ayant continué jusqu'au 16 et le Gouverneur appercevant des chaloupes canonnières parmi les îles qui sont du côté opposé et des ennemis qui le poursuivoient par terre, éprouva les plus vives alarmes pour sa personne. Les bruits couroient que les Américains avoient dressé de fortes batteries à Sorel et dans différentes parties des îles qui sont au Nord, quand il n'en étoit rien. Il fit tirer un coup de canon pour appeler tous les Capitaines de ses vaisseaux à son propre bord, leur exposa sa position et leur demanda quel étoit leur avis. Tous furent d'accord qu'il fallut tenter tous les moyens possibles pour le conduire à Québec, qui était alors le seul endroit capable d'arrêter les progrès de l'ennemi et où sa présence étoit de la plus grande importance. Le Capitaine Belette, qui étoit un ancien marin d'un courage à toute épreuve, à qui on avoit confié les poudres enlevées de Montréal, et qui avait fait bastinguer sa goëlette armée, pour se garantir des boulets que pouvoient tirer les chaloupes de l'ennemi, ouvrit le premier son avis : il dit qu'il ne voyait pas un danger bien éminent et qu'il répondoit sur sa tête de sauver le Gouverneur et toute la flotte, qu'il s'engageoit à lui seul de donner tant d'occupation aux chaloupes américaines, si toutefois il ne les couloit pas toutes à fond, qu'il lui donneroit le tems de se rendre en toute sureté à Québec avec tout son monde. Le Capitaine Bouchette que l'on surnommoit *La Tourte*, à cause de la célérité de ses voyages, s'offrit de conduire le Gouverneur en berge, et cet avis prévalut. La nuit du 16 au 17 le Gouverneur confia sa personne au Capitaine Bouchette. La partie des rames qui portoit sur le bois étoit enveloppée de drap, afin d'éviter le bruit. En passant par le chenail de l'Isle Du Pas, les hommes ne nageoint qu'avec les mains. Pendant cette nuit le Gouverneur ne rencontra aucun ennemi. Lorsque la berge fut sur le lac St. Pierre, les rameurs firent toute la diligence possible, et le Gouverneur arriva le 17, vers midi, au port des 3 Rivières. Il débarqua avec son Aide-de-camp M. De Lanaudière, M. le Chevalier de Niverville et le Capitaine Bouchette. La première personne qu'il rencontra fut M. Malcolm Fraser, ancien Royaliste, qui lui assura qu'il n'y avoit point d'Américains dans la ville, mais qu'il y en avoit à la Pointe aux Trembles près de Québec. Il ne pouvoit le croire, mais M le Chevalier Tonnancour, qui en arrivoit, le lui confirma. Il alla dîner chez M. Tonnancour, père. M. Maillet, père, en allant lui faire visite, lui dit qu'il avoit appris qu'il y avoit 600 Américains à Machiche, qui ne devoient point tarder d'arriver. A 3

part dans une légère embarcation avec M. de Lanaudière, son aide-de-camp, et M. Niverville. Afin d'empêcher tout bruit possible, on a la précaution d'envelopper les rames de flanelle; on parvint ainsi sans accident aux Trois-Rivières. Là, Carleton apprend, à sa grande surprise, l'arrivée des Américains à la Pointe-aux-Trembles. (1)

Il se hâte de continuer sa route et rencontre, au pied du Richelieu, un petit vaisseau armé à bord duquel il

heures après-midi, il rembarqua dans sa berge, fit toute la diligence possible, rencontra au pied du Richelieu le Sénaut Fell, armé, commandé par le Capitaine Napier, au bord duquel il embarqua, passa sans danger devant la Pointe aux Trembles où étoit Arnold et arriva à Québec dimanche le 19 après-midi, accompagné de son Aide-de-Camp, M. De Lanaudière, du Capitaine Owen, du Lieutenant Telwyn du 7e régiment et de quelques-uns de ses soldats.

" Voilà ce qu'après bien des recherches j'ai trouvé de plus certain sur le retour du Gouverneur qui fut d'une si grande importance pour la défense de Québec et qui a été rapporté par plusieurs personnes avec des circonstances différentes.

" Quant à la flotte que le Gouverneur Carleton avait laissé à la Valtrie, voici quel fut son sort.

" Le vent contraire la retenant toujours, le Colonel Easton en faisant montre de quelques chaloupes canonnières vint à bout d'intimider le Colonel Richard Prescott, qui en avait alors le commandement. Suivant les ordres qu'il en avoit reçus du Gouverneur avant son départ, il fit jeter les poudres et les boulets à l'eau. Le 19 matin, le Colonel Easton l'ayant sommé par le Major Brown de se rendre, il dit qu'il étoit prêt à livrer la flotte, à condition qu'il lui fût permis de se rendre à Québec avec sa troupe. Le Colonel Easton rejetta la proposition, en lui faisant dire que, si sous quatre heures, les bâtiments ne se rendoient, il les feroit prendre à l'abordage. Ce fut ainsi que le Colonel anglois livra 11 vaisseaux et se rendit prisonnier de guerre avec plusieurs officiers et 120 soldats, quand plusieurs de ces vaisseaux étoient bien équippés. Pour combler les désastres du Gouverneur cette flotte fut conduite à Montréal où Montgomery en fit usage pour aller rejoindre Arnold. "

(1) " Ce jourd'hui le 17 de novembre, est arrivé en cette ville, sur les midy, M. le Général Carleton, accompagné de M. le Chevalier *de Niverville* et de M. Lanaudière fils. Ils étoient en berge et conduits par le Capitaine *La Tourtre* (Bouchette.) En débarquant au port, M. le Général Carleton ayant fait rencontre du Sieur *Malcolm Fraser*, lui demanda si les Yankais étoient venus jusqu'icy ? Celui-ci lui fit réponse que non, mais que l'on avait appris qu'ils étoient à la Pointe-aux-Trembles, près de Québec. M. le Général ne le voulut point croire, mais étant arrivé chez M. de Tonnancour, cette nouvelle lui fut confirmée par M. le Chevalier de Tonnancour qui arrivait dans le même moment de Québec. M. *Maillet* en allant lui rendre visite lui annonça qu'il y en avoit 600 à Machiche, qui ne tardoient que le moment d'arriver. M. le Général dina et partit environ sur les 3 heures, espérant marcher toute la nuit et se rendre à Québec sans danger."—(*Journal de J. B. Badeaux.*)

s'embarque, passe sans danger devant la Pointe-aux-Trembles, et arrive le 19 novembre à Québec, où il était attendu avec la plus grande impatience.

Montgomery était, depuis plusieurs jours, en possession de Montréal ; il avait trouvé cette ville sans défense et sans organisation. Il se mit aussitôt à la poursuite de la flotte, et força le brigadier Prescott de se rendre avec ses onze vaisseaux. (1) Les Américains s'en servirent pour rejoindre Arnold.

Ce dernier s'était rendu à Québec par une route dangereuse, considérée comme impraticable. Officier doué de talents militaires, brave jusqu'à l'imprudence, il ne craignait aucunement les difficultés. Le 13 septembre, il partit avec 1100 hommes de l'armée de Boston, et suivit le cours de la rivière Kennebec jusqu'à sa source. (2) Il franchit ensuite les hauteurs des Alléghanis et après des peines inouïes, il atteignit la rivière Chaudière. Le 4 novembre, il arriva enfin à Satigan (ou Sertigan), première habitation canadienne. Son armée, dans un voyage de plus de quatre semaines à travers un pays inhabité, avait souffert de la faim et enduré des fatigues incroyables. (3) A son arrivée à Lévis, le 9 novembre, elle avait diminué d'un tiers par la désertion et la maladie. L'état des soldats était pitoyable; ils n'avaient plus que des haillons, leurs vêtements s'étant usés pendant la route. (4)

(1) Prescott se rendit le 17 novembre avec onze autres officiers et 120 soldats. Il demeura prisonnier de guerre jusqu'en Sept. 1778 ; il fut alors échangé contre le général Sullivan. Doc. Hist. of N. Y. Vol. 8th, page 659.

(2) Ces troupes consistaient en dix compagnies de carabiniers de la Nouvelle-Angleterre et trois compagnies de fusillers de la Virginie et de la Pensylvanie commandés par le Capt. D. Morgan. Les principaux officiers étaient le Lt. Col. Greene, le héros de Red Bank, Enos, le Major Meigs, et Bigelow. Enos ayant manqué de vivres, retourna à Cambridge. *Lossings, Field-book of the Revolution.*

Le même auteur cite le fait suivant : " Morgan's riflemen wore linen frocks, their common uniform. The Canadians, who first saw these emerge from the woods, said they were *vêtu en toile*, clothed in linen cloth. The word *toile* was changed to *tôle*, iron plate. "

(3) Voir à la note C des Mémoires et documents un extrait du journal du juge Henry qui nous donne une idée des misères souffertes par l'armée d'Arnold, dans cette expédition.

(4) Extrait du journal du Major Meigs.

" 4th Nov. In the morning continued our march, at eleven o'clock arrived at French house, and were hospitably used; this is the first house

Par bonheur, le lieutenant-gouverneur Crémahé, prévenu de son approche, avait fait éloigner les embarcations. Sans cette précaution, Arnold aurait pu surprendre la ville. Il ne put donc traverser le fleuve que dans la nuit du 13 au 14, et débarqua à l'Anse de Wolfe. L'armée suivit le même chemin que Wolfe dans la guerre précédente et parut sur la plaine d'Abraham. (1) Comme elle manquait de munitions, et qu'elle n'était pas assez nombreuse pour attaquer la ville, elle retraita à la Pointe-aux-Trembles. C'est là que Montgomery vint la rejoindre le 1er décembre, et les deux armées s'approchèrent de Québec.

Jusqu'à présent, la cause des Américains a réussi au-delà de toute attente. Maîtres des forts du lac Champlain par un coup de main hardi, ils se sont emparés des forts Chambly et Saint-Jean ; Montréal et Trois-Rivières leur ont ensuite ouvert leurs portes. Enfin leurs

I saw, for thirty one days, having been all that time in a rough, barren and inhabited wilderness, where we never saw a human being except our own men. Immediately after our arrival we were supplied with fresh beef, fowls, butter, pheasants and vegetables. The settlement is called Sertigan, and is twenty five leagues from Quebec.

" 5th. Marched down to the parish of St. Mary's ; the country thinly settled ; the people kindly supplied us with plenty of provisions.

" 6th, 7th, 8th & 9th. I was on business up and down the country on each side of the river ; the inhabitants very hospitable.

" 10th. I was at Point Levi ; nothing extraordinary.

" 13th. On the evening of the day. at nine o'clock, we began to embark our men on board 35 canoes... We landed at the same place general Wolfe did, in a small cove, which is now called Wolfe's cove... After parading our men on the heights of Abraham, and sending out a reconnaitring party towards the city, and placing sentinels, we marched across the plain.

" 14th. This morning employed in placing proper guards on the different roads to cut communication between the city and the country. At twelve o'clock... we rallied the main body and marched upon the heights near the city, gave them three huzzas and marched our men fairly in their view. They did not choose to come out to us, but gave us a few shot from the ramparts, and we then returned to our camp. This afternoon they set fire to the suburbs, and burnt several houses. This evening, Colonel Arnold sent a flag of truce, with a demand of the garrison, in the name and behalf of the United Colonies. As the flag approched the wall, it was fired upon, contrary to all rule and custom on such occasion....

" 19th Early in the morning decamped, and marched up to Point au Tremble about seven leagues from Quebec. "

(1) Arnold connaissait bien Québec. Il y était venu plusieurs fois acheter des chevaux pour les expédier aux Indes Occidentales. *Lossings, Pictorial field-book of the Revolution*, vol. 1st, page 195.

armées viennent d'opérer leur jonction sous les murs de Québec dans le dessein d'enlever cette ville et de consommer la conquête du pays. Ce résultat magnifique, ils l'ont obtenu au prix d'une cinquantaine de soldats tués au plus et d'autant de prisonniers.

Mais la prise de Québec n'était pas aussi facile qu'ils le pensaient. Pendant l'absence du général Carleton, le lieutenant-gouverneur avait déjà pris quelques mesures pour la défense de cette ville. La majorite des citoyens, Canadiens et Anglais, s'était organisé en milice dès le commencement de septembre. (1) Les premiers avaient formé 11 compagnies, sous le commandement du colonel Voyer, et les Anglais, six autres sous les ordres du colonel Caldwell. Le 17 septembre, Crémahé les avait passées en revue et leur avait distribué des armes. Il avait ordonné la construction de nouvelles fortifications et fait réparer les bâtisses militaires. A la nouvelle de l'arrivée d'Arnold, il convoqua un conseil militaire où l'on

(1) Dès le mois de juin, les citoyens des deux origines demandèrent au Gouverneur de les organiser en milice, et lui adressèrent dans ce but une lettre séparée. Celle des Canadiens était ainsi conçue:

" A Son Excellence Guy Carleton, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef, etc., etc.

" Les bourgeois et citoïens de Québec, considérant la triste situation de cette ville, prennent la liberté de représenter à Votre Excellence, que toujours zélés pour défendre les droits de leur auguste souverain croïent ne pas devoir lui offrir des services qui lui appartiennent de droit, en attendant de votre Excellence de moment en moment, en conséquence de sa proclamation, ses ordres pour nous mettre en milices telles qu'elles étoient précédemment, et ainsi que votre Excellence vient de l'établir à Montréal, afin de maintenir le bon ordre et veiller à la tranquillité publique.

" Nous avons l'honneur, avec un profond respect, &c., &c."

Le Gouverneur répondit à cette lettre de la manière suivante:

" Messieurs,—J'ai bien des remerciemens à vous faire de votre supplique, remplie de bon sens, et d'obéissance envers un souverain dont le premier soin est le bonheur et la protection de ses sujets; les milices des districts de Montréal et des Trois-Rivières étant à peu près complétées, je vais prendre les arrangements nécessaires pour celles du district de Québec, quand je me flatte que ceux qui cherchent à donner atteinte à la tranquillité de cette province, par les armes et la violence, ou par des rapports faux et séditieux, seront châtiés, comme leurs crimes le méritent.

" A Montréal, le 3 juillet 1775.

" Guy Carleton.

" Aux sujets canadiens de Sa Majesté résidans à Québec."

" Le Gouverneur nomma Messieurs Noël Voyer, J. Bte. Dumon et J.B.

décida de se défendre jusqu'à la fin. On résolut d'utiliser les services des matelots des frégates, *Hunter* et *Lizard*. Cette dernière venait d'arriver à Québec, avec £20,000 en numéraire. Les marins, joints aux 130 soldats du *Royal Emigrant*, que McLean ramenait de Sorel, 100 recrues du même régiment, arrivés de Terreneuve et quelques fusilliers et artilleurs, étaient les seules troupes régulières de la ville. Heureusement la majorité des citoyens restait loyale, malgré les mauvais conseils des partisans du Congrès, qui cherchaient à les empêcher de se défendre. Il se tint plusieurs assemblées des mécontents où il fut question de livrer la ville aux armées ennemies. Mais le colonel McLean et d'autres citoyens influents réussirent à déjouer leurs plans et à entretenir le zèle des royalistes.

L'arrivée du gouverneur combla ces derniers de joie et consterna en même temps les ennemis du gouvernement. Il lança une proclamation enjoignant aux personnes qui refuseraient de prendre les armes de sortir dans quatre jours, sous peine d'être traitées comme

Le Comte Dupré, Colonel, Lieutenant-Colonel et Major des milices de Québec."—(*Gazette de Québec* 6 et 7 juillet 1775.)

" Samedi dernier (9 sept.), à six heures du soir, les bourgeois anglais passèrent en revue, sur la Place d'Armes, et le Lieutenant-Gouverneur les prit sous son commandement, et nomma le Major Caldwell pour commander sous lui, et le même soir 25 montèrent volontairement la garde.

" Dimanche le matin à six heures (10 sept.), quatre compagnies de bourgeois canadiens passèrent en revue sur la place d'armes, en présence de Sa Grandeur le Lieutenant-Gouverneur, où on leur lut la proclamation de Son Excellence le Gouverneur, et l'on délivra les commissions aux différens officiers, et Mardi le matin, six autres compagnies avec une d'artillerie passèrent pareillement en revue sur la dite place, où leurs officiers reçurent leurs commissions."—(*Gazette de Québec* du 14 Sept. 1775.)

" Dimanche dernier (17 Sept), l'Honorable Lieutenant-Gouverneur a passé en revue sur la place d'armes les onze compagnies de milice canadienne à qui il a été distribué des armes. Il a été très-satisfait de ce que les Canadiens de la ville sont dans la ferme résolution de soutenir la couronne de leur souverain, et de défendre leurs biens contre les rebels. Ils avaient dès avant monté la garde indépendamment de la patrouille. En même temps les six compagnies de la milice anglaise de cette ville passèrent aussi en revue devant l'Honorable Lieutenant-Gouverneur, dont deux compagnies montèrent la garde à six heures du soir."—(*Gazette de Québec* du 21 Sept. 1775.)

Nous voyons dans le même journal qu'il se forma une compagnie d'invalides composée de vieillards et de personnes d'un faible tempérament.

espions. Un bon nombre profitèrent de l'occasion pour laisser la ville. (1) Cet acte énergique eut l'effet de rétablir le bon ordre et de rassurer les amis du pouvoir. Carleton exhorta les citoyens à soutenir bravement le siége, et promit de distribuer des vivres à ceux qui manquaient de ressources. " Il sut gagner, dit un mémorialiste, par son affabilité et sa douceur, les cœurs des citoyens, quoiqu'ils prévissent la misère et les fatigues pénibles d'un siége qu'il fallait soutenir dans une saison rigoureuse."

Au 1er décembre, Carleton avait sous les armes 1800 hommes, dont 550 Canadiens, 330 miliciens anglais et 230 soldats du *Royal Emigrant*. Les autres étaient des marins, des artilleurs, etc. La ville, qui contenait 5000 âmes, avait des provisions pour plus de huit mois. Les fortifications avaient été beaucoup augmentées depuis la conquête et elles étaient défendues par 150 pièces d'artillerie. On fit construire de fortes barricades aux endroits qui pouvaient donner passage à l'ennemi : à l'extrémité de la rue Saut-au-Matelot, pour couper les communications de Saint-Roch à la Basse-Ville, et à Près-de-Ville, dans la rue Champlain, afin d'empêcher l'entrée de l'ennemi du côté du Foulon. (2) Ces postes furent protégés par des canons pour en défendre l'approche. Le gouverneur pouvait donc soutenir facilement le siege, et bien qu'il eût assez de forces pour attaquer l'ennemi, il ne voulut pas exposer ses soldats.

L'armée américaine se composait de 1400 hommes environ, y compris 200 à 300 Canadiens, commandés par le colonel James Livingston. (3) Le 5 décembre, elle prit possession des faubourgs et en désarma les habitants; puis elle érigea des batteries à Saint-Roch et sur le chemin Sainte-Foye, et bloqua complètement la ville.

Avant de commencer le siége, Montgomery envoya

(1) D'après Caldwell, les Bonfields, Wells, Zachary McCauley, Murdock Stuart, John McCord et plusieurs autres laissèrent la ville. Nous n'avons pu constater si Lymburner a quitté en même temps Québec.

(2) Ces travaux furent exécutés sous la surveillance de M. James Thompson. Voir l'opuscule de M. J. M. LeMoine intitulée : *The sword of Montgomery.*

(3) Bancroft dit que l'armée américaine se composait de moins de 1000 hommes et d'un régiment de volontaires canadiens de 200 environs.

au Gouverneur une lettre lui demandant de capituler. Il renouvela la même tentative le 15 décembre. (1) Mais Carleton ne reçut pas les parlementaires, déclarant qu'il ne voulait avoir aucune communication avec les rebelles, à moins qu'ils ne voulussent réclamer le pardon du roi. Il ordonna aux habitants des faubourgs de rentrer dans la ville, sous peine d'être traités comme rebelles. Il fit ensuite doubler les gardes de crainte de surprise. Le 9 décembre, il mit à l'épreuve le zèle des citoyens en donnant une fausse alarme. Tous se rendirent à leurs postes, et reçurent les félicitations du général.

Pendant plusieurs jours, les ennemis tirèrent sur la ville, sans faire aucun dommage aux propriétés : ils n'avaient en tout que 6 ou 7 petits canons. " La ville ne courut aucun danger, dit le *témoin oculaire*, et ne

(1) Extrait du *Journal de Sanguinet*.—" Aussitôt l'arrivée de Mr. Montgomery devant la ville de Québec, il écrivit au Général Guy Carleton la lettre suivante :

MAISON D'HOLLANDE, 6 décembre 1775.

" Monsieur, Malgré l'injure personnelle que j'ai soufferte de votre " part, malgré la cruauté avec laquelle vous avez traité mes malheureux " prisonniers qui sont tombés entre vos mains, les sentiments d'humanité " m'engagent à prendre cette voye pour vous sauver de la ruine pro- " chaine qui menace votre malheureuse garnison Permettez-moy de " vous dire que votre situation m'est très bien connue. En outre un " vaste contour de murailles qui de leur nature sont incapables de " défense, pour garnison un mélange de matelots dont la plupart sont " nos amis, de bourgeois dont le plus grand nombre souhaite de nous " voir dans ces murs, et d'une poignée d'une plus chétive levée qui ne " soit jamais parée du nom de soldat, sans espérance de ressource, avec " une entière certitude que vous ne manquerez à manquer des choses les " plus nécessaires D'ailleurs nous nous contenterons de vous tenir " bloqués. Tout cela démontre l'absurdité d'une impuissante résis- " tance. Or, telle est exactement votre position. Quant à moy, je suis, " Dieu mercy, à la tête d'une armée accoutumée au succès, sûre de la " bonté de la cause qu'elle a entreprise, faite au danger et aux fatigues, " et si indignée de vos cruautés et de vos mauvais procédés et des " moyens bas et honteux dont vous vous servez pour prévenir contre nous " les esprits des Canadiens, attendant que mes batteries soient dressées, " j'ai bien de la peine à contenir mes gens à qui de foibles murailles à " franchir offrent une belle occasion de se procurer une ample vengeance. " Vous avez fait faire feu sur les pavillons de trêve, ce qui avoit été " jusqu'ici sans exemple, même parmy les barbares. Je crois de vous " faire parvenir ici l'expression de mes sentiments en la manière ordi- " naire. Néanmoins, je veux à quelque prix que ce soit acquitter ma " conscience, ne vous avisez point de détruire les magasins d'aucunes " provisions, appartenant soit aux particuliers, soit au public, comme

pouvait être ravagée. On craignait si peu leur artillerie que les femmes et les enfants restèrent en ville, et se promenaient dans les rues et sur les remparts comme à l'ordinaire. " La garnison, de son côté, faisait un feu continuel sur les principaux points occupés par l'ennemi.

Cependant, la situation des Américains était loin d'être brillante. Les froids rigoureux, la picotte et la fatigue faisaient déjà de nombreuses victimes. Les troupes manquaient de vêtements et de vivres et les dissensions existaient parmi plusieurs officiers. Il fallut donc à Montgomery beaucoup de prestige et d'adresse pour maintenir le moral de ses soldats et pourvoir à tous les besoins. Le manque d'artillerie et de munitions augmentait encore ces embarras, et le mettait dans l'impossibilité de faire un siége en règle. D'ailleurs, son

" vous avez fait à Montréal et en rivière, car si vous le faites, je prends
" le ciel à témoin qu'il n'y aura pas de quartier pour vous, Carleton."

Signé, RICHARD MONTGOMERY.
Brigadier Général des troupes du Continent.

" Par la même occasion Mr. Montgomery écrivit la lettre suivante aux citoyens de la ville de Québec en ces termes :

" Mes Frères et Amis,

" La malheureuse nécessité de déloger les troupes ministérielles me " force à faire le siège de votre ville maintenant. C'est avec une " extrême douleur que je me vois réduit à des mesures qui peuvent vous " être très-funeste. Votre ville en proie aux flammes dans cette saison, " un assault général donné à de mauvaises murailles défendues par une " plus mauvaise garnison, la confusion, le carnage, le pillage, suite " inévitable dans les assaults, ces idées me remplissent d'horreur. Je " vous conjure de faire tout ce qui dépend de vous pour me procurer une " entrée pacifique. Sans doute vous n'ajouterez pas fcy aux calomnies " bassement répandues à notre désavantage par les valets à gage du " Ministre. Les armées du continent n'ont jamais été ternies par aucun " acte de violence ou d'inhumanité. Nous faisons profession de venir " chez vous pour y déraciner la tyrannie, pour y donner la liberté et la " jouissance paisible de ses biens à cette province opprimée, ayant tou- " jours respecté, comme sacré parmi nous, la propriété des particuliers. " Vous avez ci-incluse ma lettre au Général Carleton parce qu'il a " toujours adroitement évité de vous laisser prendre aucune connaissance " qui fût propre à vous ouvrir les yeux sur vos véritables intérêts. S'il " s'obstine et si vous le laissez persister à vous envelopper dans une ruine " qu'il désire peut-être pour couvrir sa honte, ma conscience ne me " reprochera pas d'avoir manqué à vous avertir de votre danger."

Signé, RICHARD MONTGOMERY.
Brigadier des troupes du Continent.

" Ces lettres ne firent pas grand effet sur l'esprit du Général Guy Carleton et des citoyens de la ville de Québec, d'autant plus que les mauvais

armée était insuffisante, à peine comptait-elle 1100 hommes en état de service. (1) Un seul moyen de salut lui restait : c'était d'enlever Québec par un coup d'audace. Il se fiait à son étoile, tout lui ayant réussi jusqu'alors. Il se prépara donc à exécuter son plan à la faveur de la première nuit obscure. Cette nouvelle parvint à Carleton par un déserteur, et les assiégés se tinrent plus que jamais sur leurs gardes.

La nuit du 30 au 31 décembre parut favorable à Montgomery. Le temps était sombre, il faisait une tempête de neige, propre à couvrir son dessein. A deux heures du matin, ses soldats étaient tous sur pied, chacun à son poste. Pour se reconnaître, ils avaient mis sur leurs chapeaux des inscriptions portant des devises "*Mors aut Victoria*, ou *Vive la liberté.*" Le général parcourut

sujets avaient été mis hors de la ville, par conséquent qu'il n'y avait plus de correspondance avec les Bastonnois. Au contraire, le Général Guy Carleton fit canonner et bombarder les faubourgs St. Roch et St. Jean, après avoir ordonné à ceux qui les habitoient d'entrer dans la ville sous peine d'être traités comme rebelles. Il y eut quelques personnes qui y entrèrent et le reste gagna les campagnes. Le Général voyant les Bastonnois si près de la ville fit augmenter les gardes pendant la nuit, et pour éprouver la bonne volonté des citoyens, il donna exprès une fausse alarme, il fit sonner toutes les cloches de la ville, battre la générale. Tout le monde s'assembla aussitôt sur la place d'armes devant la maison des Récollets. Le Général Guy Carleton dit alors aux citoyens qu'il était charmé de voir avec quel zèle et quel courage ils se préparoient à combattre, qu'ils n'avoient rien à craindre, que c'étoient une fausse alarme. Mais que dans peu on devoit s'attendre à une véritable. Il ne se trompa point, car le jour suivant, le dix de décembre 1775, à trois heures du matin, les Bastonnois au nombre d'environ trois cents vinrent près de la ville et tirèrent cent cinquante coups de fusil. La ville tira sur eux six coups de canon qui leur donnèrent la fuite. Les Bastonnais tirèrent sur la ville cette même nuit vingt huit petites bombes de dix-huit livres chaque. La ville leur fit réponse par cent cinquante coups de canon et tira sept grosses bombes de deux cents et de deux cent cinquante livres sur les maisons des faubourgs dans lesquelles se refugioient les Bastonnois.

"Le quinze de décembre, M. Montgomery envoya un de ses officiers avec un pavillon blanc et suivi d'un tambour pour parler au Général Guy Carleton, afin de savoir s'il n'avoit point reçu une lettre et en même temps pour parlementer touchant un sujet important. Le Général Carleton donna ordre de le faire retirer sans vouloir lui parler, en lui faisant dire que si quelques rebelles venoient à la ville une autre fois, qu'il feroit faire feu sur eux, à moins qu'il n'en vînt quelques-uns supplier le pardon. La ville se tint plus que jamais sur ses gardes surtout pendant la nuit."

(1) Henry assure que les forces américaines ne se montaient pas à plus de 1100 le 30 décembre.

les rangs de ses soldats, et leur donna quelques paroles d'encouragement. Puis il les divisa en quatre corps et disposa son attaque sur autant de points différents.

Le colonel Livingston avait ordre de faire avec les Canadiens une fausse attaque à la porte Saint-Jean, et le major Brown, une semblable du côté de la citadelle. Pendant que les assiégés porteraient leur attention de ce côté, les deux corps principaux devaient se joindre à la Basse-Ville et monter ensuite à la Haute-Ville, celui d'Arnold, en passant par le Palais, et Montgomery, en forçant la barrière de Près-de-Ville.

Montgomery descendit la côte du Foulon, à la tête de 350 à 400 hommes, et s'avanca jusqu'à l'Anse-des Mères. Il était alors quatre heures du matin. Au moyen de fusées, il donna aux autres corps le signal de marcher en même temps à l'attaque. Ces signaux furent aperçus par le capitaine Fraser qui donna l'alarme. Aussitôt la garnison fut sur pied, et chacun courut au poste.

Montgomery continuait toujours sa marche à la tête de sa colonne. Le chemin étroit, resserré entre le fleuve et le cap, laissait à peine passer trois ou quatre hommes de front, et était embarrassé par la neige qui tombait et les glaçons accumulés par la marée. Il atteignit ainsi la première barrière à Près-de-Ville, dans la rue Champlain, et la franchit avec facilité. La deuxième barrière était gardée par trente Canadiens, huit miliciens et neuf marins anglais sous le commandement du capitaine Chabot. Elle était protégée par plusieurs pièces d'artillerie placées dans le pignon d'une maison et servies par le capitaine Barnsfare et ses marins. (1) Ces derniers étaient à leurs pièces chargées à mitraille, la mèche allumée, avec ordre de laisser approcher les Américains.

Arrivé à 50 verges de la barrière, Montgomery s'arrête un instant, et examine la position. Convaincu par le silence qui règne partout que la garde sommeille,

(1) M. Hawkins, dans *Picture of Quebec*, dit que le sergent Hugh McQuarters était chargé de la garde de la barrière. Il avait ordre d'être vigilant et de tirer les canons lorsqu'il serait assuré de l'approche de l'ennemi. La précision avec laquelle il s'acquitta de son devoir eut pour résultat la mort du Général, etc. D'après le même auteur il n'y eut qu'une seule décharge.

il s'élance hardiment à l'assaut. (1) Il n'avait plus qu'une légère distance à franchir lorsque l'ordre de faire feu est donné. Une décharge terrible part de la barricade, et terrasse les premiers rangs des Américains. Montgomery lui-même, ses aide-de-camp et dix de ses soldats sont renversés par ce coup. Le désordre et la terreur règnent dans le reste de l'armée. Le colonel Campbell, à qui revient le commandement, essaie en vain de rassurer les esprits ; les Américains, sans faire aucun effort pour escalader le poste, prennent la fuite sans même emporter le corps de leur général.

Pendant ce temps, une lutte plus sérieuse s'engageait au Saut-au-Matelot. La colonne d'Arnold, chargée d'attaquer ce poste, avait traversé sans danger le faubourg Saint-Roch et le Palais. En passant sous les remparts, vis-à-vis l'Hôtel-Dieu, elle fut aperçue de la Haute-Ville, et essuya, de la part des assiégés, un feu bien nourri qui lui fit perdre plusieurs hommes. Arnold lui-même, blessé grièvement, se trouva hors de combat, et fut transporté à l'Hôpital-Général. Le capitaine Morgan, autrefois perruquier à Québec, mais devenu depuis un brave officier, prend alors le commandement de l'armée, et franchit la première barricade. La garde commandée par le capitaine MacLeod fut en partie désarmée, et le reste prit la fuite. Les Américains s'emparèrent de l'espace situé entre la première et la dernière barrière, malgré les efforts des nôtres qui défendaient le terrain pied à pied.

Cette deuxième barrière, haute de douze pieds était si solidement construite que l'artillerie seule pouvait la détruire. Elle était gardée par le capitaine Dumas et ses braves miliciens. A quinze ou vingt pas plus loin, sur le quai Lymburner, (à l'endroit ou se trouve aujourd'hui la banque de Québec,) il y avait un autre corps de troupes avec plusieurs pièces de canons.

Déjà les Américains étaient en vue de cette barrière, la plus redoutable à franchir. Le jour commençait à poindre, lorsque Morgan, de sa voix puissante, com-

(1) L'historien Bancroft fait dire à Montgomery ces paroles qui furent ses dernières : " Men of New York, you will not fear to follow where your General leads ; push on, brave boys : Quebec is ours !" *Bancroft's History*, Vol 8th, page 207.

mande à ses troupes de la franchir. Il s'élance lui-même en avant suivi des compagnies de Steele, Hendricks, Humphreys, etc. Un combat furieux s'engage alors ; les Américains resserrés dans une rue étroite, résistent longtemps au feu dérigé de la barricade et du quai Lymburner. Les officiers paient de leur personne ; presque tous sont ou tués ou blessés. Le capitaine Humphreys suivi de quelques braves s'avance pour poser des échelles et enlever la barrière ; c'est alors, si l'on en croit Sanguinet, qu'un milicien du nom de Charland, homme brave et robuste, va au milieu des balles tirer ces échelles de son côté. Le feu de nos soldats est si fort que l'ennemi abandonne enfin l'idée d'ènlever la barrière, et se retirant dans les maisons, tire dans toutes les directions, surtout sur le quai Lymburner qui est évacué momentanément.

Le général Carleton certain maintenant que les attaques du côté de la Haute-Ville sont simulées, et apprenant la défaite de Montgomery, concentre ses forces au Saut-au-Matelot. Le capitaine Laws reçoit l'ordre de sortir par le Palais avec 200 hommes, d'attaquer les Américains en queue et de leur couper ainsi la retraite ; le capitaine McDougall doit l'appuyer avec sa compagnie. Il envoie en même temps le colonel Caldwell avec les miliciens Anglais et le major Nairne avec 60 matelots soutenir le capitaine Dumas qui combat à la Basse-Ville. Nos troupes maintenant en nombre considérable prennent l'offensive, et décident de déloger l'ennemi des maisons qu'il occupe. Le major Nairne et Dambourgès, sautant alors en dehors de la barrière, montent à l'assaut des maisons au moyen d'échelles. Ils sont suivis des miliciens et des soldats qui pénètrent avec eux dans l'intérieur, et en chassent les Bastonnais. Déjà ceux-ci commencent à perdre du terrain, et se préparent à la retraite, lorsque le capitaine Laws les attaque par derrière. Il tombe au milieu d'un groupe d'officiers Américains qui délibéraient sur le parti à prendre et les désarme. Le combat se prolonge encore quelques instants ; enfin les Américains, cernés de toutes parts, se rendent prisonniers au nombre de plus de 400. Quelques-uns seulement s'échappent en passant sur la glace de la rivière Saint-Charles.

Le Gouverneur, profitant de la victoire, fait enlever la batterie de Saint-Roch, composée de six ou sept canons, et couronne ainsi cette glorieuse journée qui assurait à l'Angleterre la possession du Canada. (1)

Ce succès était dû en partie à la vigilance et à l'habileté du gouverneur, pendant le siége et pendant le combat, au zèle du colonel McLean, commandant en second, du colonel Caldwell et du comte Dupré (2), de la milice, qui s'étaient montrés infatigables. Mais n'oublions pas les actes de bravoure du major Nairne, de Dambourgès (3) et de Charland, la belle défense des miliciens anglais et canadiens aux postes menacés, actes qui resteront célèbres dans les annales militaires. (4)

(1) Nous engageons nos lecteurs à parcourir les versions diverses de l'assaut de Québec, données par Sanguinet, Caldwell, Finlay, Henry, et un officier de la garnison. Voir la note D des mémoires et documents publiés à la fin de cette étude.

Les citoyens de Québec fêtèrent pendant plusieurs années l'anniversaire de leur victoire sur les Américains. Celui du 31 Déc. 1776, dont nous donnons le récit à la note E, fut célébré avec la plus grande pompe.

(2) Le comte Dupré (Jean-Baptiste) avait servi avec distinction dans la guerre précédente. Fait capitaine par le marquis de Duquesne, il fut élevé au grade de major en 1755, et de lieutenant-colonel quelques mois après. Pendant le siége de Québec de 1775, il rendit des services éminents comme un des commandants de la milice canadienne. Les Américains firent des dommages considérables à sa propriété près de Québec, et lorsqu'on lui offrit une rénumération de ces pertes et une récompense pour ses services, il ne voulut rien accepter, disant qu'il avait agi par amour pour son pays et pour son roi, et qu'il n'en exigerait aucune récompense. Le général Carleton le nomma cependant colonel commandant pour le district de Québec, charge qu'il remplit pendant plus de vingt ans, à la satisfaction générale.—*Morgan, Celebrated Canadians.*

(3) François Dambourgès, Français de naissance, était arrivé au Canada en 1763, et était allé se fixer à Saint-Thomas, en bas de Québec. Pendant la guerre de l'indépendance, il prit une part active à la défense du pays, et entra comme enseigne dans le régiment *Royal Emigrant* de McLean. Comme le major Nairne, il se distingua par son courage et son intrépidité dans le combat du Saut-au-Matelot, et contribua pour beaucoup au succès de la journée. Aussi reçut-il les félicitations de Carleton, et en reconnaissance de sa bravoure une commission de lieutenant dans le 84e régiment. Plus tard, il fut élevé au grade de colonel dans la milice, et lorsque la constitution de 1791 fut octroyée, le comté de Devon qui embrassait une partie de la rive sud (St. Thomas, l'Islet, etc.,) le choisit pour son député pendant le premier parlement. M. Dambourgès mourut à Montréal en 1798, à l'âge de 56 ans. Voir la brochure intitulée : *Le Colonel Dambourgès.*

(4) Dans une dépêche aux ministres anglais, le Général Carleton mentionne spécialement avec éloge la conduite du Col. Caldwell, du comte Dupré, et des capitaines Bouchette, Laforce et Chabot. Puis il

Nos pertes étaient peu considérables : elles ne s'élevaient qu'à cinq hommes tués et à treize blessés. Au nombre des morts étaient le capitaine Anderson, de la marine, M. Fraser, constructeur de navires, et un Canadien.

Les Américains firent des pertes sensibles dans la personne de leur général, de ses aide-de-camp McPherson et Cheeseman et des capitaines Hendrick, Humphreys et autres officiers. (1) Le nombre des morts peut être estimé de quarante à soixante, et celui des prisonniers à 426 ; quarante de ces derniers étaient blessés. Les officiers furent conduits au Séminaire, les autres prisonniers au Couvent des Récollets. Quelques jours après, ils furent tranférés à la prison de la rue Dauphine. On prit le plus grand soin d'eux, surtout des blessés, et d'après le témoignage d'un prisonnier, qui fut plus tard le juge Henry, tous furent traités avec la même sollicitude que les soldats anglais.

Après le combat du 31, Carleton envoya examiner le poste de Près-de-Ville. M. James Thompson trouva à une légère distance de la barrière le corps de Montgomery et de ses aide-de-camp, presque ensevelis dans la neige, et dix autres cadavres. Il s'empara de l'épée du général qu'il conserva toute sa vie et transmit à sa famille comme une relique précieuse. (2) Après avoir fait identifier le corps de Montgomery, il le transporta

ajoute : "The militia, British and Canadian, behaved with a steadness and resolution that could not have been expected from men unused to arms. "—(*The siege and blockade of Quebec ; address by W. J. Anderson*).

(1) Extrait d'une lettre du Brigadier-Général Wooster au Colonel Warner, en date du 6 janvier 1776 :

" With the greatest distress of mind, I now sit down to inform you of the event of an unfortunate attack made upon Quebec, between the hours of 4 and 6 of the morning of the 31st December last. Unfortunate indeed for in it fell our brave General Montgomery, his Aid de Camp McPherson, Captain Cheeseman, Captain Hendrick of the Riflemen, and two or three subaltern officers, and between sixty and a hundred Privates, the number not certainly known, and about three hundred officers and soldiers made prisonners ; amongst which is Lieut. Col. Green, Major Bigelow, Major Miggs, and a number of Captains and inferior officers. Col. Arnold was wounded in the leg in the beginning of the action, as was Major Ogden in the shoulder."—*Doc. Hist. of N. Y.*, vol. 8th, page 664.

(2) M. Thompson transmit cette épée à son fils, M. James Thompson, mort il y a quelques années ; ce dernier l'a léguée à M. James Thompson Harrower qui a eu l'obligeance de l'exposer dans la Salle Victoria pour la fête du centenaire.

dans la demeure de François Gobert, de la rue Saint-Louis. (1)

Carleton ordonna de le mettre dans un magnifique cercueil, et le fit enterrer privément, mais d'une manière convenable, par le même M. Thompson, près de la porte Saint-Louis. Les cérémonies religieuses furent faites par le Rév. M. Montmolin, chapelain de la garnison. (2)

Comme on le voit, le Gouverneur se montra généreux envers un adversaire qui avait été autrefois son ami et son compagnon d'armes sur les champs de bataille. Montgomery méritait bien cette marque de sympathie et de respect, lui qui avait montré, au milieu de ses succès, une modération dont l'histoire offre peu d'exemples. La mort de ce brave fut vivement regrettée ; ses soldats et ses compatriotes le pleurèrent amèrement, et le Congrès décida d'élever un monument à sa mémoire. On voyait dans ce capitaine un homme d'élite, dont le passé était sans tache. Depuis le commencement de cette guerre, il était allé de succès en succès ; grâce à son habilité et à sa bravoure, il avait conquis les trois-quarts du Canada ; enfin s'il avait succombé, sa chute était au moins glorieuse.

C'est à tort que des écrivains l'ont confondu avec cet autre Capt. Montgomery, qui, en 1759, commit dans la côté de Beaupré des actes de la plus grande atrocité. L'histoire a rectifié cette erreur. (3)

En 1818, M. Lewis vint réclamer, au nom du Congrès, les restes du général Montgomery, son parent ; on s'empressa de lui remettre ces dépouilles chères aux Américains, et elles furent déposées avec grande pompe près de son monument dans l'église de Saint-Paul, à New York.

Après la tentative malheureuse du 31 décembre, Arnold conduisit les débris de son armée (700 hommes

(1) Cette petite maison existe encore aujourd'hui et est voisine de la demeure de l'Hon. Juge Tessier. Elle porte le numéro 42, de la rue Saint-Louis. On y voit une inscription qui indique que le corps de Montgomery a été déposé là.

(2) Voir le témoignage de M. Thompson, note F des mémoires et documents.

(3) Richard Montgomery n'était pas capitaine en 1759 ; de plus, il n'était pas à Québec du temps de Wolfe. Voir *Documents relating to the Colonial history of the State of New York*. Vol. 8, page 665 et l'*Album du Touriste par J. M. LeMoine*.

environ) à une petite distance de la ville. Sa situation devenait de plus en plus critique : les malades étaient en grand nombre, les vivres manquaient, et les Canadiens le délaissaient peu à peu. (1) Toutefois il continua le blocus de la ville, et fit brûler un grand nombre de maisons des faubourgs ; Carleton, de son côté, ordonna de démolir ou d'incendier celles qui étaient le plus près de la ville. " Les deux faubourgs, dit Sanguinet, composés de plus de deux cents maisons furent entièrement ruinés."

Carleton permit au colonel McLean d'enrôler quatre-vingt-quinze prisonniers Bostonnais, qui d'abord se comportèrent assez bien ; mais quelques-uns d'entre eux ayant déserté, ils furent mis en prison. Au mois de mars, les prisonniers tentèrent de s'évader. Leur projet était de tuer la garde, et s'ils réussissaient, de s'emparer de la porte Saint-Jean. Ils devaient alors brûler trois maisons, afin d'avertir Arnold qu'ils étaient maîtres de ce poste et de lui faciliter l'entrée de la ville. Le complot fut découvert la veille de son exécution, et Carleton fit mettre les coupables aux fers ; les officiers détenus au Séminaire n'avaient eu aucune connaissance de cette affaire. (2)

Les Américains ayant reçu quelques renforts se rap-

(1) Voici un extrait d'une lettre d'Arnold, datée du 14 janvier 1776 :

" The charge which has devolved upon me, has been a most arduous task ; our last desaster so disheartened the troops that I have had the greatest difficulty to keep them altogether. Our whole force, since the attack amounts to more than seven hundred men..... Our duty has been extremely hard and fatiguing in this inclement climate, where the snow is now four feet on the level ; but what cannot soldiers do who are fighting for liberty and their country." *Archives du Séminaire de Québec.*

(2) Au mois d'avril, Messieurs Lamothe et Papineau partirent de Montréal pour informer Carleton de ce qui se passait dans leur district. Voici quel stratagème ils inventèrent pour pénétrer dans Québec. C'est Badeaux qui raconte le fait :

" L'on nous dit qu'il est entré dans Québec 2 messieurs de Montréal d'une façon assez comique. Ces messieurs ont été 3 ou 4 jours dans le camp des Bostonnois habillés en mendians. Le dernier jour ils s'avancèrent jusqu'à la dernière garde ; là ils firent cuir un morceau de lard. Lorsqu'il fut cuit, l'un d'eux le prit et se mit à fuire, l'autre courut après lui, le ratrapa et firent semblant de se chamailler. Celui qui avoit le lard s'échappa et l'autre donna encore après. Lorsqu'il fut arrivé au dernier sentinelle, il lui dit : faites moi le plaisir de tenir mon sac pour que je puisse courir après mon camarade qui emporte mon lard. Le factionnaire prit le sac et ainsi mon homme se mit à courir après l'autre. Le factionnaire lui crioit : Cours, cours, tu vas le ratrapé. Effective-

prochèrent de la ville. Au printemps, Arnold partit pour Montréal, et son successeur le général Wooster éleva des batteries à Saint-Roch, sur les Buttes à Neveu et à Lévis ; mais elles ne firent aucun dommage.

Vers le même temps, au mois de mars, M. de Beaujeu, ancien capitaine canadien et seigneur de l'Ile-aux-Grues, forma le projet de s'emparer de la batterie de Lévis et de secourir la garnison. Il réunit à cette fin environs 300 Canadiens qu'il leva dans les paroisses de la rive sud du fleuve, en bas de Québec. Mais les Américains, instruits de son dessein, lui opposèrent un détachement de soldats et de Canadiens rebelles qui attaquèrent, à Saint-Pierre de la Rivière du Sud, son avant-garde composée de soixante hommes et la mirent en déroute. M. de Beaujeu fut alors obligé de congédier ses volontaires. Il avait perdu dans cette rencontre quatre ou cinq hommes; dix autres y compris l'aumonier, M. Bailly, furent blessés, et une vingtaine emmenés prisonniers.

Au mois d'avril, le général Thomas vint prendre le commandement de l'armée américaine. Comme il n'avait que 1200 hommes en état de service, sur les 1900 qui étaient sur les rôles, il résolut de lever le siége avant l'arrivée des troupes anglaises, mais après une dernière tentative. Il conçut donc le projet de mettre le feu aux vaisseaux du port par le moyen d'un brûlot et de donner pendant ce temps l'assaut à la ville ; mais le brûlot se consuma sans causer aucun dommage, et l'attaque n'eut pas lieu.

Deux jours après, fut signalée l'arrivée de plusieurs vaisseaux amenant des troupes anglaises, et le général Thomas donna l'ordre de la retraite. Carleton profita de ce moment pour faire une sortie avec l'élite de ses soldats, et s'empara de 200 malades et des munitions. L'armée américaine ne s'arrêta qu'à Sorel où le général Thomas mourut de la picote. Il fut remplacé par le

ment, ils ont si bien courus qu'ils ont entré dans Québec, le lard à la main. La ruse n'est pas mal inventée. "

Le même auteur cite le fait suivant:

"L'on dit aussi que les gens de Québec ont fait faire un cheval de bois qu'ils ont mis sur les murs, du côté du faubourg St. Jean, avec une botte de foin devant luy et une inscription en ces termes : *Quand ce cheval aura mangé cette botte de foin, nous nous rendrons.*"

général Sullivan qui venait d'arriver avec 1500 hommes de troupes.

Cependant le Congrès avait fait de nouveaux efforts pour engager les Canadiens à soutenir sa rébellion, et dans ce but il leur avait adressé une nouvelle proclamation :

" Les meilleures causes, disait-il, sont sujettes aux événements, les contre-temps sont inévitables, tel est le sort de l'humanité. Mais les âmes généreuses qui sont éclaircies et échauffées par le feu sacré de la liberté, ne seront pas découragées par de tels échecs, et surmonteront tous les obstacles qui pourront se trouver entre eux et l'objet précieux de leurs vœux.

" Nous ne vous laisserons pas exposés à la fureur de vos ennemis et des nôtres. Deux bataillons ont reçu ordre de marcher en Canada, dont une partie est déjà en route. On lève six autres bataillons dans les Colonies-Unies pour le même service, qui partiront pour votre province aussitôt qu'il sera possible, et probablement ils arriveront en Canada avant que les troupes du Ministère sous le Général Guy Carleton puissent recevoir des secours. En outre, nous avons fait expédier les ordres nécessaires pour faire lever deux bataillons chez vous. Votre assistance pour le soutien et la conservation de la liberté américaine nous causera la plus grande satisfaction. Nous nous flattons que vous saisirez avec zèle et empressement l'instant favorable de coopérer au succès d'une entreprise aussi glorieuse. Si des forces plus considérables sont requises, elles vous seront envoyées.

" A présent vous devez être convaincus que rien n'est plus propre à assurer nos intérêts et vos libertés que de prendre des mesures efficaces pour combiner nos forces mutuelles, afin que par cette réunion de secours et de conseils nous puissions éviter les efforts et l'artifice d'un ennemi qui cherche à nous affoiblir en nous divisant. Pour cet effèt, nous vous conseillons et vous exhortons d'établir chez vous des associations en vos différentes paroisses de la même nature que celles qui ont été si salutaires aux Colonies-Unies, d'élire des députés pour former une assemblée provinciale chez vous, et que cette assemblée nomme des délégués pour vous représenter en ce Congrès.........

" JEAN HANCOCK, Président."

Au mois d'avril, le Congrès envoya à Montréal deux de ses membres influents, Franklin et Chase, pour exciter le zèle de la population. Le Père Carroll devait aussi employer son influence auprès du clergé. Reçus avec froideur, les délégués échouèrent dans leur mission. Les Canadiens avaient enfin compris que les Américains les trompaient en leur faisant de vaines promesses, et en leur offrant en paiement un papier-monnaie dont la valeur était décriée. Ils ne pouvaient plus reposer leur confiance dans un peuple en révolte, qui venait de reprocher à la métropole la protection accordée à nos lois et à notre croyance, et qui chez lui n'avait pas toléré la religion catholique.

D'ailleurs, les Américains avaient d'eux-mêmes perdu les dernières vestiges de popularité lorsque à Montréal le général Wooster, violant les promesses et les engagements de Montgomery, avait contraint les officiers de milice à rendre leurs commissions, persécuté les citoyens, exilé plusieurs officiers dans les colonies, menacé les prêtres de la prison, et fait ouvrir de force les magasins de grains. (1)

D'un autre côté, le clergé avait repris peu à peu son influence sur le peuple. Pendant toute cette guerre il n'avait cessé de lui conseiller la soumission à l'autorité. Dans un deuxième mandement dirigé surtout contre les Canadiens rebelles, son digne chef, Mgr. Briand, leur avait, en termes énergiques, démontré leur erreur et la fausseté des promesses de l'ennemi. (2)

(1) " Les Bastonnois, dit Sanguinet, persécutèrent plusieurs citoyens de Montréal, et envoyèrent plusieurs personnes affectionnées au service du Roy prisonniers dans les colonies. Walker retourna à l'Assomption avec Jacques Price pour désarmer les habitants parce qu'ils ne vouloient point prendre les armes pour les Bastonnois, mais ils n'ôtèrent les fusils qu'à trois ou quatre personnes, les autres les avait cachés

" Le seize de janvier 1776, le Sieur Wooster envoya chercher MM. Hertel de Rouville et Edward William Gray pour les envoyer prisonniers dans la Nouvelle-Angleterre. Les citoyens de Montréal s'assemblèrent et furent chez le Sieur Wooster pour luy représenter que cette démarche était contre le traité fait avec M. Montgomery."

(2) Nous publions à la suite de cette étude plusieurs écrits de Mgr Briand qui donnent une idée de sa loyauté envers l'Angleterre ; aussi un autre document qui nous fait voir les services rendus par les Messieurs du Séminaire de Québec. Voir la note G des mémoires et documents.

Comme toujours, la voix des supérieurs ecclésiastiques, cette voix qui ne s'était jamais fait entendre que pour soutenir et diriger nos ancêtres aux temps du malheur, eut de l'écho dans le cœur des Canadiens, et presque tous les rebelles se soumirent au Gouvernement. Par cet immense service le clergé s'acquit des droits à notre éternelle reconnaissance. (1)

Les nouveaux renforts que le Congrès envoya portèrent l'effectif de l'armée Américaine à 5000 hommes. Mais ces secours étaient insuffisants pour résister à l'armée anglaise qui comptait 13,000 soldats au mois de juin. Aussi le général Carleton prit-il l'offensive, et à mesure que les troupes arrivaient à Québec, il les dirigeait aux Trois-Rivières. Sullivan pensant qu'il pourrait facilement s'emparer de cette ville, envoya le général Thompson avec 1800 hommes. Thompson traversa le fleuve et se rendit à la Pointe du Lac dans la nuit du 7 au 8 juin. A cette nouvelle, le général Fraser se porta à sa rencontre avec des forces supérieures, et l'attaqua si vigoureusement que les Américains furent bientôt mis en déroute, laissant 200 prisonniers avec leur général et le colonel Irvine. Carleton arriva le même soir aux Trois-Rivières, et enjoignit au général Burgoyne, commandant en second, d'attendre l'arrivée de toutes les troupes avant d'hasarder le combat. Les Américains profitèrent de ce délai pour opérer leur retraite.

Ils avaient subi un échec plus grave encore aux Cèdres, où 300 de leurs soldats s'étaient établis. Le capitaine Foster, accompagné de 250 soldats, volontaires canadiens et sauvages, avait reçu ordre d'aller les chasser de ce poste. Certain que l'ennemi ignorait son dessein, il fit toute la diligence possible, et, à son arrivée, somma le major Butterfield de se rendre. Sans lui laisser le temps de délibérer, il commença un feu si fort que le comman-

(1) " Il est certain, dit Sanguinet, que le clergé du Canada s'est distingué et que les prêtres ont rendu de grands services au Roy de la Grande Bretagne dans cette circonstance, ce qui leur attira beaucoup de persécutions de la part des Bastonnais."

" This morning (7th May) many priests have come to town from the adjacent parishes, with cheerful countenances to pay their respects to the Governor and make their obedience to the Bishop. Their distinguished loyalty will ever redound to their honor. "—*Journal of an officer, History of Smith*, Vol. 2nd.

dant capitula à la seule condition que les vainqueurs accordassent aux assiégés la vie et leur bagage. Foster apprenant qu'un détachement de 100 Américains venait au secours de la garnison, envoya au-devant d'eux soixante sauvages et trente Canadiens qui les cernèrent et les firent tous prisonniers. (1)

Après ces désastres, Sullivan commença une retraite précipitée, et gagna d'abord le fort Chambly, pendant que Carleton entrait à Sorel. (2) Il se dirigea ensuite vers le fort Saint-Jean, où vint le rejoindre Arnold avec les troupes qui avaient gardé la ville de Montréal au pouvoir des Américains depuis le mois de novembre. Après avoir detruit le fort Saint-Jean, l'armée ennemie occupa un moment l'Isle-aux-Noix ; puis elle traversa le lac Champlain, et se replia sur les forts Ticonderaga et Crown Point, d'où elle était partie dix mois auparavant.

Comme on le voit, nos voisins évacuèrent le Canada en moins de temps qu'ils n'en avaient mis à le conquérir l'année précédente. Ainsi se termina cette expédition qui leur avait coûté tant de sacrifices et la perte d'un grand nombre de vies précieuses sans bon résultat pour leur cause. Néanmoins, elle leur offrit l'occasion de s'habituer à l'art militaire et de déployer leur courage. Plus heureux, toutefois, dans leur campagne du Sud, ils purent, grâce à leurs succès, proclamer leur indépendance le 4 juillet 1776.

Carleton résolut alors d'enlever aux Américains, la

(1) Voir à la note H des mémoires et documents le récit du combat livré près de Trois-Rivières et de l'affaire des Cèdres tel que raconté par M. A. Berthelot.

(2) " Le Général Guy Carleton, dit Sanguinet, continua sa route jusqu'à Montréal sans rencontrer aucun Bastonnais, car ils fuyaient devant les troupes. Il fit passer à Sorel deux mille hommes de troupes sous les ordres du général Bourgoygne, pour monter dans la rivière Chambly jusqu'à Saint-Jean, avec une quantité de Canadiens volontaires. Mais les Bastonnais abandonnèrent le fort Chambly qu'ils brûlèrent devant leur départ et se sauvèrent à Saint-Jean, dans l'Ile-aux-Noix. Par conséquent, le dix-huit juin, le Canada se trouva délivré des Bastonnais, et le vingt, le général Guy Carleton fit son entrée à Montréal, qu'il avoit abandonné le onze novembre 1775 : ce qui fait que les rebelles ont resté à Montréal sept mois et sept jours.

" L'armée du Roy se campa au fort Chambly et à Saint-Jean, aussitôt le général Guy Carleton donna ordre de commander les habitants avec leurs voitures pour charroyer les vivres, les bagages des troupes, etc. En

navigation du lac Champlain. Dans ce but, il arma plusieurs vaisseaux et chaloupes canonnières, dont il confia le commandement au capitaine Pringle. De leur côté, les Américains préparèrent une escadre qu'ils mirent sous les ordres du général Arnold. Le 11 octobre (1776) les deux flottes se rencontrèrent près de l'Isle Valcourt, mais les vents contraires ne permirent pas aux Anglais d'employer toutes leurs forces, et après un combat malheureux, le commandant ordonna la retraite. L'engagement fut repris deux jours après, et cette fois l'avantage fut du côté des Anglais. Quatre vaisseaux ennemis prirent la fuite, un autre abaissa son pavillon, et Arnold après avoir échoué et brûlé le reste de la flotte, fit sauter le fort Crown Point, et se replia sur Ticonderaga.

La saison étant trop avancée, Carleton gagna alors le nord du lac Champlain, plaça des garnisons à l'Ile-aux-Noix et à Saint-Jean, et remit au printemps suivant la continuation de sa campagne. Sur ces entrefaites Burgoyne parvint à se faire donner le commandement de l'armée anglaise, de préférence au Général Carleton qui ne s'occupa dorénavant que de l'administration de la province. Blessé de la préférence donnée à Burgoyne, il demanda son rappel, et partit pour l'Angleterre en juillet 1778.

La conduite de Carleton comme gouverneur et comme commandant de l'armée fut approuvée par la métropole. Le roi le reçut avec bonté et lui conféra le titre de Che-

conséquence il y avoit tous les jours environ douze cents hommes qui travailloient par corvée, gratis, pour faire les chemins, charroyer dans les bateaux L'armée passa l'été à Chambly et à Saint-Jean, il fut construit une quantité de bateaux, et l'on fit passer par terre quatre barques de Chambly à Saint-Jean dans des voitures, pour naviguer dans le lac Champlain. Pendant le séjour de l'armée à Chambly et à Saint-Jean, il fut mangé quinze à seize mille bœufs.

" A la fin du mois de septembre, l'armée se disposa pour entrer en campagne, alors il se présenta au moins deux mille hommes canadiens pour aller volontaires, mais le général Guy Carleton n'en accepta qu'environ la moitié. Cinq ou six cents Sauvages suivirent aussy l'armée, ou plutôt marchèrent à la tête avec les Canadiens. Il y eut un combat naval sur le lac Champlain et les navires des Bastonnois furent entièrement détruits, et l'armée fut camper à la Grande-Pointe d'où les Bastonnais en étoient partis de la veille. L'armée y resta plusieurs jours et le général Guy Carleton se borna à ce petit succès sans vouloir aller attaquer Carillon qui aurait été infailliblement pris, mais c'aurait été faire trop d'ouvrage dans une campagne."

valier de l'Ordre du Bain. En 1782, Carleton succéda à Sir Henry Clinton dans le commandement en chef de l'armée anglaise en Amérique ; quatre ans plus tard, il fut créé pair du Royaume-Uni sous le titre de Lord Dorchester, et le parlement lui vota une pension annuelle de £1000. Son retour au Canada comme gouverneur, en 1785, fut accueilli avec plaisir par la population, et lorsqu'il quittait le pays en 1796, il laissait la réputation d'un honnête homme, d'un serviteur dévoué à son pays ; et les Canadiens-Français le comptent aujourd'hui encore au nombre de leurs meilleurs gouverneurs.

Comme on peut le voir, la guerre américaine, en ce qui regarde le Canada, n'a pas été marquée par de brillants faits d'armes. Nos voisins avaient entrepris leur expédition avec des forces comparativement faibles, et avaient trop compté sur la coopération des Canadiens. Le but du Congrès semble avoir été de gagner le peuple par la persuasion plutôt que de le soumettre par la force des armes. Aussi les généraux reçurent-ils instruction de ne pas molester les habitants et de respecter leurs opinions et leurs propriétés.

Cette guerre donna occasion à nos ancêtres, surtout au clergé et à la classe instruite, de se montrer loyaux envers leur nouveau souverain. Plus de trois mille Canadiens, oubliant le passé, lui assurèrent par leur bravoure la possession d'une de ses plus belles provinces. La masse de la population ne crut pas devoir porter le dévouement aussi loin, et resta simple spectatrice de la lutte. On ne saurait lui reprocher cette conduite. Toutefois, puisque les événements nous ont permis de rester sujets anglais, nous n'avons pas lieu de nous en plaindre, surtout nous Canadiens-Français. Suivant notre humble opinion, en devenant américains, nous n'aurions peut-être pas conservé aussi bien le caractère français et catholique qui distingue notre peuple. Il nous a fallu, il est vrai, lutter durant de nombreuses années pour défendre nos droits et nos privilèges, mais nous avons obtenu enfin la justice qui nous était due.

Aujourd'hui, quoique colonie, le Canada jouit de la liberté la plus grande. Il possède une constitution admirable, calquée sur celles de la métropole et des Etats-Unis. Au moyen de nos institutions politiques nous

avons augmenté nos richesses, étendu nos relations commerciales ; nous avons grandi au point que notre province dépasse en population et en importance les treize colonies anglaises lors de la guerre de l'Indépendance.

Nous grandirons encore, espérons-le, pendant de nombreuses années à l'ombre du drapeau britannique tout en conservant avec nos voisins des relations amicales. Et si un jour nous sommes appelés à devenir un peuple indépendant, ce que plusieurs d'entre nous verront peut-être, nous nous rappellerons avec orgueil le glorieux fait d'armes dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire et le temps que nous aurons passé sous la tutelle de l'Angleterre.

EXTRAITS

DES

Mémoires et documents relatifs à la guerre de l'Indépendance recueillis par

LOUIS P. TURCOTTE.

—

Note A.

M. de Mazères dans son volume *Additional Papers concern ng the Province of Quebec,* raconte ainsi les difficultés de M. La Corne avec ses censitaires :

" Mr. La Corne, a young man of about twenty-two years of age, and nephew to Mr. La Corne de Saint-Luc, was sent by General Carleton to raise the inhabitants of Terrebonne, a village of which he (the younger Mr. de La Corne) is Seignior. He adressed them in a very high tone, mentioning the above right, which he had, by the tenure of their lands, to command their military service. They answered, " that they were now become subjects of England, and did not look on themselves as Frenchmen in any respect whatever. " Mr. La Corne was imprudent enough to strike some of those who spoke loudest. This provoked the people to such a degree, that Mr. La Corne found it necessary to get away from them, and go back immediately to Montreal, but threaten'd to return speedily amongst them with a party of two hundred soldiers, who would make them dearly pay for their refusal to obey him. The people, hearing this, forthwith armed themselves, some with guns, other with clubs ; and they all resolved to die rather than submit to be commanded by their seignior. General Carleton, hearing of the disturbance that Mr. La Corne's behavior had occasioned, instead of complying with his desire of sending troops to enforce obedience to his authority, thought it adviseable, to send with him an English officer of merit, Capt. Hamilton, to pacify the people. Capt. Hamilton asked them, what they meant by assembling in that riotous, disorderly manner ?

They answered, that their intentions were to defend themselves from the soldiers, with whom they were threatened by Mr. La Corne, their seignior. " If general " Carleton, said they, requires our services, let him give " us Englishmen to command us : such a man as you, " for instance we would fellow to the world's end." But, replied Mr. Hamilton, English military gentlemen are not to be found in sufficient numbers, in the province, to take the command of you. " Then, said they, give us common soldiers to lead us rather than those people. For we will not be commanded by *ce petit gars*"...... At least, upon Capt. Hamilton's promise, that their seignior should come no more among them, they dispersed."

Note B.

Lettre adressée aux habitants de la Province de Québec, ci-devant le Canada, de la part du Congrès Général de l'Amérique Septentrionale, tenu à Philadelphie.

AUX HABITANS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Nos Amis et Concitoyens,

" Nous, les *Délégués* des Colonies du Nouveau Hamp-" shire de Massachusetts Bay, de Rhode-Island et des " Plantations de Providence, de Connecticut, de la Nou-" velle-York, du Nouveau-Jersey, de la Pennsylvanie, " des Comtés de New-Castle, Kent et Sussex sur le fleuve " de la Ware, du Maryland, de la Virginie et des Caro-" lines Septentrionale et Méridionale, ayant été députés " par les Habitants des dites Colonies pour les représenter " dans un Congrès général à Philadelphie, dans la pro-" vince de Pennsylvanie, et pour consulter ensemble sur " les meilleurs moyens de nous procurer la délivrance " de nos oppressions accablantes ; nous étant en consé-" quence assemblés et ayant considéré très-sérieusement " l'état des affaires publiques de ce continent, nous avons " jugé à propos de nous adresser à votre Province, comme " à une de ses parties qui y est des plus intéressée.

" Lorsqu'après une résistance courageuse et glorieuse " le sort des armes vous eut incorporé au nombre des

" sujets Anglais, nous nous réjouîmes autant pour vous
" que pour nous d'un accroissement si véritablement
" précieux; et comme la bravoure et la grandeur d'âme
" sont jointes naturellement, nous nous attendions que
" nos courageux ennemis deviendraient nos amis sincères,
" et que l'Etre Suprême répandrait sur vous les dons de
" sa providence divine en assurant pour vous et pour
" votre prospérité la plus reculée les avantages sans prix
" de la libre institution du Gouvernement Anglais, qui
" est le privilége dont tous les sujets Anglais doivent
" jouir.

" Ces espérances furent confirmées par la déclaration
" du Roi donnée en 1763, engageant la foi publique pour
" votre jouissance complète de ces avantages.

" A peine aurions-nous pu alors nous imaginer que
" quelques Ministres futurs abuseraient avec tant d'au-
" dace et de méchanceté de l'autorité royale, que de vous
" priver de la jouissance de ces droits irrévocables aux-
" quels vous aviez un si juste titre.

" Mais puisque nous avons vécu pour voir le tems
" imprévu, quand des Ministres d'une disposition corrom-
" pue ont osé violer les pactes et les engagemens les
" plus sacrés, et comme vous aviez été élevés sous une
" autre forme de gouvernement, on a soigneusement
" évité que vous fissiez la découverte de la valeur inex-
" primable de cette forme à laquelle vous avez à présent
" un droit si légitime ; nous croyons qu'il est de notre
" devoir de vous expliquer quelques-unes de ses parties
" les plus intéressantes, pour les raisons pressantes men-
" tionnées ci-après.

" ' Dans toute société humaine,' dit le célèbre Marquis
" de Beccaria, ' il y a une force qui tend continuellement
" à conférer à une partie le haut du pouvoir et du bon-
" heur, et à réduire l'autre au dernier dégré de faiblesse
" et de misère. L'intention des bonnes loix est de *s'oppo-*
" *ser à cette force,* et de répandre leur influence *également*
" *et universellement.*'

" Des Chefs incités par cette *force* pernicieuse, et des
" sujets animés par le juste désir de lui opposer de bonnes
" loix, ont occasionné cette immense diversité d'événe-
" nemens dont les histoires de tant de nations sont rem-
" plies. Toutes ces histoires démontrent la vérité de

" cette simple position, que d'exister au gré d'un seul
" homme, ou de quelques-uns, est une source de misères
" pour tous.

" Ce fut sur ce principe comme sur un fondement
" solide que les Anglais élevèrent si fermement l'édifice
" de leur gouvernement qu'il a résisté au tems, à la
" tyrannie, à la trahison, et aux guerres intestines et
" étrangères, pendant plusieurs siècles. Et comme un
" Auteur illustre et un de vos compatriotes cité ci-après,
" observe. 'Ils donnèrent au peuple de leurs Colonies la
" forme de leur gouvernement propre : et ce gouverne-
" ment portant avec lui la prospérité, on a vu se former
" de grands peuples dans les forêts même qu'ils furent
" envoyés habiter.'

" Dans cette forme le premier et le principal droit,
" est, que le peuple a part dans son gouvernement par
" ses représentans choisis par lui-même, et est par con-
" séquent gouverné par des loix de son approbation, et
" non par les édits de ceux sur lesquels il n'a aucun
" pouvoir. Ceci est un rempart qui entoure et défend sa
" propriété, qu'il s'est acquise par son travail et une
" honnête industrie; en sorte qu'il ne peut être privé de
" la moindre partie que de son libre et plein consente-
" ment, lorsque suivant son jugement il croit qu'il est
" juste et nécessaire de la donner pour des usages publics,
" et alors il indique précisément le moyen le plus facile,
" le plus économe et le plus égal de percevoir cette partie
" de sa propriété.

" L'influence de ce droit s'étend encore plus loin. Si
" des Chefs qui ont opprimé le peuple ont besoin de sub-
" sides, le peuple peut les leur refuser jusqu'à ce que
" leurs griefs soient réparés, et se procurer paisiblement,
" de cette manière, du soulagement sans avoir recours à
" présenter des requêtes souvent méprisées, et sans trou-
" bler la tranquillité publique.

" Le second droit essentiel consiste, à être jugé par
" une Jurée. On pourvoit par là qu'un Citoyen ne peut
" perdre la vie, la liberté ou les biens, qu'au préalable
" Sentence n'ait été rendue contre lui par douze de ses
" égaux et compatriotes de mœurs irréprochables, sous
" serment, pris dans son voisinage, qui par cela même
" on doit raisonnablement supposer doit être informé

" de son caractère et de celui des témoins, et cela après
" des enquêtes suffisantes face à face, à huis ouverts,
" dans la cour de justice, devant tous ceux qui voudront
" se trouver présent, et après jugement équitable. De
" plus cette Sentence ne peut lui être préjudiciable, sans
" injurier en même temps la réputation et même les inté-
" rêts des Jurés qui l'ont prononcée.

" Car le cas en question peut-être sur de certains points
" qui ont rapport au bien public; mais s'il en était au-
" trement, leur Sentence devient un exemple qui peut
" servir contre eux-mêmes s'ils venaient à avoir un
" semblable procès.

" Un autre droit se rapporte simplement à la liberté
" personnelle. Si un Citoyen est saisi et mis en prison,
" quoique par ordre du gouvernement, il peut néanmoins
" en vertu de ce droit, obtenir immédiatement d'un Juge
" un ordre que l'on nomme *Habeas-Corpus*, qu'il est obligé
" sous serment d'accorder, et se procurer promptement
" par ce moyen une enquête et réparation d'une déten-
" tion illégitime.

" Un quatrième droit consiste dans la possession des
" terres en vertu de légères rentes foncières, et non par
" des corvées rigoureuses et opprimantes qui forcent
" souvent le possesseur à quitter sa famille et ses occupa-
" tions pour faire ce qui dans tout état bien réglé, devrait
" être l'ouvrage de gens loués exprès pour cet effet.

" Le dernier droit dont nous ferons mention regarde la
" liberté de la presse. Son importance outre les progrès
" de la vérité, de la morale et des arts en général, consiste
" encore à répandre des sentiments généreux sur l'admi-
" nistration du gouvernement, à servir aux Citoyens à se
" communiquer promptement et réciproqnement leurs
" idées et, conséquemment contribue à l'avancement
" d'une union entr'eux, par laquelle des supérieurs tyran-
" niques sont induits, par des motifs de honte ou de
" crainte, à se comporter plus honorablement et par des
" voies plus équitables dans l'administration des affaires.

" Ce sont là ces droits inestimables qui forment une
" partie considérable du système modéré de notre gou-
" vernement, laquelle en répandant sa force équitable sur
" tous les différens rangs et classes des Citoyens, défend
" le pauvre du riche, le faible du puissant, l'industrieux

" de l'avide, le paisible du violent, les vassaux des Sei-
" gneurs, et tous de leurs supérieurs.

" Ce sont là ces droits sans lesquels une nation ne peut
" être libre et heureuse, et c'est sous la protection et
" l'encouragement que procure leur influence que ces
" Colonies ont jusqu'à présent fleuri et augmenté si éton-
" nément. Ce sont ces mêmes droits qu'un ministère
" abandonné tâche actuellement de nous ravir à main
" armée, et que nous sommes tous d'un commun accord
" résolus de ne perdre qu'avec la vie. Tels sont enfin
" ces droits qui *vous* appartiennent, et que vous devriez
" dans ce moment exercer dans toute leur étendue.

" Mais que vous offre-t-on à leur place par le dernier
" Acte du Parlement ? La liberté de conscience pour
" votre religion : non, Dieu vous l'avait donnée, et les
" Puissances temporelles avec lesquelles vous étiez et
" êtes à présent en liaison, ont fortement stipulé que
" vous en eussiez la pleine jouissance : si les loix divines
" et humaines pouvaient garantir cette liberté des
" caprices despotiques des méchans, elle l'était déjà
" auparavant. A-t-on rétabli les loix Françaises dans les
" affaires civiles ? Cela paraît ainsi, mais faites attention
" à la faveur circonspecte des Ministres qui prétendent
" devenir vos bienfaiteurs ; les paroles du Statut sont,
" que l'on se règlera sur ces loix jusqu'à ce qu'elles
" aient été modifiées ou changées par quelques ordon-
" nances du Gouverneur et du Conseil. "

" Est-ce que l'on vous assure pour vous et votre posté-
" rité, la certitude et la douceur de la loix criminelle
" d'Angleterre avec toutes ses utilités et avantages,
" laquelle on loue dans le dit Statut, et que l'on recon-
" naît que vous avez éprouvé très sensiblement ? Non,
" ces loix sont aussi sujettes aux " *changements* " arbi-
" traires du Gouverneur et du Conseil, et on se réserve
" en outre très expressement le pouvoir d'ériger " telles
" Cours de judicature *criminelle, civile et ecclésiastique*
" que l'on jugera nécessaires. "

" C'est de ces conditions si précaires que votre vie et
" votre religion dépendent seulement de la volonté d'un
" seul. La couronne et les ministres ont le pouvoir
" autant qu'il a été possible au Parlement de le con-

“ céder, d’introduire le tribunal de l’Inquisition même
“ au milieu de vous.

“ Avez-vous une assemblée composée d’honnêtes gens
“ de votre propre choix sur lesquels vous puissiez vous
“ reposer pour former vos loix, veiller à votre bien-être,
“ et ordonner de quelle manière et en quelle proportion
“ vous devez contribuer de vos biens pour les usages
“ publics ? non, c’est du Gouverneur et du Conseil que
“ doivent émaner vos loix, et ils ne sont eux-mêmes que
“ les créatures du Ministre, qu’il peut déplacer selon son
“ bon plaisir. En outre, un autre nouveau Statut formé
“ sans votre participation vous a assujettis à toute la
“ rigueur d’un impôt sur les denrées que l’on nomme
“ *Excise*, impôt détesté dans tous les états libres. En
“ vous arrachant ainsi vos biens par la plus odieuse de
“ toutes les taxes, vous êtes encore exposés à voir votre
“ repos et celui de vos familles troublé par des collec-
“ teurs insolens, pénétrans à chaque instant jusque dans
“ l’intérieur de vos maisons, qui sont nommées les For-
“ teresses des Citoyens Anglais dans les livres qui trai-
“ tent de leurs loix.

“ Dans ce même Statut qui change votre Gouverne-
“ ment, et qui paraît calculé pour vous flatter, vous
“ n’êtes point autorisés “ à vous cotiser pour lever et
“ disposer d’aucun impôt ou taxe, à moins que ce ne
“ soit dans des cas de peu de conséquence, tels que de
“ faire *des grands chemins*, de bâtir ou de réparer des
“ *Edifices publics* ou pour quelqu’autres convenances
“ *locales* dans l’enceinte de vos villes et districts Pour-
“ quoi cette distinction humiliante ? Est-ce que les biens
“ que les Canadiens se sont acquis par une honnête in-
“ dustrie ne doivent pas être aussi sacrés que ceux des
“ Anglais ? L’entendement des Canadiens seroit-il si
“ borné qu’ils fussent hors d’état de participer à d’autres
“ affaires publiques qu’à celle de rassembler des pierres
“ dans un endroit pour les entasser dans un autre ?
“ Peuple infortuné qui est non-seulement lezé, mais
“ encore outragé. Ce qu’il y a de plus fort, c’est que
“ suivant les avis que nous avons reçus, un ministère
“ arrogant a conçu une idée si méprisante de votre juge-
“ ment et de vos sentimens, qu’il a osé penser, et s’est
“ même persuadé que par un retour de gratitude pour

" les injures et outrages qu'il vous a récemment offert, " il vous engagerait, vous nos dignes Concitoyens, à " prendre les armes pour devenir des instrumens en ses " mains, pour l'aider à *nous* ravir cette liberté dont sa " perfidie vous a privée, ce qui vous rendrait ridicules et " détestables à tout l'Univers.

" Le résultat inévitable d'une telle entreprise, supposé " qu'elle réussît, seroit l'anéantissement total des espé- " rances que vous pourriez avoir, que vous ou votre " postérité fussent jamais rétablis dans votre liberté: " car à moins que d'être entièrement privé du sens " commun, il n'est pas possible de s'imaginer qu'après " que vous auriez été employés dans un service si hon- " teux ils vous traitassent avec moins de rigueur que " nous qui tenons à eux par les liens du sang.

" Qu'aurait dit votre compatriote l'immortel *Montes-* " *quieu*, au sujet du plan du Gouvernement que l'on " vient de former pour vous? Ecoutez ses paroles avec " cette attention recueillie que requiert l'importance du " sujet. 'Dans un état libre, tout homme qui est sensé " avoir une âme libre, doit être gouverné par lui-même, " il faudrait que le peuple en corps eût la puissance " législative; mais comme cela est impossible dans les " grands états, et est sujet à beaucoup d'inconvéniens " dans les petits, il faut que le peuple fasse, par ses " représentans, tout ce qu'il ne peut faire par lui-même.' " —'La liberté politique dans un Citoyen est cette tran- " quillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun " a de sa sûreté; et pour qu'on ait cette liberté, il faut " que le Gouvernement soit tel qu'un Citoyen ne puisse " pas craindre un autre Citoyen. Lorsque dans la même " personne ou dans le même corps de Magistrature, la " puissance législative est réunie à la puissance exécu- " trice, il n'y a point de liberté; parce qu'on peut craindre " que le même Monarque ou le même Sénat ne fassent " des loix tyranniques pour les exécuter tyrannique- " ment.'

" 'La puissance de juger ne doit pas être donnée à un " Sénat permanent, mais exercée par des personnes " tirées du corps du peuple dans certains tems de l'an- " née, de la manière prescrite par la loi, pour former un

" tribunal qui ne dure qu'autant que la nécessité le
" requiert.'

" 'Les Militaires sont d'une profession qui peut-être
" utile, mais devient souvent dangereuse.' 'La jouis-
" sance de la liberté consiste en ce qu'il soit permis à
" chacun de déclarer sa pensée et de découvrir ses senti-
" mens.'

" Appliquez à votre situation présente ces maximes
" décisives, qui ont la sanction de l'autorité d'un nom
" que toute l'Europe révère. On pourrait avancer que
" vous avez un Gouverneur revêtu de la puissance *exécu-*
" *trice* ou des pouvoirs de l'*administration;* c'est en lui
" et en son Conseil qu'est placée la puissance *législative:*
" vous avez des *Juges* qui doivent décider dans tous les
" cas où votre vie, votre liberté, ou vos biens sont en
" danger, et effectivement, il semble qu'il se trouve ici
" une *distribution et répartition*, de diverses puissances en
" des mains *différentes* qui se repriment l'une l'autre, ce
" qui est l'unique méthode que l'esprit humain ait jamais
" imaginée pour contribuer à l'accroissement de la liberté
" et de la prospérité des hommes.

" Mais vous servant de cette sagacité si naturelle aux
" Français, et dédaignant d'être décens par le faux
" brillant de cet extérieur, examinez la plausibilité de
" ce plan, et vous trouverez (pour me servir des paroles
" de la Sainte Ecriture) que ce n'est qu'un "*sépulchre*
" *blanchi*," pour ensevelir votre liberté et vos biens avec
" votre vie.

" Vos Juges et votre (soit-disant) *Conseil Législatif*
" *dépendent* de votre *Gouverneur*, et lui-même *dépend* des
" serviteurs de la Couronne, en Angleterre. Le moindre
" signe du Ministre fait agir ces puissances *législative*
" *exécutrice* et celle *de juger.* Vos priviléges et vos
" immunités n'existent qu'autant que dure sa faveur, et
" son courroux fait évanouir leur forme chancellante.

" La perfidie a été employée avec tant d'artifice dans
" le Code des loix que l'on vous a récemment offert, que
" quoique le commencement de chaque paragraphe pa-
" raisse être plein de bienveillance, il se termine cepen-
" dant d'une manière destructive ; et lorsque le tout est
" dépouillé des expressions flatteuses qui le décorent, il
" ne contient autre chose, sinon, que la Couronne et ses

" Ministres seront aussi absolus dans toute l'étendue de
" votre vaste Province, que le sont actuellement les des-
" postes de l'Asie et de l'Afrique. Qui protégera vos biens
" contre les Edits d'impôts et contre les rapines des supé-
" rieurs durs et nécessiteux ? Qui défendra vos personnes
" de Lettres de Cachets, de Prisons, de Cachots et de
" corvées fatigantes, votre liberté et votre vie contre des
" Chefs arbitraires et insensibles ? Vous ne pouvez, en
" jettant les yeux de tous côtés, apercevoir une seule
" circonstance qui puisse vous promettre d'aucune façon,
" le moindre espoir de liberté pour vous et votre posté-
" rité, si vous n'adoptez entièrement le projet d'entrer
" en union avec nos colonies.

" Quel serait le conseil que vous donnerait cet homme
" si véritablement grand, cet Avocat pour la liberté et
" l'humanité, que nous venons de citer, fut-il encore
" vivant et sçût-il que nous nos voisins puissans et nom-
" breux, inspirés d'un juste amour pour nos droits enva-
" his et unis par les liens indissolubles de l'affection et de
" l'intérêt, vous auraient invités au nom de tout ce que
" vous devez à vous-même et à vos enfans (comme nous
" le faisons à présent) de vous unir à nous dans une
" cause si juste, pour n'en faire qu'une entre nous, et
" courir la même fortune pour nous délivrer d'une sub-
" jection humiliante sous des Gouverneurs, Intendans et
" tyrans Militaires, et rentrer fermement dans le rang
" et la condition de libres Citoyens Anglais, qui ont
" appris de leurs ancêtres à faire trembler ceux qui osent
" seulement penser à les rendre malheureux.

" Ne serait-ce pas par un discours semblable qu'il
" s'adresserait à vous ? Et dirait, saisissez l'occasion que
" la Providence elle-même vous offre, votre conquête
" vous a acquis la liberté si vous vous comportez comme
" vous devez, cet événement est son ouvrage : vous n'êtes
" qu'un très-petit nombre en comparaison de ceux qui
" vous invitent à bras ouverts de vous joindre à eux ; un
" instant de réflexion doit vous convaincre qu'il convient
" mieux à vos intérêts et à votre bonheur, de vous pro-
" curer l'amitié constante des peuples de l'Amérique
" septentrionale, que de les rendre vos implacables en-
" nemis. Les outrages que souffre la ville de Boston, ont
" alarmés et unis ensemble toutes les Colonies, depuis la

“ nouvelle Ecosse jusqu'à la Georgie, votre Province est “ le seul anneau qui manque pour completter la chaîne “ forte et éclatante de leur union. Votre pays est natu- “ rellement joint au leur, joignez-vous aussi dans vos “ intérêts politiques ; leur propre bien-être permettra “ jamais qu'ils vous abandonnent ou qu'ils vous trahis- “ sent : soyez persuadés que le bonheur d'un peuple “ dépend absolument de sa liberté et de son courage “ pour la maintenir. La valeur et l'étendue des avan- “ tages que l'on vous offre est immense ; daigne le Ciel “ ne pas permettre que vous ne reconnaissiez ces avan- “ tages pour le plus grand des biens que vous pourriez “ posséder, qu'après qu'ils vous auront abandonnés à “ jamais.”

“ Nous connaissons trop bien la noblesse de sentiment “ qui distingue votre nation, pour supposer que vous “ fussiez retenus de former des liaisons d'amitié avec “ nous par les préjugés que la diversité de religion pour- “ rait faire naître. Vous sçavez que la liberté est d'une “ nature si excellente qu'elle rend, ceux qui s'attachent “ à elle, supérieurs à toutes ces petites foiblesses. Vous “ avez une preuve bien convaincante de cette vérité dans “ l'exemple des Cantons Suisses, lesquels quoique com- “ posés d'états Catholiques et Protestans, ne laissent pas “ cependant de vivre ensemble en paix et en bonne in- “ telligence, ce qui les a mis en état depuis qu'ils se “ sont vaillamment acquis leur liberté, de braver et de “ repousser tous les tyrans qui ont osé les envahir.

“ S'il se trouvait quelques uns parmi vous (comme “ cela est assez fréquent dans tous les états,) qui préfé- “ reraient la faveur du Ministre et leurs intérêts parti- “ culiers au bien-être de leur patrie, leurs inclinations “ intéressées les porteront à s'opposer fortement à toutes “ les mesures tendantes au bien public, dans l'espérance “ que leurs supérieurs les récompenseront amplement “ pour leur services honteux et indignes : mais nous ne “ doutons pas que vous ne serez en garde contre de “ telles gens, et nous espérons que vous ne ferez point “ un sacrifice de la liberté et du bonheur de tous les “ Canadiens, pour gratifier l'avarice et l'ambition de “ quelques particuliers.

“ Nous ne requérons pas de vous dans cette adresse

" d'en venir à des voies de fait contre le Gouvernement " de notre Souverain, nous vous engageons seulement à " consulter votre gloire et votre bien-être, et à ne pas " souffrir que des Ministres infâmes vous persuadent et " vous intimident jusqu'au point de devenir les instru- " mens de leur cruauté et de leur despotisme. Nous " vous engageons aussi à vous unir à nous par un pacte " social, fondé sur le principe libéral d'une liberté égale, " et entretenu par une suite de bons offices réciproques, " qui puissent le rendre perpetuel. A dessein d'effectuer " une union si désirable, nous vous prions de considérer " s'il ne serait pas convenable que vous vous assembliez " chacun dans vos villes et districts respectifs, pour élire " des députés de chaque endroit qui formeraient un " Congrès Provincial, duquel vous pourriez choisir des " Délegués pour être envoyés, comme les représentans " de votre Province, au Congrès général de ce continent " qui doit ouvrir ses seances à Philadelphie, le 10 de " Mai 1775.

" Dans le présent Congrès qui a commencé le 5 du " mois passé, et a continué jusqu'à ce jour, il a été résolu " unanimement et avec une satisfaction universelle, que " nous regarderions la violation de vos droits, opérée " par l'acte pour charger le Gouvernement de votre " Province, comme une violation des nôtres propres, et " que nous vous inviterions à entrer dans notre confédé- " ration, laquelle n'a d'autres objets en vue que la par- " faite assurance des droits civils et naturels de tous les " membres qui la composent, et la préservation d'une " liaison heureuse et permanente avec la Grande Bre- " tagne, fondée sur les principes fondamentaux et salu- " taires que nous avons expliqués ci-devant. C'est pour " parvenir à ces fins que nous avons fait présenter au " Roi, une Requête humble et loyale, le suppliant de " vouloir bien nous delivrer de nos oppressions. Nous " avons aussi formé un accord, par lequel nous suspen- " dons l'importation de toutes sortes de marchandises " de la Grande Bretagne et de l'Irlande, après le pre- " mier de Decembre prochain. Comme aussi nous nous " engageons à ne rien transporter de chez nous dans ces " Royaumes ou aux Isles de l'Amérique, après le dixième

“ de Septembre prochain, si nous n'avons pas encore
“ obtenu, dans ce temps là, la réparation de nos griefs.

“ Que le Tout-Puissant daigne vous porter d'inclina-
“ tion à approuver nos démarches justes et nécessaires,
“ et à vous joindre à nous, et que lorsque l'on vous offrira
“ quelques injures que vous serez résolus de ne point
“ souffrir, à ne pas faire dépendre votre sort du peu
“ d'influence que pourrait avoir votre seule Province
“ mais des puissances réunies de l'Amérique septen-
“ trionale ; et qu'il veuille accorder à nos travaux unis,
“ un succès aussi heureux que notre cause est juste, est
“ la fervente prière de nous, vos sincères et affectionnés
“ Amis et Concitoyens.

“ *Par ordre du Congrès,*
“ 26 Octobre 1774.

“ Henry Middleton, *Président.*”

Note C.

SOUFFRANCES ENDURÉES PAR L'ARMÉE D'ARNOLD D'APRÈS HENRY. (1)

“ Coming to a long, sandy beach of the Chaudiere, for we sometimes had such, some of our company were observed to dart from the file, and with their nails tear out of the sand, roots, which they esteemed eatable, and ate them raw, even without washing. Languid and woe-begone as your father was, it could not but create a smile to observe the whole line watching with Argus eyes the motions of a few men who knew the indications in the sands of those roots. The knowing one sprung; half a dozen followed ; he who obtained it ate the root instantly. Through hunger urged, it was far from me to contend in that way with so powerful men as these were.

(1) John Joseph Henry, plus tard président du second district judiciaire de la Pensylvanie, faisait partie de l'armée d'Arnold. Il a publié sous le titre de *Campaign against Quebec*, un récit très-intéressant de l'expédition d'Arnold. Nous en tirons cet extrait qui donne une idée des misères qu'ont souffertes les Américains dans cette excursion.

" During this day's march (about 10 or 11 a.m.,) my shoe having given out again, we came to a fire, where were some of Captain Thayer's or Topham's men. Simpson was in front; trudging after, slipshod and tired. I sat down on the end of a long log, against which the fire was built, absolutely fainting from hunger and fatigue, my gun standing between my knees. Seating myself, that very act gave a cast to the kettle, it being placed partly against the log, in such a way as to spill two-thirds of its contents. At that moment a large man sprung to his gun, and pointing it towards me, he threatened to shoot. It created no fear; his life was with much more certainty in my power. Death would have been a welcome visitor. Simpson soon made us friends. Coming to their fire, they gave me a cup of their broth. A table spoonful was all that was tasted. It had a greenish hue, and they said it was made from the flesh of a bear. This was instantly known to be untrue, from the taste and smell. It was that of a dog. He was a large black Newfoundland dog, belonging to Thayer, and very fat. We left these merry fellows, for they were actually such, maugre all their wants, and marching quickly, towards evening encamped. We had a good fire, but no food. To me the world had lost its charms. Gladly would death have been received as an auspicious herald from the Divinity. My privations in every way were such as to produce a willingness to die. Without food, without clothing to keep me warm, without money, and in deep and devious wilderness, the idea occurred, and the means were in my hands, of ending existence. The God of all goodness inspired other and better thoughts. One principal cause of change (under the fostering hand of Providence) in my sentiments, was the jovial hilarity of my friend Simpson. At night, warming our bodies at an immense fire, (our compatriots joined promiscuously around) to animate the company, he would sing "Plato," his sonorous voice gave spirit to my heart, and the morality of the song, consolation to my mind. In truth the music, though not as correct as Handel, added strength and vigor to our nerves. This evening it was, that some of our companions, whose stomachs had not received food

the last forty-eight hours, adopted the notion that leather, though it had been manufactured, might be made palatable food, and would gratify the appetite. Observing their discourse, to me the experiment became a matter of curiosity. They washed their moose-skin moccasins in the first place in the river, scraping away the dirt and sand with great care. These were brought to the kettle and boiled a considerable time, under the vague, but consolatory hope that a mucilage would take place. The boiling over, the poor fellows chewed the leather, but it was leather still, not to be macerated. My teeth, though young and good, succeeded no better. Disconsolate and weary, we passed the night. "

Note D.

RELATION DE L'ASSAUT DE QUÉBEC.

Voici comment le Juge Henry raconte le combat du Saut-au-Matelot :

" It was not until the night of the 31st (30th) of December, 1775, that such kind of weather ensued as was considered favorable for the assault........ By 2 o'clock we were accoutred and began our march. The storm was outrageous, and the cold wind extremely biting. In this northern country the snow is blown horizontally into the faces of travellers on most occasions, this was our case.

January 1st.—When we came to Craig's house, near Palace gate, a horrible roar of cannon took place, and a ringing of all the bells of the city, which are very numerous, and of all sizes. Arnold, heading the forlorn hope, advanced perhaps one hundred yards before the main body. After these followed Lamb's artillerists. Morgan's company led in the secondary part of the column of infantry. Smith's followed, headed by Steele; the captain, from particular causes, being absent. Hendricks' company succeeded, and the eastern men, so far as known to me, followed in due order.......

" In these intervals we received a tremendous fire of musketry from the ramparts above us. Here we lost

some brave men, when powerless to return the salutes we received, as the enemy was covered by his impregnable defenses. They were even sightless to us—we could see nothing but the blaze from the muzzles of their muskets.......

" We proceeded rapidly, exposed to a long line of fire from the garrison, for now we were unprotected by any buildings. The fire had slackened in a small degree. The enemy had been partly called off to resist the General, and strengthen the party opposed to Arnold in our front. Now we saw colonel Arnold returning, wounded in the leg, and supported by two gentlemen ; a parson Spring was one, and in my belief, a Mr. Ogden the other. Arnold called to the troops in a cheering voice as we passed, urging us forward ; yet it was observable among the soldiery, with whom it was my misfortune to be now placed, that the Colonel's retiring damped their spirits. A cant phrase, " We are sold," was repeatedly heard in many parts throughout the line. Thus proceeding, enfiladed by an animated but lessened fire, we came to the first barrier, where Arnold had been wounded in the onset. This contest had lasted but a few minutes, and was somewhat severe ; but the energy of our men prevailed. The embrasures were entered when the enemy were discharging their guns. The guard, consisting of thirty persons, where either taken, or fled, leaving their arms behind them. At this time it was discovered that our guns were useless, because of the dampness. The snow, which lodged in our fleecy coats, was melted by the warmth of our bodies. Thence came that disaster. Many of the party, knowing the circumstance, threw aside their own, and sized the British arms.......

" From the first barrier to the second, there was a circular course along the sides of houses, and partly through a street, probably of three hundred yards, or more. This second barrier was erected across, and near the mouth of a narrow street, adjacent to the foot of the hill, which opened into a larger, leading soon into the main body of the lower town. Here it was that the most serious contention took place; this became the bone of strife. The admirable Montgomery by this time (though it was

unknown to us) was no more; yet we expected momentarily to join him. The firing on that side of the fortress ceased; his division fell under the command of a colonel Campbell, of the New York line, a nerveless chief, who retreated without making an effort, in pursuance of the General s original plans. The inevitable consequence was, that the whole of the forces on that side of the city, and those who were opposed to the various detachments employed to make the false attaches, embodied and came down to oppose our division. Here was sharp shooting.

" We were on the disadvantageous side of the barrier for such a purpose. Confined in a narrow street, hardly more than twenty feet wide, and on the lower ground, scarcely a ball, well armed or otherwise, but must take effect upon us. Morgan, Hendricks, Steele, Humphreys, and a crowd of every class of the army, had gathered into the narrow pass, attempting to surmount the barrier, which was about twelve or more feet high, and so strongly constructed that nothing but artillery could effectuate its destruction. There was a construction fifteen or twenty yards within the barrier, upon a rising ground, the cannon of which much overtopped the height of the barrier; hence we were assailed with grape shot in abundance. This erection was called the platform. Again, within the barrier, and close in to it, were two ranges of musketeers, armed with musket and bayonet, ready to receive those who might venture the dangerous leap. Add to all this that the enemy occupied the upper chambers of the houses in the interior of the barrier, on both sides of the street, from the windows of which we became fair marks. The enemy, having the advantage of the ground in front, a vast superiority of numbers, dry and better arms, gave them an irresistible power in so narrow a space. Humphreys, upon a mound which was speedily erected, attended by many brave men, attempted to scall the barrier, but was compelled to retreat by the formidable phalanx of bayonets within, and the weight of fire from the platform and the buildings. Morgan, brave to temerity, stormed and raged.— Hendricks, Steele, Nichols, Humphreys, equally brave, were sedate, though under a tremendous fire. The plat-

form, which was within our view, was evacuated by the accuracy of our fire, and few persons dared venture there again. Now it was that the necessity of the occupancy of the houses on our side of the barrier, became apparent. Orders were given by Morgan to that effect, we entered. This was near daylight. The houses were a shelter from which we could fire with much accuracy. Yet even here some valuable lives were lost Hendricks, when aiming his rifle at some prominent person, died by a straggling ball throught his heart. He staggered a few feet backwards and fell upon a bed, were he instantly expired. He was an ornament to our little society.

"The amiable Humphreys died by a like kind of wound, but it was in the street before we entered the buildings. Many other brave men fell at this place ; among these were Lieutenant Cooper, of Connecticut, and perhaps fifty or sixty non-commissioned officers and privates. The wounded were numerous, and many dangerously wounded. Captain Lamb, of the York artillerists, had nearly on half of his face carried away by a grape or canister shot. My friend Steele lost three of his fingers as he was presenting his gun to fire ; Captain Hubbard and Lieutenant Fisdle were also among the wounded. When we reflect upon the whole of the danger at this barricade, and the formidable force that came to among us, it is a matter of surprise that so many should escape death and wounding, as did. All hope of success having vanished, a retreat was contemplated ; but hesitation, uncertainty, and a lassitude of mind which generally takes place in the affairs of men, when they fail in a project upon which they have attached much expectation, now followed. That moment was foolishly lost when such a movement might have been made with tolerable success. Captain Laws, at the head of 200 men, issuing from Palace gate, most fairly and handsomely cooped us up. Many of the men, aware of the consequences, and all our Indians and Canadians (except Natanis and another,) escaped across the ice which covered the bay of St. Charles, before the arrival of Captain Laws. This was a dangerous and desperate adventure, but worth the undertaking, in avoidance of our subsequent sufferings. Its desperateness consisted

in running two miles across shoal ice, thrown up by the high tides of this latitude—and its danger in the meeting with air holes, deceptively covered by the bed of snow.

" Speaking circumspectly, yet it must be admitted conjecturally, it seems to me that in the whole of the attack, of commissioned officers we had six killed, five wounded: and of non-commissioned and privates at least one hundred and fifty killed, and fifty or sixty wounded. Of the enemy, many were killed and many more wounded, comparatively, than on our side, taking into view the disadvantages we labored under; and that but two occasions happened when we could return their fire—that is, at the first and second barriers. Neither the American account of this affair, as published by Congress, nor that of Sir Guy Carleton, admit the loss of either side,to be so great as it really was, in my estimation. "

COMBAT DU SAUT-AU-MATELOT ET ATTAQUE DE PRÈS-DE-VILLE, RACONTÉS PAR SANGUINET.

" Alors M. Montgomery, voyant qu'il dépensoit inutilement sa poudre, et qu'il étoit au moment d'en manquer, pendant que la ville faisoit un feu continuel, prit la résolution de donner une escalade pendant une nuit obscure, persuadé qu'il avoit beaucoup d'amis dans la ville, qui luy faciliteroient son entreprise. On en fut averti par un déserteur. On fit en conséquence bonne garde ce jour-là, mais l'attaque ne se fit point au temps fixé par le déserteur. On se douta que les Bastonnois attaqueroient le jour suivant, et l'on ne se trompa point, car le trente un de Décembre 1775, à cinq heures du matin, les Bastonnois au nombre d'environ trois cent cinquante, ayant à leur tête le Général Montgomery, vinrent pour escalader Près-de-ville, et en même temps cinq cent cinquante ayant à leur tête M. Arnold, pour attaquer le Sault-au-Matelot. Le capitaine McCloude du *Royal Émigrant* qui étoit de garde à ce poste, malgré qu'il fût averti par les factionnaires de l'approche des Bastonnois, feignit de ne vouloir rien croire.

" La garde voulut prendre les armes, mais il s'y opposa, de manière que les Bastonnois montèrent les

palissades, s'emparèrent des canons qui étoient sur un quay. Alors les factionnaires se rendirent à la garde et les Bastonnois prirent toute la garde sans tirer un seul coup de fusil et s'emparèrent de toutes les maisons du Sault-au-Matelot. Alors le capitaine McCloude qui commandoit la garde fit le saoul, il se fit porter par quatre hommes. Il y avait tout lieu de croire qu'il avait quelqu'intelligence avec les Bastonnois. Il fut mis aux arrêts jusqu'au printemps après le départ des Bastonnois de devant Québec. Quelques écoliers qui étoient à cette garde vinrent donner l'alarme à la Haute-ville. A l'instant l'on fit sonner toutes les cloches et battre le tambour, tout le monde se réveilla et chacun courut à la place d'armes. Les écoliers et plusieurs citoyens qui étoient de piquet ce jour-là, se rendirent les premiers au Sault-au-Matelot, à la garde de ce poste, ne croyant pas que les Bastonnois étaient dans cette partie, mais la surprise fut grande quand ils se trouvèrent parmi les Bastonnois qui leur présentoient la main en disant : Vive la liberté ! Les écoliers à ces mots, s'apercevant qu'ils étoient au milieu de leurs ennemis, se trouvèrent dans un triste embarras. Plusieurs d'entre eux commencèrent à s'évader, mais les Bastonnois voyant leur dessein les désarmèrent. Cependant, plusieurs montèrent promptement à la Haute-ville, sur la place d'armes où toute la garnison étoit assemblée, en criant de toutes leurs forces que les ennemis étoient dans le Sault-au-Matelot, qu'ils avoient pris la garde et une batterie ; comme c'étoit des jeunes gens, on eut peine à les croire.

“ Cependant le Général Guy Carleton donna aussitôt ordre au Colonel McClene de courir à la Basse-ville afin de connoître la vérité. Il revint un instant après en criant : Oui par Dieu, c'est bien vrai que les ennemis sont dans le Sault-au-Matelot. Alors le Général Carleton dit aux citoyens que c'étoit le temps de se signaler et de montrer leur courage. Il donna ordre à deux cents hommes d'aller au Sault-au-Matelot. Quand ils furent près de l'ennemi, ils se trouvèrent saisis de crainte et surpris du grand progrès que les Bastonnois avoient fait, car ils avoient déjà posé trois échelles sur la troisième barrière, qui étoit la plus foible et la dernière à franchir. L'alarme augmenta et tout étoit en combustion, le désordre régnoit

partout et ceux qui devoient commander ne se pressoient pas d'avancer, la crainte s'empara davantage de l'esprit des meilleurs royalistes qui entendirent crier les Bastonnois,—*Mes amis*, en nommant le nom de plusieurs citoyens de la ville, *êtes-vous là ?* On s'aperçut alors par ces paroles qu'il y avoit plusieurs traîtres dans la ville, et c'est qui fit trembler les bons citoyens. Qu'importe ? Un nommé Charland, canadien aussy fort qu'intrépide, tira par dessus la barrière les échelles de son côté. Il y avoit alors plusieurs Bastonnois tués le long de la barrière, parce que l'on commençait à se fusiller de part et d'autre. Les Bastonnois avoient pour se distinguer un papier cacheté sur le sommet de la tête, où étoit écrit : *Vive la liberté !* d'autres, où étoit écrit : *Mors aut Victoria.* Alors les Bastonnois abandonnèrent le dessein d'escalader cette dernière barrière et se retirèrent dans les maisons, ouvrirent les fenestres et tirèrent de tous côtés, et approchoient du côté de la Basse-ville de maison en maison, et s'ils n'eussent été arrêtés, ils seroient parvenus facilement à celle qui faisoit le coin de la Barrière. Mais M. Alexandre Dumas qui étoit un capitaine, ordonna de s'emparer de cette maison. Dans l'instant le Sieur Dambourgès monta par une fenestre, par le moyen des échelles enlevées à l'ennemi, suivi de plusieurs canadiens. Ils défoncèrent la fenestre du pignon de la maison. Il y trouva déjà plusieurs Bastonnois. Après avoir tiré son coup de fusil, il fonça avec la bayonnette et entra dans la chambre avec plusieurs Canadiens qui le suivoient, animés du même courage, jettèrent la frayeur parmy les Bastonnois qui se rendirent prisonniers.

" Sur ces entrefaites, le Général Guy Carleton fit sortir deux cents hommes par la porte du Palais, commandés par M. Lawse afin de couper le chemin aux Bastonnois, s'ils voulaient s'en retourner et les mettre entre deux feux. On en donna aussitôt avis aux citoyens qui avoient arrêté les Bastonnois dans le Sault-au-Matelot, ce qui augmenta leur courage. M. Lawse se rendit avec ses deux cents hommes à l'autre bout du Sault-au-Matelot, ayant sorti par la porte du Palais et entra dans une maison où étoient tous les officiers Bastonnois qui tenoient conseil sur le parti qu'ils avoient à prendre. Alors plusieurs officiers Bastonnois tirèrent leurs épées pour le tuer,

mais il leur dit qu'il avoit douze cents hommes qu'il commandoit, et que s'ils ne se rendoient à l'instant, qu'ils seroient tous tués sans miséricorde. Quelques-uns des officiers regardèrent par la fenestre, il leur parut effectivement y avoir beaucoup de monde, quoiqu'il n'y eût que deux cents hommes. Alors ils traitèrent plus favorablement M. Lawse et se rendirent prisonniers. Cette ruse luy conserva la vie.

" Comme les Canadiens étoient à l'extrémité du Sault-au-Matelot, du côté de la Basse-ville, qui tiroient continuellement sur les Bastonnois, ils entendirent une voix qui crioit: *Ne tirez plus, Canadiens, car vous allez tuer vos amis.* L'on crut d'abord que c'était une feinte de la part des Bastonnois et comme l'on continuoit à fusiller, on entendit encore proférer les mêmes paroles. On cessa alors de faire feu, reconnoissant la voix de plusieurs des nôtres qui avoient été faits prisonniers à la garde. En même temps les Bastonnais demandèrent quartier, en disant qu'ils se rendoient prisonniers. Les uns jettèrent leurs armes par les portes et les fenestres des maisons où ils étaient logés, et les autres, saisis de frayeur se cachèrent dans des caves, des greniers et la plus grande partie présenta la crosse de leurs fusils. Le combat dura environ deux heures. Nous n'eûmes dans ce combat que six hommes tués et cinq blessés, et les Bastonnais, environ vingt ou trente tués et autant de blessés.

" Le Sr Arnold qui commandait ce détachement, fut blessé à la jambe et fut porté à l'Hôpital-Général, et il fut fait deux cent quatre-vingts à trois cents prisonniers, y compris trente-deux officiers.

" Pendant ce combat, il s'en livra un autre en même temps à Près-de-Ville ; M. Montgomery, général des Bastonnois, attaqua ce poste à la tête d'environ trois cent cinquante hommes, parce que pour s'y rendre le chemin est extrêmement étroit. La garde qui étoit à ce poste, au nombre de quarante-cinq hommes, virent les Bastonnois escalader la première barrière et se ranger en ordre de bataille sur un quay. Mais comme dans ce poste il y avait une batterie masquée, dans le pignon d'une maison, de neuf pièces de canons, ils laissèrent avancer M. Montgomery avec son monde jusqu'à quarante pieds de là. Alors le Sieur Chabotte et le Sieur

Alexandre Picard qui commandoient ce jour-là la garde, donnèrent ordre de mettre le feu aux canons chargés à mitraille. A l'instant les Bastonnois prirent la fuite et la garde en fit autant de son côté et se sauva jusqu'à la Basse-Ville. Alors le poste resta sans être gardé ; mais quelques-uns de la garde ayant eu honte de leur fuite proposèrent aux autres de retourner, n'entendant aucun bruit. Effectivement ils arrivèrent à leur poste et trouvèrent les Bastonnois décampés, et s'aperçurent qu'il y avoit plusieurs Bostonnais qui avaient été tués par la décharge des neuf coups de canons, ils trouvèrent trente-six hommes tués dont M. Montgomery étoit du nombre, et quatorze blessés, sans compter ceux qui se noyèrent en se sauvant. Il n'y eut aucun des nôtres de tué ni blessé parce que les Bastonnais furent surpris de la décharge des canons, à quoy ils ne s'attendoient pas. Ils ignoraient même qu'il y eût une batterie à ce poste, que si M. Montgomery n'eût point été tué et M. Arnold blessé, il est certain que la ville de Québec aurait été prise. Le poste qui fut attaqué par M. Montgomery étoit le plus difficile à prendre, parce qu'il falloit l'attaquer à la face des canons, dans un chemin qui ne pouvoit contenir que deux ou trois hommes de front."

RÉCIT DE L'ASSAUT DE QUÉBEC PAR UN OFFICIER DE LA GARNISON ; PUBLIÉ DANS LE 2e VOL. DE SMITH'S HISTORY OF CANADA.

" About four o'clock this morning, captain Malcolm Fraser, of colonel Maclean's regiment, in going his rounds, perceived signals not far from St. John's gate ; and finding the weather such as the enemy wished for, by the last deserter's report, he alarmed the guards and picquets, who stood to their arms ; all the sentries between Cape Diamond and Palace gate saw many and repeated flashes like lightning ; on the heigths of Abraham, lights like lanthorns were placed on poles at regular distances. Two rockets were thrown up from the foot of Cape Diamond, and immediately a hot fire was kept up on those who lined the walls at that place, and a body of men were seen in St. John's suburbs ;

from the flashes of the enemy's firing we perceived they were hid behind a band of snow; however we returned their fire, directed by their flashes: during this sharp musquetry, the drums were beating to arms, the bells rang the alarm, and in less than ten minutes, every man in the garrison was under arms at his alarm post; even old men upwards of 70 were seen forward to oppose the rebels. Colonel Maclean detached a party of the British militia, under Colonel Caldwell, to reinforce Cape Diamond; there he was to make the disposition of the men, and return to the parade.

" Mr. Montgomery, with 900 of the best men attacked at Près-de-Ville, and Arnold, with 700 chosen fellows, attacked at Sault-au-Matelot. The attack at Cape Diamond, the parade of men (Canadians it is said) near St. John's gate, with a bombardment from St. Roc's, were intented to draw off our attention from the Lower Town, where the rebels were to make the real attacks.

" Our guard at Près-de-Ville had seen the flashes, every man was posted before the alarm was given; the gunners with lighted matches, waited for the word of command. Captain Barnsfair, who commanded the battery, coolly waited the near approach of the enemy; he saw a group advancing; they stopped within fifty yards of our guns; there they seemed in consultation; at last they rushed forward to their destruction, for our grape shot mowed them down; groans and cries were heard, but not one soul was to be seen; however, we kept sweeping the road with our guns and musquetry for some time. At the other end of the town Mr. Arnold was wounded in the leg, in passing the picquets behind the Hôtel-Dieu, from whence a shower of balls was poured on his party in their way to the Sault-au-Matelot; he was sent disabled to the General Hospital; the officers under him forced our guard, and made us retreat to a barrier about two hundred yards nearer the centre of the Lower Town; there we made a stand, returning a brish fire, which the enemy under cover of houses, poured upon us.

" General Carleton, experienced in military affairs, saw the advantage the rebels gave us over them; he improved it, and sent Captain Laws out at Palace gate,

with a detachment of the troops to take the enemy in rear, and Colonel Maclean ordered Captain Macdougal to support him with a party, and to keep possession of the post we had abandoned.

" Major Nairne of the Royal Emigrants, and Monsieur Dambourges of the same corps, by their gallant behaviour attracted the notice of every body. The General ordered them, with a strong detachment to the support of those already engaged in the Lower Town.

" These two gentlemen mounted by ladders, and took possession of a house with fixed bayonets, which the rebels had already entered, and thus secured a post which overlooked a strong battery on Lymburner's wharf, and commanded a principal street.

" The regular troops, the militia, the seamen, in short, every person bearing arms marched cheerfully, led on by their officers. They placed the greatest confidence in the General's knowledge, and they advanced secure of victory. Colonel Maclean, the second in command, with that coolness which distinguishes the good soldier, had his eye every where, to prevent the progress of the attackers; his indefatigability since he arrived in Quebec merits much praise; no man could do more for the good of the service; every power of his was exerted, especially on this day. Colonel Caldwell took infinite pains with the British militia; by his good example he made that corps emulous to appear where danger made their presence most necessary.

" The seamen were under the strictest discipline; Colonel Hamilton and Major MacKenzie headed the brave fellows, who behaved as they do on all occasions, like British tars. The handful of Royal Fusileers, commanded by Captain Owen, distinguished themselves, and the Royal Emigrants behaved like veterans. The French militia shewed no backwardness; a handful of them stood the last at Sault-au-Malelot; overcame by numbers, they where obliged to retreat to the barrier.

" As the General had foreseen the sortée, made the victory ours, we hemmed the rebels in on all sides: they called for quarter, and we made prisoners:

" 1 Lieutenant-colonel, 2 majors, 8 captains, 15 lieutenants, 1 adjutant, 1 quarter-master, 4 volunteers, 350

rank and file, not wounded ; 44 officers and soldiers wounded. 426 taken.

"The flower of the rebel army fell into our hands ; we have reason to think that a great number were killed and wounded.

"The prisoners say, that if Mr. Montgomery had attacked with the expected resolution we should have lost Lower Town. Little know they of the situation of Près de-Ville ; after the Lower Town is taken, it remains commanded by the Upper Town.

"*Liberty or Death*, was wrote on slips of paper, and pinned to their caps.

"We lost captain Anderson, formerly a lieutenant in the navy, 5 privates killed, and two privates wounded.

"We took at St. Roc's two brass three-pounders, two royals, three howitzers, and some small shells."

ASSAUT DE QUÉBEC RACONTÉ PAR LE COL. HENRY CALDWELL.

"They (the enemy) remained quiet until the 31st of December ; about five o'clock in the morning we were alarmed at our picket by Capt. Frazer, who was captain of the main guard, and returning from his rounds, told us that there was a brisk firing kept up at Cape Diamond. The morning was dark, and at that time a drizzling kind of snow falling. McLean (who was second in command in the garrison and who really, to do him justice, was indefatigable in the pains he took) begged that I would take part of my corps to Cape Diamond, and if I found it a false attack (as we both supposed it to be), after leaving the necessary reinforcements there, I might return with the rest. I accordingly went there, found the enemy firing at a distance, saw there was nothing serious intended, and after ordering a proper disposition to be made, proceeded to *Port Louis*. There, I met Captain Laws, an officer to whom the general had given the command of an extra picket, composed of the best men of the detachment of the 7th and McLean's corps there ; him I ordered back again to wait the General's orders, and proceeded to St. John's Gate, where I first learned that the enemy had surprised the post at Sault-

au-Matelot, and had got into the Lower Town. I still had part of the B. Militia with me, and took upon me also to send some whom I found unnecessary on the ramparts, to the party to wait for orders; and took an officer with a small party of the Fusileers with me, by Palace Gate, just at the time when the officer I had mentioned to you, with about 70 men; was ordered to make a sortie and attack the enemy at the Sault-au-Matelot in the rear. I hastened, with what expedition I could, by the back of the Hotel-Dieu, in the Lower-Town, and on my way passed by the picket drawn up under the field officer of the day, who was Major Cox, formerly of the 47th. and now Lieut.-Governor of Gaspé. I got him to allow me to take your friend Nairne, with a subaltern and thirty men, and then proceeded to the Lower Town, where I found things, though not in a good way, yet not desperate. The enemy had got in at the Sault-au-Matelot, but, neglecting to push on, as they should have done, were stopped at the second barrier which our people got shut just as I arrived. It was so placed as to shut up the street of the Sault-au-Matelot from any communication with the rest of the Lower Town. As I was coming up, I found our people, the Canadians especially, shy of advancing towards the barrier, and was obliged to exert myself a good deal. To do old Voyer, their Colonel, justice, though he is no great officer, yet he did not show any want of spirit. However, my coming up with Nairne and a Lieutenant, with fifty seamen, gave our people new spirits. I posted people in the different houses that commanded the street of Sault-au-Matelot; some in the house where Levy, the Jew, formerly lived, others at Lymeburner's; the officers of the Fusileers I posted in the street with fixed bayonets, ready to receive the enemy in case they got on our side of the barrier; they had on their side of it, fixed some ladders, and then another to our side as it were to come down by, that was useful to us. I ordered it to be pulled away and fixed it to the window in the gable end of a house towards us; the front of which commanded the street of the Sault-au-Matelot, and their side of the barrier. Then I sent captain Nairne with a party of their people; Nairne and Dambourges entered

the window with a great deal of spirit, and got into the house on that side, just as the enemy was entering it by the front door. But Nairne soon dislodged them with his bayonets, driving them into the street; nor did they approach the barrier afterwards. They however kept up a brisk fire from back windows of the houses they had occupied in Sault-au-Matelot street on our people in Lymeburner's house, on his wharf, and the street adjacent, from one of their houses.... Their fire, however, a good deal slackened towards nine o'clock, especially after I brought a 9-pounder on Lymeburner's wharf to bear upon them : the first shot of which killed one of their men and wounded another. I then called out to Nairne in their hearing, so that he should let me know when he heard firing on the other side : our General had sent 500 men to hem the enemy in on that side ; they soon after began to give themselves up and surrendered to Nairne, who sent them through the window to us. They then began to crowd in such numbers, that we opened the barrier, and they all gave themselves up on that side, while the party that made the sortie were busy in the same manner on the other side of the post, and which had delayed so long from comming up, in taking and sending in by Palace gate some straggling prisoners ; but they had not a shot fired at them and just arrived on that end of the post, the enemy surprised at the time the officer I sent to take possession of our old post, arrived with a small party, supported by Nairne with 100 men ; thus ended our attack on that side, in which the enemy had about 20 men killed, upwards of 40 men wounded, and about 400 made prisoners. Had they acted with more spirit, they might have pushed in at first and possessed themselves of the whole Lower Town, and let their friends in at the other side, before our people had time to have recovered from a certain degree of panic, which seized them on the first news of the post being surprised. In the mean time, Mr. Montgomery made his attack at Près-de-Ville ; rockets were thrown up as a signal to Arnold that both attacks might be made at same time. He got past some pickets, where we at first established our advance post; the guard was alarmed in time and

prepared for his reception, but the post was much stronger than, I believe, he imagined, and defended by four cannons there and a 4-pounder; they were served by some seamen under the orders of the master of the transport; his name was Barnsfare. The guard was under the command of a Canadian officer of Militia; the men, Canadians and British, mixed. Barnsfare declared he would not fire till he was sure of doing execution, and with the utmost coolness, waited till the enemy came within his view, at about 30 yards distance, where they received a general discharge from the cannon and musketry. Nothing but groans were heard, and the rebels immediately retired; their General, his Secretary, two or three other officers, and about five privates being killed on the spot; their wounded were got off...."

RELATION DE L'ASSAUT DE QUÉBEC EXTRAITE D'UN JOURNAL ATTRIBUÉ A HUGH FINLAY.

" About 5 o'clock Montgomery attacked a house belonging to Mr. Simon Fraser, at Près de Ville, called the Pot Ash, which was well fortified with cannon and a guard of about 30 in it. He had, it is said, 800 men with him. Much about the same time Arnold, with a party consisting of 650 or 700 men (attacked) a Post at Sault au Matelot. Montgomery's party was repulsed, leaving ten or a dozen men killed and wounded. Arnold's party forced the Sault au Matelot, and got into the narrow street, but before they could get to the end of it, our people had found means to secure the inner barrier, and having lodged themselves in a house opposite it, kept a fire upon the Rebels in the narrow street, till the arrival of Colonel Caldwell, with a party of the British Militia; and major Nairn, with a party of the Emigrants, having by some means got a ladder, he with Ensign Dambourges instantly mounted the same, and got into a window of a house on the Rebel side of the barrier, where being followed instantly by Capt. Campbell and Ensign Cairns of the Emigrants and Lieut. Layard of the Fusileers, they dislodged a strong party

of the Rebels with their bayonets, and thus got the command of the narrow street.

" Whilst Col. Caldwell, Major Nairn and the officers and men were thus distinguishing themselves, Genl. Carleton had detached a party out at Palace Gate under Cap. Law, acting Engineer, who was supported by a party under Capt. Macdougal of the Emigrants, and he, by Capt. Alexander Fraser with a third party, and all, followed by a party of sailors commandey by Capt. Hamilton of the Lizard ; these parties coming behind the Rebels, who seeing themselves surrounded, threw down their arms and surrendered prisoners. We took in all 426.

" Besides, it is thought, above 100 were either killed or got off wounded. The prisoners are really fine looking fellows. They had, most of them, papers on the front of their caps, on which were wrote the words, " Liberty or Death."

" We lost Capt. Anderson of the seamen with 5 men killed and one wounded One of these killed was of the French Militia, the rest seamen and of the British Militia ; among the latter, one Mr Fraser, a master ship-builder, both he and Capt. Anderson are much regretted. We took a brass six-pounder that the Rebels had brought along with them. A party was sent out under the command of Capt. Campbell to burn St. Roc's, where they found 5 mortars and royals, which were brought in.

" The garrison in general, both British and French, behaved gallantly, and the greatest harmony subsisted between us, and the General's orders obeyed with the greatest alacrity. He was greatly eased by the activity and indefatigableness of Col. MacLean, whose providential coming into the province has contributed in a most conspicuous manner to the fortifying and preserving the garrison."

Note E.

Les citoyens de Québec célébrèrent pendant plusieurs années consécutives le glorieux anniversaire de la victoire gagnée le 31 décembre sur les Americains. En 1776, ils commencèrent la démonstration par une cérémonie

religieuse dans les différentes églises, et la terminèrent par une soirée donnée par les officiers de la milice, et où près de 300 personnes assistèrent (1). *La Gazette de Québec* raconte cette fête dans les termes suivants :

" Mardi dernier 31 decembre (1776) la milice de Quebec, en commémoration de la victoire signalée remportée sur l'armée rebelle dans leur attaque sur cette ville, alla en cérémonie aux différentes églises, où se fit un sermon à cette occasion. Les principaux Messieurs des deux corps dinèrent avec Son Excellence notre digne Gouverneur, à la prudence et constance duquel ils doivent toujours témoigner la plus vive reconnaissance. Le soir la milice donna un bal et un souper magnifiques, auxquels assistèrent près de trois cens personnes tant Dames que Messieurs. On s'était procuré à cette occasion glorieuse, une troupe choisie de musiciens, et toute la fete de ce jour se passa dans le plus bel ordre. A six heures et demie du soir Son Excellence Messire Guy Carleton, my Lady son épouse, et my Lady Anne Carleton, accompagné des généraux Redhasel et Speke, etc., entrèrent dans la salle, alors la troupe des musiciens joua *Vive le Roi*, ce qui fut accompagné par le chœur. A sept heures on exécuta une Ode composée à cette occasion, après quoi les dances commencèrent. En un mot ceux qui s'etaient chargés de la direction s'en acquittèrent de manière qu'on avoua que c'etait la fête la plus complète que l'on ait jamais connue dans cette province." *Gazette* du 2 janvier 1777.

Note F.

TÉMOIGNAGE DE JAMES THOMPSON.

" I, James Thompson, of the city of Quebec, in the Province of Lower Canada, do testify and declare : That I served in the capacity of an Assistant Engineer during the siege of this city, invested during the years 1775 and 1776 by the american forces under the command of the late Major General Richard Montgomery. That in

(1) Le même anniversaire fut célébré le 31 décembre 1777, par une soirée donnée sous le patronage des officiers de la milice à la *Taverne de Menut.* Son Excellence le Gouverneur et 230 personnes y assistaient. La fête fut répétée en 1778 et 1779. Voir la *Gazette de Québec* de ces diverses années.

an attack made by the american troops under the immediate command of General Montgomery, in the night of the 31st December, 1775, on a British post at the southernmost extremity of the city; near Près-de-Ville, the General received a mortal wound, and with him were killed his two Aides-de-Camp, McPherson and Cheeseman, who were found in the morning of the 1st January, 1776, almost covered with snow. That Mrs. Prentice who kept an hotel, at Quebec, and with whom General Montgomery had previously boarded, was brought to view the body, after it was placed in the Guard Room, and which she recognised by a particular mark which he had on the side of his head, to be the General's. That the body was then conveyed to a house (Gobert's) by order of Mr. Cramahé, who provided a genteel coffin for the General's body, which was lined inside with flannel, and outside of it with cloth. That in the night of the 4th January, it was conveyed by me from Gobert's house, and was interred six feet in front of the gate, within a wall that surrounded a powder magazine near the ramparts bounding on St. Lewis Gate. That the funeral service was performed at the grave by the Reverend Mr. de Montmolin, then chaplain of the garrison. That his two Aides-de-Camp were buried in their clothes without any coffins, and that no person was buried within twenty-five yards of the General. That I am positive and can testify and declare, that the coffin of the late General Montgomery, taken up on morning of the 16th of the present month of June, 1818, is the identical coffin deposited by me on the day of his burial, and that the present coffin contains the remains of the late General. I do further testify and declare that subsequent te the finding of General Montgomery's body, I wore his sword, being lighter than my own; and on going to the Seminary, where the american officers were lodged, they recognized the sword, which affected them so much that numbers of then wept, in consequence of which, I have never worn the sword since.

" Given under my hand, at the city of Quebec, Province of Lower Canada, 19th June, 1818. "

" James Thompson. "

—(LeMoine. *The sword of Montgomery.*)

Note G.

Ecrits de Mgr. Briand au sujet de la guerre Américaine.

Extraits du deuxième mandement de l'Evêque de Québec, publié au printemps de 1776 *:*

"....Non, N. T. C. F. les Colonistes ne voulaient point votre bien ; ce n'est point une affection fraternelle qui les a amenés dans cette colonie ; ce n'est point pour vous procurer une liberté dont vous jouissez déjà avec tant d'avantage, et qui allait devenir encore plus brillante, qu'une poignée de gens ni guerriers, ni instruits de l'art militaire, sont venus s'emparer de vos campagnes et des villes de Montréal et des Trois-Rivières sans défense. C'est par un principe bien différent, qui vous couvrirait de honte et d'ignominie, si vous le conceviez bien ; qui vous porterait même à la rage et à la fureur contre les perfides ennemis que vous avez eu la sotise d'appeler du nom de frères, d'amis et de nos gens, si vous en pénétriez tout le sens, toute la malice et toute la trahison.

" Souffrez que votre père en Dieu, que vous détestez sans qu'il vous ait jamais fait de mal, quoiqu'il n'ait voulu que votre bien, et qu'il se soit toujours sans cesse, au dépens de sa santé, de ses petites facultés et minces pouvoirs, efforcé de le procurer ; souffrez, dis-je, qu'il vous apprenne ce que vous ignorez, parceque vous l'avez voulu.............

" Il est de votre intérêt de revenir au plus tôt au devoir. Nous vous y exhortons, nos très-chers frères, et nous vous en prions par les entrailles de Jésus-Christ. Et en cela, nous ne vous proposons d'autre objet que votre propre bien, et le temporel et le spirituel. Et d'abord le temporel : car enfin, nos très-chers frères, pouvez-vous ignorer les tristes suites d'une résistance opiniâtre ? Votre rébellion, aussi contraire à la religion qu'au bon sens et à la raison, méritait déjà des châtimens exemplaires et rigoureux du côté du prince dont vous n'avez reçu jusqu'ici que des marques signalées d'une bonté extraordinairement rare dans un vainqueur puissant, et à laquelle aucun de nous ne s'attendait : bonté qui ne vous a fait connaître le changement de domina-

tion que par un mieux-être. Personne, au temps de votre révolte, ne se sentait des malheurs de la guerre passée : quelque dérangement qu'elle ait mis d'abord dans nos affaires, il était non seulement réparé, mais encore aviez-vous de beaucoup augmenté vos fortunes, et vos possessions étaient devenues considérablement plus lucratives et plus riches. Vous n'aviez donc qu'à louer et remercier la Providence sur votre sort ; votre devoir et votre reconnaissance devaient vous attacher involontairement à votre souverain, à son autorité et à sa gloire ; il avait droit d'y prétendre, il s'en flattait même avec une sorte d'assurance ; et il n'eût pas été trompé, si vous aviez suivi les règles de la gratitude et les maximes de la religion......"

Lettre de Mgr. Briand adressée aux citoyens de Québec, à l'occasion de l'anniversaire de l'assaut de Québec :

" Jean-Olivier Briand, par la miséricorde de Dieu, et la grâce du St. Siége, Evêque de Québec, etc., aux citoyens catholiques de Québec, salut et bénédiction en N. S.

" Quels sont aujourd'hui, nos très-chers Frères, vos sentimens sur l'heureux et glorieux événement du 31 xbre 1775, dont l'anniversaire va dans trois jours nous rappeler le doux et consolent souvenir ? Vous le regardâtes alors comme un effet singulier de la Divine Providence, dont la mémoire et la reconnaissance envers le Dieu des armées doivent être éternelles ; c'était le langage de Son Excellence, de tous les officiers, de tous les miliciens. Que ce fut pour moi une sensible consolation de trouver dans les généreux et fidèles défendeurs de cette ville la même opinion, et de les entendre tous se réunir pour attribuer à l'Etre Suprême le succès de cette journée. Je ne pouvais en effet dans les principes de ma foy qu'en bien augurer et en espérer, ce que le Seigneur a réellement opéré, et qu'il ne manque jamais d'opérer quand on est fidèle à lui rendre sa gloire et l'honneur qu'il mérite. Il a consommé son œuvre, et après nous avoir dans la nuit même arraché par une espèce de miracle, disons mieux, par un vrai miracle, de la main de nos ennemis, et nous les avoir livrés eux-mêmes, lors-

qu'ils se croyaient victorieux, ce Dieu de bonté, contre lequel ni science, ni sagesse, ni force, ni ruses, ni fourberies ne peuvent rien, nous a entièrement délivrés et nous rendu la liberté, non seulement à nous, mais à toute la colonie ;

" Ce serait peut-être ici où je devrais vous détailler et vous mettre devant les yeux toutes les merveilles que le Seigneur a opérées en notre faveur, afin de vous convaincre de l'obligation étroite que vous avez de lui rendre grâces et de chanter ses louages, *Cantate Domino canticum novum quia mirabilia fecit ;* mais vous les avez apperçues ces merveilles du Seigneur, et cent fois j'ai goûté la plus vive et la plus tendre satisfaction en vous entendant les publier d'un ton que la foy seule peut former ; c'est Dieu, disiez-vous, qui nous a rendu Son Excellence Monsieur Carleton, c'est lui qui l'a couvert de son ombre, qui a dirigé ses pas, et l'a fait échapper à la vigilance plus qu'ordinaire des sentinelles appostées de toutes parts pour le saisir et nous l'enlever; c'est Dieu qui a inspiré à notre illustre gouverneur le moyen de ranimer les cœurs, de rassurer les esprits et de rétablir la paix et l'union dans la ville ; c'est Dieu lui-même qui a mis et conservé l'unanimité et la concorde parmi une garnison composée de différents états, caractères, interêts et religion ; c'est Dieu qui a inspiré à cette glorieuse et brave garnison cette constance, cette force, cette générosité, cet attachement à son roy et à son devoir, dont elle avait besoin, pour soutenir un long et pénible siége pendant un hyver aussi rùde et aussi dur que celui du Canada. Ne reconnûtes vous pas encore les traits admirables de la Divine Providence qui vous protégeoit d'une manière singulière, dans l'inutilité d'un brulôt qui probablement eut réduit en cendres toute la Basse-Ville. Que vous dire encore ! L'arrivée des secours d'Europe si à propos et qui n'ont devancé que quelques heures les secours qui arrivaient aux assiégeants ; la frayeur répandue parmi les ennemis à la vue de Son Excellence sortie de la ville avec peu de troupes ; l'affaire des T. Rivières, la fuite précipitée de ces mêmes ennemis à l'approche de nos troupes ; les victoires remportées sur le Lac Champlain, n'est-ce pas le Seigneur qui a fait toutes ces merveilles qui exigent notre reconnaissance :

Cantate Domino canticum novum, quia mirabilia fecit. Chantons donc, N. T. ch. fr. d'un cœur gai et religieux un cantique d'allégresse et de reconnaissance à notre Dieu qui a fait tant de prodiges en notre faveur. *Cantate Domino, etc.* Chantons-le, notre illustre gouverneur en ce point, pensant comme nous l'ont demandé vos braves officiers sous la conduite desquels vous vous êtes acquis tant de gloire, nous en ont supplié et même que nous voulussions bien chanter une messe solennelle afin de témoigner à Dieu par cet auguste sacrifice d'une manière plus digne de lui et plus proportionné à leurs sentiments la vive reconnaissance dont ils sont pénétrés.

" A ces causes, après en avoir conféré avec notre clergé de notre ville épiscopale, nous avons résolu de célébrer vers les neuf heures, mardy prochain 31 xbre, dans notre église cathédrale, une messe solennelle en action de grâce, après laquelle nous chanterons, en habits pontificaux, le *Te Deum*.......

" Donné à Québec, ce 29 xbre 1776.

" J. OL : Evêque de Québec,
" Par Monseigneur,
" FRS. PERRAULT, Ptre-Sec."

" JEAN OLIVIER BRIAND, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siége, Evêque de Québec, etc., aux fidèles citoyens de la ville de Québec, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

" La juste crainte d'exposer des vies qui nous sont chères nous ont porté à interrompre depuis longtemps les offices solennels ; nous les reprenons aujourd'hui avec la plus grande allégresse : les ennemis ne sont plus à nos portes, un instant les en a éloignés. Le fracas de leur artillerie ne peut plus troubler votre dévotion ; ce bienfait signalé n'exige-t-il pas de notre part les actions de grâces les plus sincères et les plus solennelles envers notre Dieu que nous avons tous si souvent reconnu pour être le premier auteur de nos succès.

Loin de vouloir par là affaiblir en vous les sentiments de reconnaissance et d'attachement que vous devez à votre très-gracieux Souverain et à la mère-patrie, dont

les prompts et puissants secours vous ont mis en état de vous faire craindre à vos ennemis. Je souhaiterais les pouvoir redoubler. Ne devons-nous pas également conserver un attachement éternel pour son excellence M. Carleton, notre illustre gouverneur, dont la sagesse, la prudence, l'autorité et l'intrépidité ont enfin confondu l'opiniâtreté des ennemis du roi et des nôtres. Personne de ceux qui ont soutenu notre long siége dans cette ville n'ignore le zèle et le courage des officiers, la constance et la fermeté des soldats et de nos braves citoyens. Mais, mes chers frères, ce ne sont pourtant là que des causes secondes qu'une providence particulière avait préparees en notre faveur, qu'elle a soutenues, dirigées et animées, moins par la considération de nos mérites que par l'intercession des SS. Patrons et Protecteurs de cette colonie; nous ne croyons pas qu'il soit encore temps d'entrer là-dessus dans un plus (grand) détail. Fasse le ciel que ce bienfait signalé de la Divine Providence pour une ville que nous devons tous regarder comme le dernier boulevart qui restait à la province et à la religion de nos pères, puisse dessiller les yeux à tous ceux de nos frères que l'esprit d'erreur et de mensonge avait aveuglés. Que le succès dont Dieu a couronné votre zèle et votre religion puisse les faire rentrer dans les sentiers de la vérité, les rendre dociles à la voix de leurs pasteurs et plus soumis aux puissances que Dieu a établies pour les gouverner. A ces causes, pour remercier Dieu de vous avoir conservé la vie au milieu des périls et des fatigues, vos propriétés qu'on désirait vous enlever, et le libre exercice de la religion par la levée du siége, nous chanterons solennellement ce soir, 12 de mai, dans notre église cathédrale à l'issue des vêpres, le *Te Deum*, ensuite nous donnerons le salut et accordons 40 jours d'indulgences.........

Donné à Québec, ce 12 mai 1776.

J. OL: Evêque de Québec,
Par Monseigneur
FRS. PERRAULT, Ptre. Sec.

Extrait du Régistre C de l'Archevêché de Québec.



La note suivante a été extraite des archives du Séminaire de Québec; bien qu'elle ait été écrite après la guerre de 1775, elle nous paraît de la plus grande exactitude :

" Durant la téméraire et pourtant formidable entreprise de Montgomery, commandant des troupes Américaines, sur la ville de Québec, le Séminaire déploya envers le gouvernement anglais, la même loyauté qu'il avait montrée en faveur de la France durant les sièges de 1690 et 1759. Les élèves furent exhortés à s'enrôler dans la milice, la maison fut affectée pour servir à loger un certain nombre des défendeurs de la place, les greniers furent ouverts avec libéralité, toutes les provisions livrées sans réserve. Après la mort de Montgomery et la retraite d'Arnold blessé au genou dans l'attaque du Sault-au-Matelot, une trentaine de leurs officiers faits prisonniers durant la célèbre nuit du 31 décembre, furent enfermés dans le Séminaire et traites avec tous les égards possibles. C'est là qu'ils pleurèrent lorsqu'on leur montra l'épée de leur général, dont on leur annonça la mort."

Note H.

AFFAIRE DES CÈDRES ET COMBAT LIVRÉ PAR LES AMÉRICAINS AUX TROIS-RIVIÈRES, RACONTES PAR M. A. BERTHELOT.

" Le capitaine Foster, du 8e régiment eut ordre de partir d'Oswegatchie pour aller avec deux subalternes, 126 soldats et 120 sauvages, (1) chasser un parti de 300 Américains établis aux Cèdres. Pendant qu'il étoit en marche, il apprit, le 17, que les ennemis ignoroient l'attaque méditee contre eux et qu'en faisant diligence il pourroit les surprendre. Le lendemain il débarqua à la Pointe au Diable, à six milles de l'église des Cèdres. De là il continua sa route à l'abri d'une épaisse forêt. Lorsqu'il fut à un mille du fort il arrêta son détachement et s'occupa des préparatifs de l'attaque et détacha un parti pour occuper le bois et s'approcher des ennemis autant que possible, et un autre parti de sauvages aux

(1) Les sauvages étaient commandés par M. de Lorimier. Quelques autres Canadiens avaient aussi rejoint ce détachement.

rapides, à l'entrée de la Cascade, afin de couper toute communication avec l'île Montréal. Ce dernier parti rencontra un détachement de la garnison qui revenoit des Cascades avec des provisions et qui se sauva au fort, y porter la nouvelle de l'approche du capitaine Foster. Celui-ci fit sommer le major Butterfield, qui y commandoit, de rendre la place. Le commandant américain demanda quatre jours pour délibérer; mais le capitaine Foster qui avoit appris qu'un officier américain venoit de partir pour Montreal afin d'obtenir du renfort, voyant bien que l'objet des Américains n'étoit que d'obtenir du temps, fit faire une seconde sommation, avec l'observation—" que les sauvages lui étaient alors bien soumis, mais que si en s'obstinant à défendre leur fort il leur arrivoit de tuer un de leurs gens, il ne pouvait point répondre des conséquences."—Le commandant Américain répondit qu'il se rendroit si on lui permettoit de se retirer à Montréal avec sa garnison. Le capitaine Foster ne voulant point consentir à cette condition fit faire une redoute à l'entrée du bois, à 500 pas du fort. Le 19 au matin, s'avança à 150 pas du fort et fit un feu de mousqueterie si bien soutenu jusqu'à midi, que le commandant Butterfield se rendit à condition que les vainqueurs accorderoient aux assiégés la vie et leurs bagages. Le lendemain, le capitaine Foster étant informé que le major Sheborne venoit de Montréal avec 100 hommes, envoya au devant d'eux 100 sauvages s'emparer des bois par lesquels ils devoient passer et les attaquer pendant leur marche. (1) Les Américains surpris, après quelques minutes de résistance, se rendirent aux sauvages qui les amenèrent au fort, où ils se proposoient de tous les mettre à mort. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine et qu'à force de présents, que le capitaine Foster leur persuada d'abandonner un si cruel dessein.

" Le capitaine Foster laissa les Cèdres pour redescendre le fleuve, et apprit à Vaudreuil que le colonel Arnold, à la tête de 600 hommes, étoit parti de Montréal et s'était avancé jusqu'à Lachine. Celui-ci se confiant en la supé-

(1) M. de Lorimier dit qu'il fut chargé de cette attaque avec 60 sauvages et que trente volontaires Canadiens se joignirent à lui.

riorité numérique de ses forces résolut d'aller au devant du capitaine qui sut si bien profiter de sa position en divisant sa troupe en trois, afin de défendre les 3 pointes d'une petite presqu'île où il s'étoit placé, qu'il repoussa les Américains : et les obligea de se retirer à Sainte-Anne sur l'île de Montréal.

" Mais le capitaine Foster qui avoit peu de monde sous ses ordres, se trouvant très embarrassé par le grand nombre de prisonniers, en proposa un échange que le colonel Arnold accepta le 22 mai, et en conséquence lui livra 2 majors, 9 capitaines, 20 subalternes, et 443 soldats Américains à condition que les Américains renverroient le 7e et le 26e régiments ; et Arnold donna en otages 4 capitaines Americains, qui furent envoyes à Québec ; et où ils devoient rester jusqu'à l'exécution de la Convention. Mais le Congrès ne voulut point ratifier le cartel sous prétexte que le capitaine Foster avoit traité ses prisonniers avec cruauté. L'histoire absout ce capitaine de ce reproche. Le Congrès s'en sera laissé imposer par les rapports des prisonniers Américains qui auront représenté comme cruelles les mesures de précaution que cet officier devoit nécessairement employer pour surveiller et contenir les vaincus dont le nombre était supérieur à celui des vainqueurs."

" Plusieurs vaisseaux étant arrivés d'Angleterre vers la fin de mai avec beaucoup de troupes, le général Carleton les envoya aux Trois-Rivières. Le général Fraser qui les commandait, en fit débarquer la 1ere division à cette ville, en fit monter une autre division plus haut que la ville à bord de transports, tandis que le reste remontoit le fleuve. Le général Sullivan qui était encore à Sorel avec un corps de troupes considérable, s'imaginant qu'il pourroit s'emparer facilement de la Ville des Trois-Rivières, pendant qu'elle n'avoit que peu de troupes, comme il le croyoit erronément et contre tous les rapports, envoya le général Thompson à la tête de 1,800 hommes, avec ordre de se rendre à la rivière Nicolet et de traverser à la Pointe du Lac. La nuit du 7 au 8 juin les Américains traversèrent le fleuve et se rendirent à la Pointe du Lac. A 4 heures du matin, le capitaine de Milice Landron, de la Pointe du Lac, se rendit aux Trois-Rivières et donna avis au général Fraser de l'arri-

vée des Américains. Ce general fit aussitôt rassembler ses troupes au nombre de 7,000 et plaça différents piquets aux endroits par lesquels ils pouvoient se rendre à la ville. Il ordonna en outre au général Nesbit de se mettre à la tête d'un détachement qu'il fit debarquer des vaisseaux et d'aller prendre les Américains en guerre, tandis que le major Grant s'empareroit d'un pont, afin de les empêcher de se sauver par la Rivière du Loup. De leur côté les Américains se proposant d'attaquer les Trois-Rivières à l'improviste, avoient formé le plan de passer, dès la même nuit, par les bois, pour venir par le Côteau Sainte-Marguerite au côté nord. Ils avoient pour guides deux François, Larose et Dupaul, qui ne connoissait pas bien ce chemin, forcèrent Ant. Gauthier, cultivateur de la Pointe du Lac, de les guider. Mais cet homme loyal, pour donner le tems à la ville de se préparer à se défendre, feignit de s'égarer, alongea la route des Américains en leur faisant faire d'inutiles detours. Il est certain que sans ce stratagème les Américains auroient surpris la ville avant le jour. Ce ne fut que vers les huit heures du matin que Gauthier parvint, avec 7 ou 8 Américains, qui formoient une avant-garde, au pied du Côteau Sainte-Marguerite, à quelques arpens au nord de la Commune. Le Chevalier de Niverville, qui conduisoit un piquet de 12 volontaires, les apperçut, alla au devant d'eux et les fit prisonniers. Le reste des Américains parut bientôt après. Le Général Fraser vint à leur rencontre avec les troupes anglaises et les attaqua avec un feu si vif que les ennemis furent bientôt mis en déroute. Il fit prisonnier leur Commandant, le Général Thompson, le Col. Irwin et 200 hommes. A 3 heures après midi les Américains avoient perdu en outre 20 bateaux, 28 quarts de lard et 8 canons. Le Géneral Carleton arriva aux Trois-Rivières à 6 h. du soir, accompagné de son frère et de son Aide-de-Camp, M. de Lanaudière. Il fit venir Gauthier et après l'avoir interrogé sur la manière dont il avait trompé les Américains il lui dit qu'ils auroient eu le droit de le pendre pour n'avoir pas rempli ses engagements envers eux. Cette observation peut paroître étrange à plusieurs. Je la transmets telle qu'on me l'a racontrée.

" Le gros de l'armée américaine fit, avec le plus grand

désordre sa retraite dans un bois marécageux et y essuya toutes sortes de misères jusqu'au lendemain. Mais le Général ayant donné ordre au Major Grant d'abandonner la possession du pont, les Américains s'enfuirent vers Sorel. Ils furent poursuivis jusqu'à cet endroit par les troupes du roi jusqu'au 14 de Juin. Le Général Carleton ordonna au Général Burgoyne, le second en commandement, de ne point hazarder de combat avec les républicains, jusqu'à ce qu'il eut reçu une autre colonne anglaise pour le renforcer. Ceux-ci profitèrent de ce délai pour se rendre à St. Jean, d'où ils traversèrent le lac Champlain et se rendirent à Crown-point. Leur fuite des Trois-Rivières fut si précipitée qu'ils abandonnèrent leurs blessés dans le bois. Des habitants de Machiche en ayant apperçu quelques-uns, des citoyens des Trois-Rivières les allèrent chercher jusque dans les bois de cette paroisse afin de les faire soigner. "


a39003 003588588b